7e Année. N° 122. — Décembre 1931. Prix : 3 fr. 50

la Révolution prolétarienne

Revue mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

La loi scélérate des Socialistes Espagnols

Son texte
Son commentaire
par Ida METT
La protestation de la C.N.T.

LA VIE ET LA MORT DU COMITÉ DES 22

par Pierre MONATTE

GANDHI A PARIS

Son discours — Ses réponses
par D. GUERIN

La nouvelle ordonnance stalinienne sur les salaires

par R. LOUZON

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

la Révolution prolétarienne

Revue mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 5)
54, rue du Château-d'eau — PARIS (10e)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES
Six mois.... 20 fr. Un an..... 40 fr.

EXTÉRIEUR
Six mois.... 26 fr. Un an..... 50 fr.

Adresser la correspondance relative à la rédaction à R. LOUZON, quartier du Calvaire, Vence (Alpes-Maritimes).

Adresser la correspondance relative à l'administration à BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e).

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris.)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C.G.T. et des organisations autonomes. Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales. Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs, et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la **Ligue Syndicaliste,** à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe.

SOMMAIRE :

LES FAITS DU MOIS.

Si le Comité des 22 est mort, le syndicalisme révolutionnaire vit. — Ne nous laissons pas gagner par les méthodes de dictature. — La Mandchourie conquise. — Un cochon qui était à vendre. — Un « pogrom » général.

LA VIE ET LA MORT DU COMITÉ DES 22 ..... **P. Monatte**

LA LOI SCÉLÉRATE DES SOCIALISTES ESPAGNOLS .... **Ida Mett**

LA PROTESTATION DE LA C. N. T.

GANDHI A PARIS ..... **D. Guérin**

LA NOUVELLE ORDONNANCE STALINIENNE SUR LES SALAIRES ..... **R. Louzon**

LE PARTI SOCIALISTE OUVRIER ..... **J. F.**

PARMI NOS LETTRES.

Critiques et suggestions. — Liquidons le passé... et étendons notre influence. — Aux chauffeurs le contrôle de la circulation. — Instruction de l'enfance ou éducation de la jeunesse.

LE CAS TYPIQUE DE LA MANDCHOURIE. **R. L.**

A TRAVERS LES LIVRES.

Problème de l'or et crise mondiale. ..... **J. Pera**

Les insurrections lyonnaises. **A. Richard**

A TRAVERS LES REVUES.

Plans. — Europe. ..... **B. G.**

FAITS ET DOCUMENTS.

Vers un « anschluss » franco-belge ? — Citroën voudrait un trust mondial de l'auto. — L'inégalité des salaires et le travail à la tâche en U.R.S.S.

ENTRE NOUS.

Souscriptions de Novembre. — Abonnements de soutien.

LES FAITS DU MOIS

Si le Comité des 22 est mort, le syndicalisme révolutionnaire vit.

On verra plus loin l'historique détaillé, fait par Monatte, du Comité des 22. Toute l'action du syndicalisme révolutionnaire, depuis un an, s'était concentré sur la tâche de reconstruction de l'Unité Syndicale, entreprise par le Comité des 22. Après les Congrès de Japy et de Magic City et la disparition des 22, l'action pour l'unité va sans doute changer de forme ; elle n'en persistera pas moins. Des regroupements vont probablement s'opérer : des syndicats, des militants vont changer de centrale. Le phénomène, visible déjà depuis un certain temps, de l'existence d'un même courant — le courant du vieux syndicalisme révolutionnaire — à l'intérieur de Centrales différentes, va s'en trouver amplifié. Il y aura de plus en plus dans des organisations rivales et qui se combattent, des groupes d'hommes unis par une même idée, professant une même doctrine : celle de l'indépendance syndicale, de l'autonomie de la classe ouvrière. Les possibilités de diffusion du syndicalisme révolutionnaire s'en trouveront étendues.

Tous ces hommes, militants d'une même idée au sein d'organisations distinctes, auront besoin de liens, d'organes communs pour extérioriser leur pensée commune. Plus que jamais, la Révolution Prolétarienne *tâchera d'être l'un de ces liens, l'un des lieux où s'élaboreront, par l'effort de tous les syndicalistes révolutionnaires, à quelque organisation qu'ils appartiennent, la pensée et la tactique du syndicalisme et de la révolution.*

Tous ceux qui croient que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, tous ceux qui pensent que la classe ouvrière est suffisamment grande pour se diriger elle-même, sans recourir aux dévots d'une secte ou aux intrigants d'un parti, et qu'elle réalisera nécessairement son unité dès qu'elle cessera de se subordonner à des organismes extérieurs, rivaux les uns des autres, ont place ici.

Les récents événements créent à la R. P. *de nouveaux devoirs ; elle tâchera de n'y point faillir.*

Ne nous laissons pas gagner par les méthodes de dictature !

L'une des premières conditions du succès du syndicalisme révolutionnaire est qu'il ne se laisse point gagner par les méthodes de ses adversaires.

Ce n'est pas sans surprise, pensons-nous, que les adhérents du Comité d'Unité syndicale, auront appris que leur comité avait cessé d'exister. Car, depuis de longs mois, il n'y avait plus de Comité des 22, mais un Comité d'Unité auquel avaient adhéré plusieurs milliers de militants ; ceux-ci avaient simplement chargé les anciens membres du Comité des 22 de gérer et d'administrer le nouveau Comité. Or, la dissolution n'est pas un acte d'administration. Seule une assemblée générale, du genre de celles qui avaient été convoquées lors de sa constitution, avait pouvoir d'en décréter la dissolution.

La dissolution par « le haut », par le Comité directeur, est un procédé qui rappelle beaucoup trop les procédés des « bureaux politiques ». Elle montre combien les méthodes dictatoriales ont fait de ravages jusque dans nos rangs. Partout on parle avec respect de la « base » ; on se refère à elle chaque fois qu'on a besoin de ses sous ou de ses applaudissements, mais on s'empresse de l'ignorer dès qu'il s'agit de prendre des décisions graves que, seule, cependant elle a le droit de prendre.

Le respect de la « démocratie ouvrière » est le premier devoir qui s'impose au syndicalisme révolutionnaire, s'il veut être un mouvement réel, assis sur la pratique de ses principes, et non un simple objet de dissertation.

La Mandchourie conquise. Carence de la S. D. N. Carence de l'U. R. S. S. Carence de l'Amérique.

Les troupes japonaises tiennent maintenant solidement toute la Mandchourie du sud, après n'avoir pour ainsi dire rencontré aucune résistance.

Les quelques troupes chinoises qui ont tenté de se défendre ont été mises en déroute après quelques heures de combat.

La S.D.N., qui, dans un extraordinaire accès de courage, avait fixé la mi-novembre comme date ultime pour le retrait des troupes japonaises, n'a pris aucune mesure contre le Japon pour la non-exécution de sa « recommandation » ; finalement, elle s'est séparée, comme pour la Silésie, comme pour Corfou, comme toujours, en sanctionnant le fait accompli, en couvrant le coup de force, de sa bénédiction : sa dernière résolution équivaut à la reconnaissance de l'occupation sine die *de la Mandchourie par le Japon.*

Quant à l'U.R.S.S., dont la seule excuse à son maintien sur le chemin de fer de l'Est-Chinois eut été d'aider la Chine à se défendre contre l'impérialisme, elle s'est bien gardée de lever seulement

le petit doigt. Le Japon a pu poursuivre les troupes chinoises jusque dans la zone de l'Est-Chinois, traverser même le chemin de fer afin d'occuper Tsitsikar ; les « intérêts » russes n'ayant pas été lésé, puisque le chemin de fer n'avait pas été occupé par les japonais, le « révolutionnaire » Staline a bien, pour donner le change, crié comme un chat qu'on écorche, il a bien fait lancer, par sa presse à tout faire, ce bobard formidable que c'était contre lui, et non contre la Chine, qu'avait lieu l'occupation de la Mandchourie, mais... il n'a pas bougé ! L'alliance du prolétariat et des peuples opprimés s'est montré aussi inopérante que le pacte de la S.D.N. Cette aventure aura montré, espérons-le, à ceux qui se refusaient à le voir, le véritable caractère de l'occupation de l'Est-Chinois par les staliniens ; en reniant les déclarations de 18 et de 19 par lesquels la Révolution russe abandonnait solennellement les « droits » du czar sur l'Est-Chinois, les staliniens ne pouvaient nourrir que des buts impérialistes, non celui d'établir une base pour la « révolution permanente ».

Nous l'avions dit il y a deux mois : un seul pays pouvait avoir la volonté de faire obstacle au Japon, c'était l'Amérique. Elle ne l'a pas fait. Elle s'est contenté de faire la part du feu. Elle a accepté de livrer au Japon la Mandchourie, à condition qu'il n'en sorte pas. Lorsque le Japon a voulu, par l'occupation de Tchin-Tcheou, marcher en direction de Pékin, elle a opposé son veto. Ainsi sa politique apparait clairement : la Mandchourie, mais pas plus.

Cependant, si tout le monde a abandonné la Chine, les Chinois ne semblent pas, eux, vouloir s'abandonner. La démission de Tchang-Kai-Shek, et l'arrivée au pouvoir, sans doute imminente, si elle n'est déjà chose faite, de la gauche du Kuomintang, sont des faits qui peuvent être gros de conséquences. En particulier cela signifie que la lutte contre le Japon, en Chine même, va continuer et s'intensifier : par le boycott des marchandises japonaises, le meurtre et le pillage des ressortissants japonais.

Or, le Japon va-t-il rester impassible devant la destruction de ses intérêts en toute la Chine, intérêts qui sont plus grands au total que ceux qu'il possède en Mandchourie ? Va-t-il, satisfait d'être le maître absolu d'une province, se laisser évincer de dix-huit provinces ?

Qui le croirait ?

Mais alors, si le Japon veut défendre efficacement ses intérêts en Chine ailleurs qu'en Mandchourie, il lui faut au moins aller jusqu'à Pékin, occuper de nouvelles provinces, se faire reconnaître de nouveaux « droits ».

Il se heurtera alors au veto des Etats-Unis.

Le conflit du Pacifique n'est pas encore mûr. Mais l'occupation de la Mandchourie contribuera largement à le faire mûrir.

Un cochon qui était à vendre

LORD SNOWDEN

fait lord (comte) pour prix de sa trahison

(vu par le *New Leader*)

Un "pogrom" général

Lorsqu'un commerçant ne peut plus faire face à ses engagements, il réunit, ou plutôt on réunit pour lui ses créanciers, et ceux-ci lui consentent une réduction sur ce qu'il leur doit, après quoi le commerçant reprend ses affaires. C'est ce qu'on appelle une faillite et un concordat.

C'est une opération identique mais faite par voie d'autorité et à une échelle extraordinaire, qui caractérise le moment actuel de la crise. C'est par une colossale faillite, une gigantesque opération de réduction des dettes, que le capitalisme est en train, ces mois-ci, d'essayer de sortir de la crise.

L'Angleterre avait donné l'exemple. En laissant tomber la valeur de la livre, et en réduisant ainsi automatiquement ses dettes d'Etat et toutes celles de ses nationaux entre eux, elle a ouvert la voie sur laquelle, — après une personne si honorable ! — personne n'a plus eu honte de s'engager. Ses dominions, soit l'y avaient déjà précédée comme l'Australie, soit l'ont aussitôt suivie comme le Canada. Les boërs de l'Afrique du Sud seuls résistent, par amour-propre national, mais une si forte pression est exercée à leur encontre qu'il n'est pas sûr qu'ils puissent continuer à y résister.

Les pays scandinaves et certains pays baltes ont, eux aussi, suivi immédiatement l'Angleterre.

Les danubiens et les balkaniques auraient également, volontiers suivi. Malheureusement pour eux, la France, leur « tutrice », était là : elle leur enjoignit de n'en rien faire sous peine de se voir fermer sa caisse. Cependant, chez le plus grand d'entre eux, la Roumanie, le fardeau des dettes privées était tel qu'il lui fallait à tout prix les réduire par n'importe quel moyen. Au lieu de la faillite « insidieuse » par dévalorisation de la monnaie que lui interdisait la France, la Roumanie eut alors recours à la voie directe, à la réduction franche et brutale, à la manière de l'ancien Rome : les dettes de ses agriculteurs, qui étaient énormes et comportant des taux d'intérêts extraordinairement élevés, virent réduits, d'autorité, le mois dernier, leur intérêt à 4 %, pendant 30 ans.

Exemple suivi rapidement par Brüning. Les dernières ordonnances de « détresse » réduisent les dettes entre allemands, par réduction du taux d'intérêt, du tiers à la moitié selon le cas. Mais, ici, la question se complique. Soit bêtise, soit astuce, Brüning a ajouté à la réduction des dettes (et des loyers), la réduction des prix (et des salaires). Or la réduction des prix, si elle se produisait, annulerait les effets de la réduction des dettes. Une dette réduite de 10 % est aussi lourde aux épaules du débiteur, dont le chiffre d'affaires se trouve également réduit de 10 %, du fait de la baisse des prix. La prétention de Brüning de réduire la valeur de tout, uniformément de tout, n'est pas seulement une absurdité, elle serait, — si elle pouvait réussir — un simple coup d'épée dans l'eau. Ce ne serait qu'un changement de mots : on dirait neuf marks au lieu de dix, mais rien ne serait changé dans le rapport des différents paiements qu'on à se faire les classes, et, par suite, aucun changement de la situation économique ne pourrait en être attendu.

Mais s'il est très facile de réduire par voie légale les dettes et les loyers, parce qu'on est alors en présence de contrats passés et bien définis, il n'en est pas de même pour les prix. Les prix sont chose constamment variable. On sait ce qu'est une réduction de 10 % sur le prix d'aujourd'hui, mais comment déterminer si le prix de demain est inférieur à ce qu'il aurait été, si la loi n'avait pas « ordonné » sa réduction ! D'ailleurs, si le prix « légal » est jugé insuffisant par le producteur, celui-ci a toujours la ressource de ne plus produire, ou de produire autre chose, et d'obliger ainsi coûte que coûte au relèvement du prix. De même les salaires ne dépendent, en dernière analyse, que de la force ouvrière. L'une et l'autre de ces deux dernières réductions ne peuvent donc être, dans le cas le plus favorable, qu'une opération toute momentanée, tandis que la réduction des dettes et des loyers (anciennes dettes et loyers dans les anciennes maisons) est définitive. Si bien que les seules ordonnances efficaces de Brüning étant celles concernant les dettes (et les loyers), elles n'aboutiront simplement, elles aussi, qu'à la réduction des dettes, mais une réduction camouflée sous un programme de réduction générale de toutes les valeurs.

Au point de vue politique, ce camouflage est d'ailleurs une grossière erreur. Rien n'est plus populaire, surtout aux époques de crises, que la réduction des dettes. C'est ce qu'ont bien compris les nationaux-socialistes dont les récents succès électoraux semblent dûs principalement à ce qu'ils ont écrit, en lettres flamboyantes, cette réduction sur leurs drapeaux : réduction de l'intérêt des dettes par voie directe, à la manière de Brüning, mais aussi, et s'y ajoutant, réduction indirecte par la hausse des prix. Contre la social-démocratie, confite en honnêteté bourgeoise, voulant qu'un mark reste un mark, les nationaux-socialistes préconisent, aux applaudissements de la masse des débiteurs et des détenteurs de marchandises, l'inflation qui réduit les dettes et fait hausser les prix.

Et maintenant, voici, aux dernières nouvelles, le Japon qui, à son tour, entre dans la danse. Le ministère de « gauche » qui était au pouvoir, a dû démissionner parce qu'il voulait conserver sa valeur au billet de banque japonais, et par suite, maintenir les dettes à leur poids. Un gouvernement de « droite », inflationniste, lui a succédé, et, dans les 24 heures, a supprimé la convertibilité en or du yen.

Enfin, brochant sur le tout, deux commissions internationales sont actuellement réunies pour réduire les dettes « privées » des allemands à l'égard des banques étrangères, et la dette de leur Etat à l'égard des Etats de l'Entente. En même temps qu'Hoover-Mellon s'agitent pour obtenir de leur Parlement une réduction des dettes française et anglaise. Opérations qui, du fait de leur caractère international, occupent presque seules la chronique journalistique, mais qui ne portent en réalité que sur des sommes beaucoup moins importantes que celles déjà dites.

C'est donc à une faillite colossale, d'un caractère extrêmement général, que nous assistons. Une faillite qui frappe aussi bien chez les vainqueurs que chez les vaincus ou les neutres, aussi bien des petits pays que des grands, aussi bien l'Europe que l'Asie.

C'est — selon le mot très juste de Péra que l'on trouvera à la chronique des livres — un immense « pogrom ». Dans les sociétés paysannes où toute la fortune mobilière, et par suite les uniques prêteurs sont juifs, la masse des débiteurs, lorsque le poids des dettes devient trop lourd, descend dans le ghetto, tue ses créanciers, ou, pour le moins, détruit les titres et reprend les gages ; ... la question de la réduction des dettes se trouve

ainsi réglée. C'est la même chose aujourd'hui. Par voie d'autorité, c'est-à-dire de violence, les contrats « librement consentis » sont déchirés, et le créancier est privé de son droit de toucher ce dont il avait convenu avec son débiteur.

L'ennui est que les pogroms sont une arme à double tranchant. Ils allègent, certes, les producteurs, mais s'ils sont trop généralisés ou se répètent trop souvent, il arrive que lorsque les producteurs ont besoin à nouveau d'argent, ils ne trouvent plus à emprunter. Le pogrom généralisé et légalisé vida l'Espagne des juifs au XVe siècle, et — n'est-ce que coïncidence ? — l'Espagne, jusqu'alors à la tête du monde, tomba rapidement en décadence.

Il est certain qu'après la grande faillite actuelle, le capitalisme d'affaires trouvera beaucoup plus difficilement à emprunter à un taux raisonnable auprès de la masse « épargnante ». Une part importante de la plus-value risque donc de rester inemployée encore longtemps ; et par suite, le retour à une activité économique « normale » sera d'autant retardé.

Chose plus grave. Cette destruction d'un des principes fondamentaux du droit bourgeois : l'inviolabilité des contrats, détruit les bases de la morale capitaliste. Or aucune classe dominante ne peut vivre longtemps sans morale, celle-ci n'étant que la codification des règles dont l'observance est nécessaire à sa domination.

Il est devenu courant de dire que la crise actuelle est la plus grave de toutes celles qu'a connues jusqu'à présent le capitalisme. La chose reste à démontrer. Mais ce qui est certain, c'est que c'est la première fois que pour sortir de la crise le capitalisme, dans la moitié du monde, recourt à cette mesure de détresse qu'est la réduction des dettes. La réduction des dettes, par inflation, dans les années qui suivirent la guerre, se présentait comme une mesure exceptionnelle prise pour remédier aux conséquences d'un fait exceptionnel : la guerre. La réduction des dettes d'aujourd'hui présente un tout autre caractère, et combien plus grave. C'est pour sortir d'un de ses phénomènes les plus normaux, la crise cyclique de surproduction, que le capitalisme se trouve obligé aujourd'hui de recourir aux pogroms.

Une campagne de douze mois pour l'Unité Syndicale

La vie et la mort du Comité des 22

C'est un fait maintenant, le Comité des 22 est mort.

Ses adversaires sont contents ; les uns montrent une joie discrète, d'autres dansent la gigue. Ses amis sont désolés ; certains ne comprennent pas comment il a pu mourir ; ils en accusent Pierre ou Paul.

Je me permets de dire aux premiers qu'ils se réjouissent trop vite ; Ils sont débarrassés des 22, mais ils sont plus embarrassés que jamais par l'idée d'unité. Aussi les amis des 22 n'ont-ils pas lieu d'être découragés. Le Comité est disloqué, mais l'idée d'unité syndicale qui était sinon morte, du moins profondément endormie, il y a un an, est aujourd'hui bien réveillée, et plus vivante que jamais. N'est-ce pas l'essentiel ?

Pour comprendre la vie et la mort du Comité des 22, et pour en tirer les leçons nécessaires, il est utile de le prendre à sa formation, de suivre ses efforts de douze mois, de voir les concours qu'il a trouvés, ceux qui lui ont manqué, les obstacles qu'il a rencontrés, les ennemis qui se sont dressés devant lui. On comprendra mieux les résultats qu'il a obtenus dans l'une et dans l'autre C.G.T. à leurs congrès respectifs. Maigres résultats si on les compare à ce que nous voulions, à ce grand courant que nous rêvions de soulever à l'intérieur de chaque C.G.T., et qui devait les pousser à se rapprocher, à fusionner ensemble dans un congrès commum.

Nous n'avons pas réussi, il faut le reconnaître. Mais nous n'avons pas échoué non plus. L'idée est réveillée ; seulement la gaillarde est indocile ; elle entend agir à sa tête, au lieu de se plier au plan de réalisation esquissé par les 22. Que faire ? Suivre la gaillarde ou rester patiemment sur notre plan primitif ? Mettre la formule au-dessus de l'idée ? Surtout quand la formule se trouve vidée de la substance qu'elle contenait la veille. Et qu'ainsi rester fidèle à la formule, c'est devenir infidèle à l'idée.

Le Comité des 22, à cet endroit difficile, n'a pas su se décider. Ses points de vue inconciliables se sont heurtés. Il ne lui restait plus qu'à se dissoudre. C'est ce qu'il a fait. Chacun a repris sa liberté.

Déjà des camarades du tiers autonome, les militants de la Fédération autonome des Fonctionnaires, ont usé assez largement de cette liberté. A leur congrès ils ont parlé de fidélité et d'infidélité, de crime même, des deux autres tiers qui auraient eu le mal de mer, etc... Je veux profiter d'une même liberté. Non pour le plaisir de polémiquer, mais pour rechercher qui, d'entre nous, vraiment, a eu peur d'attraper le mal de mer.

Pour comprendre quelque chose dans les discussions présentes, il faudra bientôt se spécialiser et

ne faire que cela. On a tout embrouillé à plaisir. On ne faisait sûrement pas mieux à Byzance. Le fond des questions disparaît sous des tombereaux de considérations secondaires. Débrouiller, nettoyer, ce coin de l'unité est indispensable. C'est à cette condition que les hommes de bonne volonté cesseront d'être déroutés et que l'idée d'unité elle-même retrouvera son éclat et sa force.

Les obstacles à l'unité ne pèseraient pas lourd si la classe ouvrière voyait clairement le terrain où elle s'engage. Les 22 n'ont fait un peu de travail que dans la mesure où ils ont interprété exactement les événements, où ils ont traduit le besoin permanent d'unité renforcé aujourd'hui par un besoin occasionnel pressant. La classe ouvrière est en effet travaillée par le besoin instinctif de réaliser son unité, de se séparer des autres classes qui l'exploitent et l'oppriment, de rassembler tous ses membres et de coordonner leurs efforts en vue de son émancipation. Mais par dessus le besoin instinctif et permanent, une période de crise économique rend pressante la nécessité de rallier toutes les forces ouvrières pour l'œuvre immédiate de défense. Ceux qui mettent obstacle à l'unité vont contre les événements, contre les grands besoins de la classe ouvrière; ils seront balayés un jour ou l'autre, et cela ne saurait tarder. Il importe peu que le Comité des 22 soit disloqué du moment que le mouvement pour l'unité continue.

La naissance du Comité des 22

Un certain nombre de légendes se sont formées. Dans certains milieux confédérés on m'a attribué la paternité du Comité. Dans d'autres milieux on l'attribue aux seuls militants de la Fédération autonome des Fonctionnaires. La vérité est assez différente.

Si quelqu'un n'est pour rien dans la fondation des 22, je puis dire que c'est moi. Capocci se fourrait le doigt dans l'œil quand il écrivait dans l'« Echo des Employés » de janvier 1931 : « Les « Amis de l'Unité » ayant raté leur coup, il aurait été bien étonnant que l'approche du Congrès confédéral ne ramenât quelque manœuvre des éternels mécontents, ça y est ! 22 particuliers, manœuvrés par Monatte, ont décidé une nouvelle campagne de désorganisation des forces ouvrières ! » Non seulement, je n'ai manœuvré personne, mais j'ai été manœuvré moi-même puisque je n'ai fait que répondre à l'appel et même, je puis bien l'avouer, marché d'un pas lent de territorial,, même de réserviste de la territoriale.

Le Comité des 22 a deux pères, le Comité de l'Indépendance du Syndicalisme et la Fédération Autonome des Fonctionnaires. Il est né de conversations entre Chambelland, Laplagne et Piquemal. Je soupçonne les deux jeunes d'avoir mijoté ça. Depuis longtemps Chambelland pensait à une double campagne pour l'unité aboutissant à la présentation simultanée dans les deux congrès confédéraux d'une même résolution en faveur de l'unité. Il y pensait en 1927, peut-être déjà en 1926. Il eut l'occasion de s'en entretenir avec Laplagne, avec Piquemal au moment où les militants de la Fédération autonome des Fonctionnaires, échappant comme nous, mais quelques années plus tard, à l'influence bolcheviste et revenant au syndicalisme révolutionnaire, se rapprochaient de nous. C'était le moment où ils se réclamaient hardiment de la charte d'Amiens. L'idée de Chambelland leur sourit. Une première petite réunion eut lieu dans le courant de l'été, à laquelle il ne me fut pas possible d'assister.

Le projet une fois conçu, il fallait recenser les militants de toutes tendances qu'on supposait attachés à l'unité syndicale et les pressentir. Ce travail de recherches et de démarches demanda quelque temps. Je n'y pris aucune part. Des militants pressentis se récusèrent tout de suite, d'autres hésitèrent, puis finalement ne vinrent pas. On peut affirmer en tout cas que nul esprit de clan ou de tendance ne présida au rassemblement des 22. Tous les « suspects » de sympathie pour l'unité furent pressentis. Quelques impairs furent commis. Probablement quelques oublis aussi. Mais ceux qui conviaient Milan, Bouyer, Le Pen, Guigui montraient bien qu'ils n'entendaient pas ouvrir une chapelle mais lancer un large mouvement. Car on ne peut leur faire reproche de n'avoir pas invité des éléments qui ont érigé la scisison en doctrine et qui veulent autant de syndicats qu'il y a de tendances ou d'opinions politiques.

Il s'agissait d'établir un lien entre les divers îlots de partisans de l'unité qui surnageaient dans l'océan de la division syndicale. Quoique peu nombreux, par leur seule réunion ils apparaissaient de suite comme une force. C'était d'abord la Fédération autonome des Fonctionnaires. Puis, dans la C.G.T.U., le Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme, qui avait fini par englober les minorités n° 1 et n° 2 et les éléments unitaires de la Ligue Syndicaliste. Du côté de la C.G.T., pas d'organisation, mais des militants plus ou moins isolés, plus ou moins représentatifs. Delsol, le secrétaire du Gaz de banlieue, et Hagnauer, le secrétaire adjoint de la section de la Seine du S.N. des Instituteurs, acquis d'avance, puisque appartenant à la Ligue Syndicaliste. L'acceptation de Marthe Picharel, membre de la C.A. du S.N., avait plus de prix, mais elle ne pouvait que paraître toute naturelle. L'effet de surprise devait être produit par l'acceptation de Dumoulin et par celle de Digat.

Chambelland se chargea d'aller tâter Dumoulin : ils avaient récemment échangé quelques articles de discussion sans s'égratigner. En outre, depuis deux ou trois ans, sur un certain nombre de questions, comme la rationalisation, la politique de collaboration, la lutte contre la guerre, soit dans des articles, soit dans des interventions de congrès, l'ancien secrétaire adjoint de la C.G.T. avait marqué un retour très net au syndicalisme révolutionnaire. L'abordage était possible. Chambelland revint triomphant de Denain, avec une acceptation sans réserves.

Quant à Digat, c'est Laplagne, je crois, qui le vit, en compagnie de Fronty ; il accepta, sans hésitation.

On pouvait risquer de se réunir, le dîner projeté ne serait pas un four, quelque chose de sérieux en sortirait certainement. C'est ainsi que naquit, le Dimanche 9 Novembre 1930, le Comité des 22, qui devait être qualifié de « Comité hétéroclite », dans le rapport moral de la C.G.T. du dernier congrès, et dont « l'esprit paraissait spécialement dirigé contre l'organisation régulière ».

Comité hétéroclite ! Pensez donc, il y avait à peu

près toutes les tendances syndicales représentées dans le Comité des 22, depuis des communistes, ou presque, jusqu'à des réformistes syndicaux. Une mosaïque, a-t-on dit. Non, pas une msoaïque. Les morceaux, dans ce cas, en seraient divers et soudés du dehors, alors qu'ils étaient tous des syndiqués, des travailleurs, liés par le dedans, par une pensée commune, celle de l'impuissance d'un mouvement syndical tronçonné, par un sentiment commun celui de l'unité de la classe ouvrière. Le Comité des 22, formé uniquement de travailleurs et de syndiqués, était évidemment moins hétéroclite que tous ces comités, depuis le Secours national de 1914 jusqu'au Comité Franco-Allemand actuel, où l'on a vu voisiner les secrétaires confédéraux avec les gouvernants, le cardinal Amette, ou les potentats du Comité des Houillères et du Comité des Forges.

J'ai idée que le secrétaire confédéral qui a voulu être dédaigneux et méprisant avec son épithète d'hétéroclite a simplement trahi son goût pour les belles relations. Un comité formé avec des bourgeois n'est pas un comité hétéroclite. Formé entre travailleurs, c'en est un !

Pourtant nous avions des gens bien parmi nous. Roger Francq, de l'Ustica, avait été amené par Piquemal. Nous ne nous sommes pas demandés sur le moment si l'Ustica aurait place dans l'unité syndicale ouvrière reconstituée. Mais assez vite, Francq s'est senti mal à l'aise parmi nous. Il nous a quittés sous d'assez piètres raisons. Il n'acceptait pas de se trouver à une même tribune que Dumoulin. Fichtre ! il avait bien accepté de mettre sa signature à côté de la sienne au bas de la déclaration du 9 novembre. En outre cet homme si difficile, ne figure-t-il pas dans des Comités de Georges Valois, qui voulait, il y a cinq ou six ans, nous faire avaler l'huile de ricin fasciste ? Les raisons invoquées par lui pour démissionner ne sont donc pas vraies. Quelles sont les véritables ? D'abord la pression sur lui du parti communiste. Ceci encore: un bourgeois qui va chez les ouvriers ne comprend pas qu'on l'y regarde en égal et s'en trouve froissé. Nous n'avions pas pensé à cela ni éprouvé le besoin d'avoir quelqu'un pour nous diriger ni pour établir notre programme.

Non, notre Comité n'était pas hétéroclite, mais il était formé d'hommes, qui malgré tout ce qui les unissait, pouvaient difficilement oublier tout ce qui les avait séparés dans le passé et qui avaient besoin de retremper leur confiance mutuelle dans un travail commun.

Entourés d'ennemis

On l'a vu : pour les dirigeants de la C.G.T., le Comité des 22 était spécialement dirigé contre elle.

Pour ceux de la C.G.T.U., il en était de même. Le Comité des 22 n'avait pas d'autre but que de la désorganiser. Comme leur vocabulaire est plus coloré, nous étions des empoisonneurs, des scissionnistes, des rénégats, des traîtres.

Même sympathique accueil de la part de de la minuscule C.G.T.S.R.

L'Opposition unitaire et les Trotkystes, pour donner des gages de révolutionnarisme, nous tapait dessus à tour de bras.

La presse anarchiste nous faisait injurier par un Loréal.

Chez les socialistes, la droite disait à Digat : « Vous n'avez pas honte ? ». Tandis que la gauche, en regardant Dumoulin, puis Zyromski, gémissait : « Que faites-vous là ! »

Pourtant, le Comité des 22 n'était dirigé ni contre la C.G.T. ni contre la C.G.T.U. Il ne voulait asservir ni l'une, ni l'autre. Il entendait servir uniquement la cause de l'unité. Pour ruiner par avance tout reproche, il avait précisé dès le début que chacun devrait rester fermement attaché à son organisation syndicale propre, sans arrière-pensée comme sans manœuvre, tout en y poursuivant sa propagande en faveur de l'unité.

« Les 22, disait la déclaration initiale du 9 novembre 1930, se sont mis d'accord pour lancer l'idée de la reconstitution de l'unité syndicale dans une Centrale syndicale unique, sur les bases de la Charte d'Amiens. La réalisation de cette idée ne se conçoit, à leur avis, que dans la pratique de la lutte de classes et dans l'indépendance du mouvement syndical, en dehors de toute ingérence des partis politiques, des fractions et des sectes, ainsi que des gouvernements ».

C'était parler clair, dire exactement ce que nous voulions. Les adversaires de l'unité, eux, ne peuvent dire qu'ils ne la veulent pas. Ils sont obligés de paraître la vouloir, car ils savent que les travailleurs, eux, la veulent. Aussi, en avant, les tours de prestidigitation ! Ils paraîtront ce qu'ils ne sont pas et nous feront passer pour ce qu'ils sont en réalité.

C'est bien rarement, et seulement au cours de conversations privées que l'on pourra entendre ce que disait Parizot, le secrétaire de l'Union départementale Confédérée de l'Allier, à un de nos amis, à une sortie de séance du congrès de Bullier : « Monatte a raison de dire que nous ne voulons pas de l'unité. C'est vrai. Mais la C.G.T.U. n'en veut pas davantage ». Quel accès de franchise !

Du côté de la C.G.T., il y a un an, les dirigeants, et la majeure partie des cadres des syndicats étaient bien installés dans la scission. Ils croyaient que leur Centrale continuerait tranquillement à se développer. Repartie bien faible en 1922 n'avait-elle pas retrouvé des forces assez vite ? Certes, les méthodes de collaboration, auxquelles ils avaient sacrifié depuis quinze ans tout ce qui caractérisait jadis la C.G.T., traversaient une période de difficultés, mais, patience ! Le moulin du B.I.T. moudrait un jour autre chose que du vent, et le Conseil économique résoudrait d'autres problèmes que la réforme du calendrier. Quel besoin de changer de méthodes ? Quel besoin de l'unité ? Il n'y avait évidemment que d'éternels mécontents pour y penser.

Capocci, lui, n'est pas un mécontent. La corporation des employés est supérieurement organisée et si elle ne se bat guère c'est évidemment parce qu'elle n'en a nul motif. Il faut être des déçus, des déchus, des aigris, des militants en disponibilité pour s'imaginer que la classe ouvrière recule chaque jour un peu plus, et que c'est la faute, pour une bonne part, de ses divisions. Les militants en service comme Liochon ne voient rien de pareil. Pourtant, ils ont bonne vue puisqu'ils aperçoivent derrière le paravent de l'unité un essai de reconstitu-

tion, sous une nouvelle forme, des comités syndicalistes révolutionnaires qui brisèrent, paraît-il, l'unité et firent tant de mal au syndicalisme ouvrier ! Pauvres C.S.R. ! Faut-il que leur histoire soit mal connue et que les prestidigitateurs aient d'habileté ! On nous accusait encore d'avoir derrière la tête un projet de 3e ou de 4e C.G.T. Comme s'il n'y en avait déjà pas trop de deux !

Voilà en gros ce que l'on pensait à la C.G.T. il y a un an. L'unité c'était dans la C.G.T. qu'elle devait se faire, avec, à l'entrée, un tourniquet doublé d'une bonne barrière : les conditions posées lors de l'admission des Fonctionnaires et un programme devant lequel s'agenouiller. Ainsi, lentement, paisiblement, l'évolution naturelle des choses devait aboutir par les faits, selon l'expression de Savoie, à la condamnation morale des auteurs de la scission de 1921. Tous les avantages à la fois !

C'est sur cette tranquillité que tomba le pavé des 22.

Il tomba, par contre, sur une C.G.T.U. fiévreuse et maladive.

Au début, en 1922, ses effectifs n'étaient pas moindres que ceux de la C.G.T. Mais, avantage sur sa rivale, elle comptait à peu près tout ce qu'il y avait de plus agissant dans la classe ouvrière. Huit ans après, en 1930, que lui restait-il de ses effectifs, de son influence, de sa valeur d'action ?

Au lieu de s'accroître, ses effectifs avaient fondu assez gravement. De combien ? Difficile à dire. Les rapports financiers de maintenant sont inintelligibles, même pour les initiés. Mais, à n'en pas douter, les Fédérations de la grande indutsrie adhérents à la C.G.T.U. n'avaient plus que la peau et les os. Celles des Cheminots et des services publics voyaient tomber non seulement leur graisse, mais leur chair. Le reserrement qui devait donner des fédérations colossales ne montrait que des squelettes. Quant aux Unions régionales, à l'exception de celles de la Seine et du Nord, se soutenant encore, toutes les autres ne paraissaient guère vivantes.

Son influence avait sérieusement baissé. C'est que la C.G.T.U. avait annoncé comme étant là tant de choses qui n' étaient pas qu'on ne pouvait plus la croire. La prise du pouvoir était là en 1924, le fascisme en 1925, la guerre en 1926 et rien ne s'était encore présenté. Inutile de s'occuper des assurances sociales en 1929, l'Europe serait en feu et aurait d'autres préoccupations. Les assurances sociales avaient été appliquées et l'Europe, au lieu de s'embraser, se refroidissait un peu plus.

Sa valeur d'action, si grande il y a huit à dix ans avait pareillement décliné. Elle l'avait mutilée par des tentatives de grèves générales au cours desquelles elle avait montré qu'elle cherchait moins à arrêter la guerre au Maroc, à empêcher l'exécution de Sacco et Vanzetti, à briser les courants impérialistes, qu'à avoir l'air de faire quelque chose. Ensuite elle avait fini de la gaspiller, corporation par corporation, par des grèves, pour le recrutement, pour le communiqué, pour l'aventure. Elle lui avait porté le dernier coup en prenant les grévistes pour des soldats qu'on mène au feu sans prendre la peine de les consulter et sans leur permettre de diriger les opérations.

Tout cela, effectifs perdus, influence en baisse, valeur d'action compromise, provenant d'une même maladie : l'esprit de secte communiste. Oublié le syndicalisme de masse ! Oubliée l'unité ! La C.G.T.U. pouvait changer son enseigne, gratter le mot **unitaire** et le remplacer par le mot **communiste.**

Loin de penser à se soigner, la C.G.T.U. n'avait qu'un souci : comment se débarrasserait-elle de sa minorité ? Par l'exclusion ou par le départ à coups de provocation ?

Voilà où en était la C.G.T.U. quant parut l'appel de l'unité lancé par les 22.

La réponse de ses dirigeants fut énergique. Merde pour l'unité ! répondit Claveri. C.G.T. unique égale C.G.T. de trahison ! proclama Monmousseau. Et menaçant à l'égard des militants de la C.G.T.U. signataires de la déclaration des 22, Semard les qualifia de « corps étarnger » dans le mouvement révolutionnaire.

A défaut de leurs dirigeants, qu'allaient faire les militants du rang de la C.G.T.U., qu'allaient dire les communistes qui avaient cru sérieusement à l'unité, au syndicalisme de masse, à l'intérêt du parti se confondant avec l'intérêt de la classe ouvrière ?

Je dois avouer que, pour ma part, je leur faisais confiance ; je pensais qu'ils seraient nombreux à ne pas se dégager ; je les voyais, bravant mots d'ordre et consignes, se faisant exclure du parti plutôt que de piétiner les bases essentielles du syndicalisme révolutionnaire, et même du communisme tel que nous l'avions compris jadis. J'eus beau regarder, je ne vis rien et il n'y a pas très longtemps que j'ai appris, par hasard, que Gariec, un douanier de Rouen, avait préféré se laisser exclure par sa cellule plutôt que de retirer sa signature du manifeste des 22. Y a-t-il eu par le pays d'autres cas Guriec ? Des Guriec appartenant à des syndicats unitaires et non comme Guriec à des syndicats autonomes. Nous ne les connaissons pas. Nous avons laissé perdre le bénéfice de ces exemples.

Le dreadnought à rames

J'admire les camarades qui vont partout disant : « Quel dommage qu'un mouvement si bien parti se soit brisé au premier écueil !»

D'abord, le mouvement n'est nullement brisé ; il est plus fort qu'il n'a jamais été. Quant au Comité qui l'avait lancé, dites-vous bien qu'il avait résisté déjà à pas mal d'écueils avant d'arriver à Japy. Lorsqu'on voit le chemin suivi, on se dit même que c'est un miracle qu'il ne se soit pas disloqué beaucoup plus tôt.

Vous êtes-vous représenté dans quel état le Comité des 22 et ses sections départementales se trouvaient à la veille de Japy ? Il ne s'agit pas de les voir autrement qu'ils étaient. Des sections ignorant les résultats des assemblées générales des syndicats et incapables d'en informer le secrétariat du Comité. Si bien que nous ignorions combien de syndicats et lesquels s'étaient prononcés pour la motion des 22. Aussi le chiffre de mandats, moins que brillant, recueilli au vote sur le rapport moral, puis sur l'unité, ne vint-il que confirmer nos craintes.

Les discours de Digat et de Dumoulin avaient produit une impression profonde sur le Congrès. Mais il était trop tard pour qu'ils modifient le sens des mandats reçus par les délégués. D'ailleurs, ce mot d'un député reste toujours juste : « Un discours

a quelque fois changé mon opinion, il n'a jamais changé mon vote ».

Le fait brutal est là. Sur 2.539 syndicats représentés, 132 seulement avaient voté la motion des 22.

Le travail, ingrat ou pas ingrat, des sections départementales se mesurait là. Nous l'avons constaté sans récriminer contre personne. Il prouvait que la plupart des sections n'existaient que sur le papier. Parmi celles qui vivaient réellement, la meilleure, la plus active, sans nul doute, et qui avait montré le plus d'initiative, celle de la Loire, n'avait pu entraîner que 6 ou 7 syndicats de son département sur 50 à 60.

Il ressort donc que ce n'est pas l'attitude du tiers confédéré des 22 à Japy et après Japy qui a affaibli le Comité pour l'unité syndicale. Sa faiblesse date d'avant. Nous avons le droit de nous retourner vers ceux qui nous font tant de reproches et de leur demander ce qu'ils ont fait de novembre 1930 à septembre 1931 et s'ils ne se sont pas éveillés seulement en octobre ?

Ici même, à la R.P., peut-on oublier que nous n'avons pas pu mener à bout cet inventaire de dix ans de scission, département par département, que nous avions commencé sur la proposition de Lavenir du Rhône ? Lavenir lui-même ne devait pas nous donner sa contribution départementale et aucun camarade de Lyon, malgré nos demandes, n'était venu le suppléer. Sur une quarantaine de demandes particulières, faites à quarante camarades de départements différents, j'avais obtenu une douzaine de réponses et de promesses dont la moitié à peine furent tenues. Et je ne parle pas de l'appel général fait et répété dans l'« Entre Nous ».

Il ne s'agit pas de se montrer tout bouillant au lendemain de la bataille. Il fallait se réveiller à temps. Il ne s'agit pas d'accuser l'excessive sensibilité ou la maladresse, ou la malhonnêteté des camarades parisiens, et aussi de quelques provinciaux. Ils ont fait ce qu'ils ont pu, sans même se décourager d'être si mal soutenus, et d'être aussi peu nombreux au moment de se battre.

Je pense même que si, dans l'ensemble, l'atmosphère du mouvement syndical est plus sympathique aux 22, plus favorable à l'unité aujourd'hui qu'il y a six mois, cela tient à l'attitude du tiers confédéré à Japy et à celle du tiers unitaire à Magic-City.

* * *

Certainement, nous avons commis pas mal de fautes d'organisation et de tactique au long de notre campagne de douze mois. J'en veux signaler la plus importante.

A deux reprises nous avons raté l'occasion de battre le fer pendant qu'il était chaud. Du 9 novembre 1930 au 11 janvier, aucun travail de correspondance n'a pu être fait par le secrétariat du Comité. Laplagne, pris déjà par sa profession aux indirectes et par ses fonctions de secrétaire de la Fédération autonome des Fonctionnaires, ne pouvait donner une troisième journée de travail au Comité des 22. Il était obligé de se borner à ouvrir le courrier. Y répondre ? Impossible. Stimuler, prospecter ? Plus impossible encore. Deux mois d'attention passionée, deux mois d'élan, ont donc été perdus.

Est venue ensuite la Conférence du 11 janvier qui devait lancer à grande volée l'idée d'unité. Nous aurions dû sortir son manifeste le lendemain même ; nous l'avons sorti un mois après. J'en suis responsable pour une bonne part ; une fâcheuse idée me passa par la tête à la réunion du Comité qui se tint une huitaine après la Conférence. Du moment que le manifeste n'avait pas été tiré en tract tout de suite, pourquoi ne le lancerait-on pas sous la forme d'un tract illustré, d'une feuille qu'on est incité à garder au lieu de la jeter aussitôt lue ? En quelques jours, Grandjouan pourrait nous faire ça. Hélas ! cela nous prit, en discussions, en examen de dessins, deux ou trois semaines pour un assez piètre résultat. Une fois de plus nous avions laissé s'évaporer l'enthousisame.

Le Comité des 22 avait besoin d'un organe au moins hebdomadaire pour s'exprimer, pour suivre le travail fait partout en faveur de l'unité, pour se défendre, pour attaquer. Mais il l'avait cet organe, allez-vous dire. Le « Cri du Peuple » n'était-il pas là ? Non, il ne l'avait pas. Ou plutôt quelques membres du Comité, particulièrement Roger Francq et la plupart des militants de la Fédération autonome des Fonctionnaires se refusaient à admettre le Cri comme organe du Comité des 22. En raison de ses polémiques contre les dirigeants unitaires. Pour démontrer le sérieux de son reproche et son aversion pour les basses polémiques, Francq devait en ouvrir une au sein même des 22, par lettres et par un article du « Fonctionnaire Syndicaliste » sans avoir l'élémentaire courage de venir s'en expliquer en face et de vive voix au Comité. Tout cela, j'y reviens, sous la pression du parti communiste. Le Comité a commis une faute en ne se servant pas mieux du « Cri du Peuple» qui avait été pourtant son véritable berceau.

Le Comité avait besoin d'un ou deux pèlerins, un confédéré et un unitaire, pour faire le tour de France, visiter les grands centres, et même les petits, aller sur place recenser les éléments favorables à l'unité syndicale et les aiguillonner, réchauffer les tièdes, tirer par le bras ceux qui hésitaient à se joindre à nous. Si des tournées de ce genre avaient été faites, au lieu de meetings au petit bonheur, de meilleurs résultats auraient été obtenus. En tout cas, nous aurions connu nos forces et celles de nos adversaires. Pourquoi le Comité n'a-t-il pas eu ces pèlerins ? Je ne crois pas me tromper en disant que c'est parce que certains membres, n'appartenant ni au tiers confédéré, ni au tiers unitaire, ne voulaient pas de Dumoulin comme pélerin confédéré, alors qu'il était tout désigné pour cela.

Ce que j'écris là, nous nous le sommes dit plusieurs fois entre camarades. Cela amena un jour l'un d'entre nous à conclure : « Une fois de plus nous avons lancé un dreadnought et nous voulons le faire marcher avec des rames ». Nous lançons une grande idée et nous voulons la réaliser avec de tout petits moyens.

* * *

Notre campagne était d'autant plus difficile à mener que la plupart d'entre nous n'avaient jamais travaillé ensemble. On ne demandait qu'à avoir confiance les uns dans les autres. Mais cette confiance ne pouvait se former qu'à la suite d'épreuves multiples. Surtout avait-on bien la même conception de l'**unité**, la voulait-on bien tous ardemment, réellement ?

Dès le 20 novembre, vingt jours après le baptême, Piquemal, par des déclarations au Congrès des Fonctionnaires, provoquait un bel émoi dans l'équipage. Répondant à diverses questions posées par Monmousseau, il faisait sur le front unique, sur Moscou, sur Genève, sur la défense nationale, des déclarations que certains membres des 22, comme Digat par exemple, ne pouvaient contresigner. Dans l'esprit de Monmousseau, il était évident qu'il y avait le désir de jeter la zizanie parmi les 22 et de faire reculer les éléments confédérés les plus représentatifs. Ce désir ne se réalisa pas. Les 22 n'étaient-ils pas une réunion de militants de toutes tendances, donc en désaccord sur beaucoup de points, mais unis sur un point, essentiel celui-là, l'unité syndicale.

Restait la conception que chacun s'en faisait. Celle de Piquemal et de Roger Francq n'était pas la mienne, ni celle de beaucoup d'autres camarades. Je n'attachais peut-être pas alors à cette divergence toute l'importance qu'elle méritait. Elle me frappa, cependant. J'écrivis ceci dans la R.P. du 5 janvier 1931 :

« Piquemal se montre bien naïf en concédant que la définition de l'unité donnée par Monmousseau cadre avec la sienne. Si Monmousseau n'a pas dit brutalement comme son copain Claveri : « Merde pour l'unité ! », tous ses propos et tous ses actes montrent qu'il ne veut pas davantage de l'unité. Il ne faut pas couper dans l'opposition que l'on dresse entre l'unité pour l'unité, ou l'unité sentimentale, et l'unité de classe, l'unité pour l'action. L'unité de classe, s'est précisément l'unité pour l'unité. Par le simple fait qu'elle s'unit, la classe ouvrière se sépare de la classe bourgeoise; elle acquiert le sentiment de sa propre force ».

Au Congrès des Fonctionnaires de novembre 1930, Piquemal ne s'était pas montré naïf, il n'avait pas fait à Monmousseau une concession de forme, il n'avait fait qu'exprimer sa propre conception. Il lui faut mettre un plumet révolutionnaire à l'unité syndicale. Il ne voit pas que c'est le fait par lui-même qui est révolutionnaire. De là, deux conceptions de l'unité syndicale. De là, deux variétés de partisans, ceux qui tiennent au fait, et ceux qui tiennent au plumet.

Chacun de nous était animé du désir de rallier au mouvement pour l'unité le plus possible d'éléments et chacun s'efforçait d'entraîner ceux dont il se sentait le plus proche. C'est dans cet esprit que nous consentîmes, le 11 janvier, que le manifeste ne parlât pas de la charte d'Amiens. Cela devait faciliter le ralliement des communistes ou sympathisants communistes à la Boursicot et des centristes de l'Enseignement, en particulier de ceux qui, comme Rollo, ne pensaient pas que l'unité syndicale ne soit ni réalisable ni souhaitable. Concession inutile, peut-être même dangereuse, puisque l'«Humanité» a pu mettre dans la bouche de Piquemal ces paroles qu'il aurait prononcées au dernier congrès des Fonctionnaires : « Les événements nous ont mis d'accord sur la Charte d'Amiens en ce sens qu'il n'en est plus question ».

De même, quand Dumoulin, répondant aux commentaires de Léon Blum sur le manifeste du 11 janvier, offrait un bouquet de fleurs un peu gros au léader socialiste, nous étions nombreux à faire la grimace. Sans doute était-il animé lui aussi par le désir de rallier le plus d'éléments socialistes au mouvement d'unité. Ce n'était certainement pas le meilleur moyen. Mais l'important était, tout en penchant d'un côté, de ne pas tomber de la plateforme de l'unité. Heureusement, personne ne tomba par la portière, sauf Francq.

* * *

Toutes les lacunes d'organisation, les fautes de tactique, les difficultés intérieures du Comité des 22 ne sont pas pour un dizième dans notre défaite. Celle-ci a été l'œuvre des deux appareils confédéraux.

Nous connaissions leur force et le poids dont ils pèsent l'un et l'autre sur les syndicats. Il y a autant de centralisme omnipotent et étouffant, dans chacune des C.G.T. Je ne leur supposais pas tant d'habileté. S'ils apportaient le même talent à organiser la lutte contre le patronat, ils mériteraient tous deux de sacrés éloges.

Tout de suite le bureau de la C.G.T. alerta les Unions départementales, qui eurent charge à leur tour d'alerter les secrétaires des syndicats contre le grave danger qui allait menacer. On sait que les permanents d'U.D. sont maintenant les préfets de la C.G.T. Dès le 21 novembre une circulaire leur enjoignait de se garder de prendre part à la campagne d'unité et leur rappelait « l'action funeste » des C.S.R. Quant aux Fédérations, « il faut avoir assisté à la réunion de la C.A. de la C.G.T., écrivait Glay dans « Le Soir » du 27 novembre pour comprendre que pas une seule Fédération de métier n'est décidée à recommencer l'effort qu'elle a dû faire après 1920 pour consolider ses organisations contre les coups de bélier des autonomes et des unitaires. » Le quotidien confédéré Le Peuple était fermé. Même Dumoulin ne pouvait y répondre aux attaques de Savoie.

Tout fut essayé pour détacher Digat et Marthe Pichorel. Digat n'avait pu assister à la réunion du 9, on le savait; il fallait l'amener à reprendre sa signature. Il n'en fit rien. Même fermeté de la part de Marthe Pichorel.

Tout fut mobilisé pour barrer routes et chemins à la propagande des 22. Réussissait-elle à se glisser quelque part, on accourait pour l'écraser. Quelqu'un lui manifestait-il intérêt, on tentait par tous moyens de le faire se reprendre.

Les arguments ne manquaient pas. Les chefs communistes et unitaires se chargeaient d'en fournir chaque jour de nouveaux. Agitation et grève chez les mineurs. Avec Kléber Legay un courant favorable à la grève, secouant la domination de Maës, le digne successeur de Basly, se dessine dans les syndicats confédérés du Nord et du Pas-de-Calais; vous pensez bien que les unitaires ne vont pas chercher à joindre leur effort à ce courant. Il leur faut le bénéfice de l'opération. Tant pis si celle-ci est vouée à l'échec.

Arrive la grève du textile. Les syndicats confédérés cette fois, sont à la tête. Ils sont traités aussi violemment que l'avaient été les syndicats de mineurs qui n'avaient pas marché. Quand ils sonnent l'ordre de retraite, alors que la débandade s'est déjà mise dans les rangs grévistes, ils sont naturellement accusés de trahison. Le « Cri du Peuple » s'est vu reprocher cent fois d'avoir, vers le milieu de la

grève, rapporté les paroles d'un militant du Nord suivant lesquelles il n'y avait aucun reproche à faire aux syndicats confédérés. Le « Cri » n'a pas cru devoir dire qui lui avait tenu ces paroles; il a eu raison. Mais il n'a pas riposté, en tout cas, pas assez fortement: « Fichez-moi la paix ! Ces paroles, c'est un des principaux militants communistes de la région en grève qui me les a dites ».

Arrive un lock-out à Limoges. Syndicats confédérés et autonomes font leur possible pour le briser. Trahison encore. Trahison partout.

Les dirigeants de la C.G.T. peuvent dire à leurs collègues d'en face: « N'en jetez plus; avec ça les partisans de l'unité peuvent s'amener; ils seront servis ».

C'est ainsi qu'on réussit à empêcher Dumoulin de venir à Japy avec un mandat du syndicat des mineurs du Nord. Quant à moi qui ne voulais pas y aller, pensant qu'il valait mieux laisser à un militant comme Villeval le soin de représenter le syndicat parisien des correcteurs, une intervention de lui en faveur de l'unité pouvant être plus utile que venant de moi, j'eus le spectacle de la plus belle concentration qu'on puisse imaginer contre les 22. Pas le spectacle, seulement le compte rendu du spectacle, puisque, me trouvant en vacances, je n'appris la date de l'assemblée générale de mon Syndicat qu'une fois qu'elle fut tenue. Notre brave type de secrétaire avait d'ailleurs ingénûment raconté quelque temps avant que notre syndicat ne pouvait pas marcher avec le clan des 22 ; ce serait se mettre mal à la fois avec Largentier, et les réformistes du Livre, et avec les communistes. Touchante rencontre. Il y eut mieux encore. A l'assemblée générale, ce fut Lecoin, l'anarchiste Lecoin (1), qui présenta la motion de la Chemiserie-Lingerie bénie par toutes les huiles de la C.G.T. Il la fit voter presque sans discussion, avec quelques légers amendements proposés par des communistes. Il y avait tant de protestation d'amour dans cette résolution de la Chemiserie-Lingerie que les syndiqués non avertis pouvaient écrire en effet, que le Syndicat, en votant cela, restait fidèle à sa position d'ancien défenseur de l'unité.

Les 22 à Japy

Nous espérions que les deux C.G.T., suivant une règle établie, tiendraient leur congrès à la même époque. La minorité unitaire en avait refait la proposition. Au lieu de cela, la C.G.T.U. recula le sien de deux mois. Elle prétexta une insuffisante préparation. En réalité, elle ne voulut pas que la bataille pour l'unité fût livrée en même temps par les 22 dans les deux congrès confédéraux, les deux débats n'auraient pas manqué de s'influencer l'un l'autre, et de gagner en chaleur. De cette manière, elle avait, en outre, le temps de voir venir, et de prendre ses dispositions en conséquence.

Quand le congrès de la C.G.T. s'ouvrit le mardi 15 septembre, de nombreux congrès de Fédérations et d'Unions s'étaient déjà tenus. Dans aucun, sauf à celui du Syndicat National des Instituteurs, il n'y avait eu de grande manifestation en faveur de l'unité. Mauvais signe. Un courant puissant se serait affirmé dans toutes les branches du mouvement, dans les Fédérations et les Unions. Cependant Jouhaux, au Congrès des Transports, soulignait le paradoxe pour des syndicats de voter le rapport moral de leur U.D. et de leur Fédération et de se prononcer contre le rapport de la C.G.T. Les dirigeants confédéraux n'étaient donc pas rassurés ? Le bâillon qu'ils s'étaient ingéniés à appliquer à des milliers de militants des syndicats confédérés allait-il être déchiré ?

Des rumeurs avaient couru que Dumoulin serait empêché de parler. L'accueil que je reçus à Bullier en 1927 serait de la Saint Jean à côté de celui qu'on allait lui faire. La première journée du Congrès se passe ; Delsol est seul à intervenir au nom des 22 ; c'est son premier congrès ; il deviendra un bon « debater », mais il a besoin de se faire ; de plus, l'habile président de séance, Decostère, du Nord, ne se soucie pas d'obtenir du silence. Digat qui a mal à la gorge, ne peut parler. Son intervention et celle de Dumoulin n'auront lieu que le lendemain matin mercredi.

Je n'ai pas entendu ces deux discours ; mais de l'avis de tous, amis et adversaires, ils ont dominé le Congrès. La critique la plus nette et la plus vigoureuse de la politique de la présence, a été faite par les deux porte-parole des 22. La nécessité de l'unité a été ressentie par le Congrès. Impossible de songer à empêcher Dumoulin de continuer. Les chefs d'orchestre commis aux interruptions ne sont pas suivis. Le Congrès est vraiment empoigné. Retourné ? On ne retourne pas un Congrès aussi bien préparé par l'appareil confédérai, fédéral et départemental. Mais une assemblée de ce genre ne se laissera pas mener où elle ne veut pas aller, elle ne consentira pas des gestes qui iraient contre son sentiment.

Un militant de la majorité confédérale m'a dit que si Dumoulin avait parlé en son nom personnel il aurait culbuté la direction de la C.G.T. C'était probablement un jugement erroné, mais il démontre la portée de cette intervention. Erroné parce que Dumoulin ne serait même pas venu si les 22 n'avaient pas existé et qu'en outre l'influence qu'il a exercé ce jour-là venait de ce que sa force militante servait une grande idée. Erroné, parce qu'il est impossible d'envisager la direction confédérale culbutée tant qu'elle aura pour la soutenir l'unanimité des Fédérations et des Unions. Non, ni Dumoulin, ni Digat n'ont été affaiblis par leur participation aux 22 ; elle les a au contraire portés et soutenus.

Jouhaux montra dans sa réponse qu'il avait été désarçonné ! Il fut sans force démonstrative et sans éclat.

Malgré cela le rapport moral fut adopté par 1985 syndicats contre 42 et 31 abstentions. La motion des 22 ne rallia que 132 syndicats, 70 s'abstinrent, 1887 votèrent contre.

Ce résultat fit perdre la tête à la direction confédérale. Elle ne vit que les chiffres et oublia les sentiments manifestés par une masse de délégués le mercredi matin. Au nom du Bureau confédéral, Raoul Lenoir demanda à la Commission chargée de rapporter sur l'unité d'envisager des sanctions con-

(1) Lecoin, qui au Congrès de la C.G.T.U. à Saint-Etienne, en 1922, criait : « Où est Monatte ? » et me faisa't un crime de n'avoir pas brisé en deux ce même syndicat des correcteurs en m'inclinant devant le referendum qui avait eu lieu.

tre les militants qui poursuivraient la campagne en faveur de l'unité au lendemain du congrès de Japy. La Commission s'y refusa. Pas complètement, cependant. En son nom, Delmas, des Instituteurs, accepta de venir brandir ces menaces de sanction, mais avec la pensée que les camarades menacés lui éviteraient la peine de s'en servir en renonçant à poursuivre leur campagne.

Nous continuerons, répondit Dumoulin. Le sabre de bois de Delmas ne nous fait pas peur, pas plus que celui de Losovsky, dont il est le pendant, n'a fait peur aux partisans de l'unité qui sont à la C.G.T.U.

En abandonnant le groupe des 22, j'aurais la sensation de commettre une véritable lâcheté, déclare Digat.

Waroquier peut venir derrière Dumoulin et Digat chercher à enflammer les résistants à l'unité. Il peut protester, lui qui a brisé son syndicat corporatif pour former une petite organisation dissidente de 500 membres en face d'un groupement de 10.000 adhérents, contre ceux qui battent fausse monnaie avec l'unité et le sentiment de l'unité. Il obtient le contraire de ce qu'il veut. Ce qu'il enflamme, c'est le sentiment d'unité refoulé dans ce Congrès.

Alors se place l'intervention de Jouhaux. Qu'a-t-il voulu exactement ? Exécuter une manœuvre savante qui s'est brisée au dernier chaînon sur la décision inattendue des confédérés des 22 ? Ou bien parti pour faire une chose en a-t-il fait une autre, toute différente, pris lui-même par l'atmosphère du Congrès ?

Je pense que Jouhaux avait mandat de demander au Congrès ce que Lenoir n'avait pu obtenir de la Commission : des sanctions contre les confédérés des 22. Mais pour obtenir plus sûrement ce résultat, il fallait démanteler ce groupe de 132 syndicats. Comment y parvenir ?

Ce n'est un secret pour personne que notre mouvement d'unité avait entraîné deux sortes de partisans, ceux qui voulaient le Congrès de fusion et ceux qui seraient satisfaits si les conditions mises à l'entrée de la C.G.T. lors de l'admission des Fonctionnaires étaient rapportées. En séparant ces derniers, les 132 syndicats se réduiraient à combien ? De plus, en ouvrant un chemin nouveau à l'unité, par l'invitation à la fusion à la base des syndicats de même profession, avec la perspective d'un Congrès confédéral extraordinaire, combien se cramponneraient encore au Congrès de fusion tel que l'avaient préconisé les 22 ? S'il n'en reste qu'une poignée, on la collera au mur et le congrès prendra contre elle toutes les sanctions réclamées, à la Commission. Tout sera possible. Ils apparaîtront, dérision ! eux les vrais champions de l'unité, comme des sectaires qui se moquent bien d'elle. A ce moment, ils se livrent aux sanctions, ce qui est peu de chose, mais ils se coupent, ce qui est grave, de cette masse de délégués qui veut sincèrement l'unité, qui presse nos camarades et les adjure d'accepter la résolution complétée par les déclarations de Jouhaux.

Nos camarades acceptent. Digat en fait la déclaration. S'il y a eu manœuvre, cette déclaration l'a fait échouer.

Des camarades qui se disent bien informés ne croient pas à une manœuvre. D'après eux Jouhaux se serait laissé entraîner par le Congrès. Il aurait pensé : « Après moi le déluge ! Les fonctionnaires confédéraux et fédéraux se débrouilleront comme ils pourront. Il faut céder au courant d'unité. » A cause de cela, au 211, on serait depuis, très monté contre le général. La résistance des Fédérations des Employés et du Livre, les deux ultra-réformistes, confirmerait ce point de vue.

Certains ont vu dans cette acceptation une habileté de Dumoulin. Il était dans une commission à ce moment précis. Ce sont nos jeunes, Delsol et Jenny, du Gaz de banlieue, Hagnauer et Thévenon, des Instituteurs, qui se sont concertés avec Digat, qui ont consulté des camarades unitaires comme Boville et Chambelland, et qui ont estimé qu'il fallait accepter.

Des camarades plus rassis se défendaient mieux contre l'entraînement du Congrès. Avaient-ils raison ? Etait-il possible, par d'ultimes interventions, d'arracher davantage ?

Je n'en sais rien. Je n'ai pas vécu cette importante séance. J'ai eu beaucoup de mal à la reconstituer, à me mettre à la place de nos camarades. J'en suis arrivé à penser qu'ils ne pouvaient pas agir autrement qu'ils l'ont fait. Du moment que le tremplin du congrès de fusion avait été brisé par le vote du jeudi matin, il leur était impossible de refuser le moyen de faire l'unité qui était offert, soit de bonne foi soit par manœuvre.

De toutes façons, une situation de fait nouvelle était créée. Impossible de rester figés sur la position d'hier. Nous fûmes unanimes au tiers confédéré pour le penser.

* * *

Restait à trouver la bonne position, d'accord avec nos camarades unitaires et autonomes. Ce ne fut pas facile. Deux réunions des 22 eurent lieu ; à la seconde, après une intervention où j'avais essayé de dégager les points sur lesquels nous étions tous d'accord, on me dit : mets ça dans une résolution qu'on examinera à une troisième réunion. C'est de cette troisième réunion que Piquemal a parlé dans le « Fonctionnaire Syndicaliste » en disant qu'il s'était amené et qu'il s'était trouvé en présence d'une résolution Monatte. Comme si les deux réunions précédentes ni l'effort tenté pour concilier nos points de vue ne comptaient pas à ses yeux. Quelques modifications furent apportées à mon texte, la plus importante proposée par Boville. Je n'ai pas d'amour propre d'auteur et quand on me colle la corvée de préparer un projet de résolution je trouve tout naturel qu'on le modifie. Mais je ne comprends pas que l'on ait fait état de discussions de Commission dans la presse des Fonctionnaires autonomes.

Les 22 à Magic-City

Qu'allait décider la C.G.T.U. ?

Si elle le voulait, la résolution de Japy devenait exactement la résolution de Paris-Etat-Rive Droite qu'elle avait patronnée en 1927 et à laquelle, à son Congrès de Bordeaux, elle avait juré fidélité éternelle.

Si elle acceptait, c'était l'unité totale réalisée, le syndicalisme de masse rendu possible ; un courant syndical révolutionnaire puissant rendu certain.

Si elle refusait, ne préparait-elle pas son propre démembrement ?

Les dirigeants de la C.G.T.U. et ceux du parti communiste — ce sont les mêmes — ont hésité pen-

dant toute une période. Ils ne pouvaient méconnaître la poussée des délégués de Japy vers l'unité. Ils l'avaient d'ailleurs reconnue aussi clairement qu'ils peuvent reconnaître quelque chose dans l' « Humanité » du 19 septembre : « La suite des débats montrera jusqu'où Jouhaux a été, en apparence, contraint d'aller pour regagner une unanimité que le vote sur la motion, cependant non sincère, des 22, avait fortement ébranlée. » En large sous-titre, sur deux colonnes, il était dit : « Contraint par la poussée des ouvriers confédérés, Jouhaux ne formule ses propositions que pour maintenir sous une autre forme sa politique « d'unité » au sein de la C.G.T.»

Leur embarras était grand. Mais ils n'avaient pas le droit de décider eux-mêmes ce qu'ils devaient faire. Ils attendirent les instructions de Moscou. Ils partirent les demander

L'attente ne fut pas très longue. Les instructions de l'I.S.R. et de l'I.C. arrivèrent. Feu à boulets rouges sur la résolution de Japy et particulièrement sur les 22.

Ce n'était pas nouveau pour les 22. Nous y étions habitués. Nous savions même, par des déclarations faites il y a quelques mois par un responsable du fameux groupe mis sur la sellette en ce moment, que le parti ferait tout pour venir à bout du Comité des 22 et du « Cri du Peuple ». Que pouvait-il faire de plus qu'il n'avait fait ? Pouvait-on nous injurier de manière plus truculente que l'avaient fait les Semard et les Claveri, les Frachon et les Monmousseau ? Le parti pouvait essayer de torpiller les 22 de l'intérieur. C'est ce qu'il a cherché par le moyen de Roger Francq. Dans l'affaire, il n'y a eu de torpillé que Francq lui-même.

Exclure de la C.G.T.U. les unitaires membres des 22 ? Mais la menace d'exclusion était déjà suspendue sur la tête des éléments minoritaires bien avant la fondation du Comité des 22. Il en était question depuis la crise de la C.G.T.U. tchécoslovaque. On se rappelle la recommandation de Losovsky et de Wassilief. A un Conseil central de l'I.S.R., parlant de la situation en France, Losovsky déclarait en décembre 1929 : « Les efforts pour se débarrasser des éléments réformistes furent insuffisants jusqu'à présent. » Ces paroles remontent à un an avant la création du Comité des 22.

Deux ans ont passé depuis ; la situation de la C.G.T.U. n'a fait qu'empirer. L'atmosphère est devenue de plus en plus irrespirable pour quiconque n'est pas communiste dans la ligne. J'ai admiré Jacquet, du Rhône, lorsqu'il est venu à la tribune de la Conférence du 26 juin dernier, dire avec énergie : « Nous poserons une fois, dix fois, vingt fois notre question devant la C.G.T.U. et nous finirons bien par avoir raison. » Si j'avais pu lui répondre, je lui aurais dit qu'il oubliait simplement que la maison se vidait d'année en année et qu'il ne finirait par avoir raison que le jour où la C.G.T.U. serait la maison des morts.

Non, mon pauvre Jacquet, vous ne pouvez pas aller jusque là parce que, bien avant, les éléments minoritaires eux-mêmes se seront enfuis. Regardez ceux qui sont partis en une année, en dépit des efforts surhumains des militants de la minorité pour les retenir ; regardez les cheminots de Sotteville, ceux de Vierzon, les Tabacs du Mans, la Fonderie de Ruelle, et tant d'autres. On est las des luttes de tendances. On est dégoûté de se battre entre ouvriers. On ne peut plus supporter l'air de la C.G.T.U. Ce qu'il y a de vrai dans vos paroles, Jacquet, c'est que nous poserons nos questions, c'est-à-dire défendrons nos conceptions syndicalistes, devant la classe ouvrière sans nous décourager et qu'elle finira bien par nous donner raison, parce qu'une seule préoccupation nous guide, son intérêt, celui de son émancipation.

Les dirigeants de la C.G.T.U. ne peuvent pas dire crûment que le parti communiste a besoin d'une dépendance syndicale, ni que l'I.S.R. a besoin d'une section française. Aussi ont-ils bâti toute une théorie pour légitimer et faire durer la scission. Suivant eux, il est impossible de réunir dans le même syndicat réformistes et révolutionnaires. Il faut donc des syndicats révolutionnaires et des syndicats réformistes. De même qu'il faut une C.G.T. révolutionnaire et une C.G.T. réformiste. Une C.G.T. unique, dans leur pensée, ne peut être qu'une C.G.T. de trahison, car cette C.G.T. unique entendra se diriger elle-même et refusera naturellement de se laisser diriger par le parti communiste. Comme les contradictions ne les effraient pas, la C.G.T.U. doit devenir la C.G.T. unique lutte de classes, en ralliant peu à peu autour d'elle tous les éléments d'action.

Elle n'en prend pas le chemin. Elle rallie beaucoup moins de membres qu'elle n'en perd. Plus elle parle de corriger ses fautes, plus elle en commet. A Magic-City, elle en a commis deux très lourdes. Elle a démontré qu'elle était définitivement anti-unitaire. Elle a démontré qu'aucune minorité ne pourrait jamais vivre dans son sein.

Tant qu'elle apparaissait comme voulant l'unité, tandis que la C.G.T. s'y refusait, il lui était possible de calmer les impatiences de fusion corporative, d'empêcher les fusions partielles. La scission n'était pas son fait, rester chez elle c'était encore une manière de lutter en faveur de l'unité syndicale, de l'unité totale, de la fusion des deux C.G.T. Mais fini cela, perdu ce bénéfice moral, du jour où elle ne veut plus de l'unité.

Le mot d'ordre « Pas de fusion partielle », juste hier quand la C.G.T.U. était réellement unitaire, ne vaut plus rien une fois qu'elle a renié sa propre enseigne et qu'elle est réellement anti-unitaire.

La C.G.T.U., depuis deux ou trois ans, se demande comment elle pourra se débarrasser de sa minorité syndicaliste. Elle ne l'a pas exclue uniquement parce qu'elle sait que cette exclusion serait le signe de sa désagrégation rapide et complète. Elle espère se débarrasser de sa minorité en obligeant celle-ci à partir d'elle-même par dégoût ou par colère. Elle la compare aujourd'hui aux minorités précédentes. Rien de commun. Celles-là s'inspiraient d'un syndicalisme d'opinion. Du moment que leur opinion ne triomphait pas elles ne pouvaient plus rester. Dès le retour de Saint-Etienne, battues, elles ne pensaient qu'à partir et Besnard préconisait à ce moment le retour à la C.G.T., ce que lui a rappelé Le Pen avec quelque malice lorsque lui-même y est rentré quelques années après. Rien de tel avec la minorité syndicaliste actuelle. Elle remonte à 1924. Elle a tenu le coup sept ans, huit ans. Elle a eu un sacré mérite. Aujourd'hui, elle ne peut plus, elle étouffe. Elle a vécu dans l'espérance d'un redressement. Cette espérance est morte. Elle a vécu,

gardant sa fidélité à tout ce qu'a longtemps représenté la C.G.T.U. à ce grand courant qui la portait, qui continue encore à la porter en partie, au vieux courant d'opposition à la guerre, de minorité de guerre, au vieux courant de fraternité pour la révolution russe. Elle en était la suite, l'héritière. Elle l'est de moins en moins, elle ne l'est plus du jour où elle ne sait plus qu'un Cachin symbolisa le jusqu'auboutisme de guerre et qu'elle le laisse à la tribune de son congrès donner des leçons d'internationalisme et de syndicalisme. Elle ne l'est plus, le jour où elle ne traduit les sentiments que des retardataires qui découvrent la révolution russe en 1931. Ceux qui la découvrirent en 1917 forment une autre famille.

La C.G.T.U. ne représente plus rien de ce qui faisait sa force. Contre l'union sacrée de guerre et d'après-guerre, c'est au nom du syndicalisme révolutionnaire que nous avions mené la lutte. Contre la majorité d'avant Saint-Etienne, c'est encore au nom du syndicalisme que la lutte avait été menée. Aujourd'hui, on ne veut plus le connaître, on le pourchasse. Je comprends ça. Le syndicalisme révolutionnaire n'a rien de commun avec l'aventurisme ; il n'aime pas qu'on joue avec l'organisation ; encore moins qu'on joue avec la classe ouvrière ; la grève, la lutte, l'insurrection sont pour lui choses sérieuses. Il ne comprend pas qu'un militant puisse dire, comme ce secrétaire du parti communiste qui a nom Frachon, que cinquante cadavres de mineurs feraient bien dans un tableau de grève. Il ne comprend pas qu'un secrétaire de la région communiste parisienne puisse dire à un secrétaire du rayon de Puteaux, pendant une campagne électorale : « Peux-tu me déclencher une grève dans une grosse entreprise de ton rayon ? » Cette question fut posée à Leboucq, secrétaire du rayon de Puteaux. Je ne suis pas surpris que ce même Leboucq soit accusé maintenant par Thorez (« Humanité » du 3 décembre) d'être pour l'unité syndicale à tout prix.

L'unité syndicale à tout prix, il n'y a pas d'autre moyen de sortir la classe ouvrière de l'impuissance où elle se trouve. La C.G.T.U. se prononce contre l'unité. Tant pis pour elle ! Elle sonne son glas.

Au moment de briser avec elle, beaucoup de militants de la minorité sentent leur cœur faiblir ; ils hésitent, ils ont peur de partir avant d'avoir tout tenté pour son redressement ; ils ont aussi comme une répulsion à entrer à la C.G.T., à cette C.G.T. qui laisse son secrétaire général prendre place dans la commission franco-allemande de Laval, qui le laisse siéger au Conseil économique aux côtés de Peyerimhoff.

A raisonner ainsi, à céder à ces sentiments on n'aboutirait qu'à une chose : sortir de la C.G.T.U., aujourd'hui ou demain, pour n'aller nulle part, pour se terrer dans son coin, pour rejoindre le syndicat des dégoûtés et des pêcheurs à la ligne.

— Ce n'était pas la peine de combattre Juin et Martin, m'objectera-t-on. Vous vous ralliez à eux, un an après.

— Nullement. Un mouvement partait ; Juin entendait lui couper les jarrets. Plus tard, il acceptait la motion de la Chemiserie-Lingerie, celle des dirigeants de la C.G.T. Si nous l'avions acceptée nous aussi, si les 22 n'avaient pas combattu pour le congrès de fusion, le congrès de Japy n'aurait pas fait un pas vers l'unité, il n'aurait pas fait disparaître les conditions posées pour l'entrée des fonctionnaires, il n'aurait pas ouvert une nouvelle voie de réalisation de l'unité, celle de la fusion à la base. Et nous n'entendons pas que ceux qui rentreront à la C.G.T. laissent leurs idées révolutionnaires à la porte, qu'ils troquent Moscou contre Genève et qu'ils en viennent à penser, avec Marion, cet ami de Juin, que « si Genève avait eu pour le soutenir le quart de l'énergie que les ouvriers d'Europe ont dépensée depuis douze ans en des aventures dites « révolutionnaires » la face des choses en serait largement modifiée. » Nous ne croyons pas un mot de ça. Pas plus maintenant qu'hier. J'ai gardé au sein de la C.G.T. et j'entends bien garder mon jugement sur la Société des Nations et sur le B.I.T. Ma Société des Nations à moi, c'est une internationale syndicale véritable. Mon B.I.T., c'est encore et toujours l'internationale syndicale, véritable et unique.

L'enterrement du Comité des 22

Il a eu lieu au Congrès de la Fédération autonome des Fonctionnaires. Piquemal a annoncé qu'il était mort à une réunion quelques jours avant. Ce n'est pas tout à fait exact. Puisque les 22 devaient encore se réunir à quinzaine et envisager leur transformation. Si nos camarades Fonctionnaires estimaient devoir se retirer, ils auraient pu nous le dire afin que le billet de faire-part fût rédigé d'un commun accord.

Dans son rapport, Piquemal écrivait : « Le Comité des 22 n'a plus qu'à se dissoudre s'il ne revient pas à sa position initiale qui lui avait valu la confiance des masses. En l'abandonnant, il justifierait, pour une bonne part, les accusations qui ont été portées contre lui. »

Sa position initiale ? Pour Piquemal, c'est le Congrès de fusion, et lui seul. Or, il n'en a pas été question le 9 novembre 1930 ; c'est seulement le 11 janvier 1931, en examinant les tremplins de notre campagne, que nous avons adopté celui du Congrès de fusion.

Ce choix souleva des objections, notées d'ailleurs dans le compte rendu de la conférence, des réserves fort nettes de Digat et de Zyromski. Nous fûmes d'accord pour passer outre, pensant que c'était la manière la plus parfaite, la plus acceptable de réaliser l'unité, mais pensant que ce n'était pas un principe mais un moyen. Aujourd'hui Piquemal met le congrès de fusion au rang des principes et des principes initiaux. Double erreur.

Nous avons mené notre campagne sur ce tremplin. Nous avons vanté les mérites du congrès de fusion. Un tel a écrit ceci. Un tel a écrit cela. Un tel et un tel pensent sans doute encore que le congrès de fusion avait les mérites qu'ils lui attribuèrent ; ils l'ont défendu de toutes leurs forces à Japy et se sont fait battre. Le congrès de fusion, le tremplin du congrès de fusion a été brisé à Japy. Est-ce leur faute ? Est-ce la faute des confédérés des 22 ?

Le congrès de fusion a été tué à Japy, à cause de la faiblesse de notre mouvement des 22, de l'incompréhension des velléitaires de toutes couleurs, à cause de la réaction à peu près nulle dans la

C.G.T.U., tout cela servant admirablement les adversaires de l'unité que comptait la C.G.T.

Après Japy, le congrès de fusion n'était plus qu'une formule vide. Une situation nouvelle se présentait. Les partisans de l'unité étaient obligés de s y adapter et d'occuper de nouvelles positions.

C'est ce que nos camarades les fonctionnaires n'ont pas compris. Ils se croient de bons révolutionnaires, mais ils sont des révolutionnaires immobiles. Ils sont vraiment trop perméables aux arguments de l'adversaire, quand cet adversaire se prétend communiste.

On ne décide pas d'un moyen une fois pour toutes. C'est du but qu'on ne change pas, mais le moyen, le chemin pour l'atteindre, il en faut changer chaque fois que le moyen se brise ou que le chemin devient impraticable ou qu'il est barré.

Quand ils auront mieux compris l'enseignement de Lénine ils sauront cela et n'auront pas peur du chantage à la formule révolutionnaire.

Ils comprendront aussi que le rapport de forces entre les deux C.G.T. a joué un rôle. Voilà bien six ans que, pour ma part, j'ai préconisé le congrès de fusion. Pas absorption de l'une par l'autre mais la fusion. Cependant je ne m'illusionnais pas sur les possibilités de réalisation de cette fusion. Je la savais liée à un certain équilibre des forces. Une C.G.T.U. forte aurait obtenu la fusion parce qu'on traite d'égal à égal avec les forts, parce que ceux qui, à la C.G.T., déploraient la scission n'auraient pas escompté son affaiblissement progressif ou sa décomposition. Dans la mesure où la C.G.T.U. a vu baisser ses effectifs, son influence, elle a vu affaiblir la possibilité de la fusion. Il lui restait une auréole. Elle était la C.G.T. Unitaire. Elle l'était de moins en moins depuis quelques années. Elle ne l'est plus depuis Magic-City.

Nous aurions lâché à mi-chemin. Nous aurions eu, selon une expression de Guilbot, de la Loire-Inférieure, qu'a d'ailleurs reprise Piquemal, nous aurions eu le mal de mer. Je suis obligé, camarades fonctionnaires, de vous retourner le compliment. C'est vous qui avez eu le mal de mer.

Savez-vous ce qu'auraient fait à votre place des révolutionnaires non ligottés par les formules, des révolutionnaires ayant de l'esprit de décision et ne craignant pas le risque, ils auraient sauté sur la résolution de Japy. Ils auraient dit : Les conditions mises à notre entrée sont balayées, nous voici. Ils seraient entrés la tête haute, un éclair de malice dans les yeux. D'autant plus que la Fédération des Fonctionnaires leur offrait un congrès fédéral de fusion, un renouvellement du bureau. Tout ce qu'on peut désirer de mieux. Entrés, par cette grande porte, on aurait bientôt senti leur présence. Le gouvernement d'abord, qui apprête la diminution des appointements des fonctionnaires. Laurent, ensuite.

Laissez-moi vous dire, nos camarades fonctionnaires des 22, que vous avez préféré votre petite existence tranquille rue Malar, avec de beaux principes sous un globe sur la cheminée, à l'abordage de la vieille Fédération des Fonctionnaires. C'est vous qui avez eu peur du mal de mer.

Nous continuerons la propagande pour le congrès de fusion, dit Piquemal ; nous n'accepterons de faire notre unité corporative que le jour où l'unité totale de la classe ouvrière se fera.

Si vous attendez que la C.G.T.U. revienne sur sa décision de Magic-City, qu'elle renonce d'ériger la scission en vertu, qu'elle redevienne unitaire, vous attendrez longtemps.

Mais je suis tranquille, vous n'attendrez pas si longtemps. A votre dernier congrès, ce ne sont pas 26 voix seulement qui se sont portées contre le rapport de Piquemal. En vertu du vote global, ne sont pas comptées là-dedans, les voix des Douaniers qui la veille à leur Conseil national avaient failli repousser votre rapport. Cela, malgré Métayer et les militants du bureau. Réfléchissez à ce résultat. Il nous a surpris, vous et nous. Mais au fond il n'est pas surprenant. Il marque la force du besoin d'unité à tout prix. Il marque aussi une réaction très nette contre le culot exagéré des quelques communistes des Douanes. Je les avais vus empoisonnant la discussion sur l'unité au congrès des Douanes il y a quelques mois. Vos sections ont commencé à réagir. Elles ont réagi en outre contre la longanimité avec laquelle vous avez laissé, aux indirectes et à la Fédération autonome, Boursicot et ses amis de l'opposition syndicale révolutionnaire, cette filiale du parti communiste, combattre les 22 durant toute la campagne pour l'unité.

Le Comité des 22 est mort, mais le tiers confédéré et le tiers unitaire ne sont pas morts. Ils n'ont pas su peut-être dire encore d'une voix forte à tout le pays ce qu'ils ont dit au sein du Comité des 22, mais ils le diront. Dumoulin a parlé d'une Gauche confédérale dans le « Populaire ». Elle se formera.

Pour ma part, me reportant à un article que je publiais le 11 mai 1922, dans le « Journal du Peuple », j'y relis ceci dont je veux faire ma conclusion :

« Déchirer est facile, recoudre difficile. La scission est un fait ; nous voilà avec deux organisations au moins pour des années, pour toujours peut-être, et de cela un syndicaliste révolutionnaire ne peut prendre son parti. Que les groupes politiques et les groupes d'affinités se scindent autant de fois qu'il y a de courants et de doctrines, c'est logique. Mais le syndicat, groupement d'intérêts de la classe ouvrière, ne peut qu'être unique sous peine de n'être plus lui-même qu'un groupe politique. C'est pourquoi tout syndicaliste révolutionnaire doit, à mon sens, travailler à rendre possible le plus tôt qu'il se pourra, le rétablissement de l'unité syndicale. »

Reformons nos syndicats à la base. Unité partout où c'est possible. Il n'y a plus moyen d'attendre que les sommets se mettent d'accord. Le danger presse. Bonne chance à Rambaud et à ses camarades du réseau Etat. Grâce à eux l'unité syndicale cesse d'être un thème de propagande, elle est une force en mouvement.

Et vous, adversaires communistes de l'unité, je vous conseille de réfléchir à cette paraphrase des paroles de Lénine, au moment de la signature du traité de Brest-Likovsk. Elle n'est pas de moi, je l'emprunte à Delsol, tant elle est juste et pleine de saveur : « Les ouvriers fichent leur camp, ils feront l'unité « avec leurs pieds. »

Pierre MONATTE.

La loi scélérate des socialistes espagnols

Les socialistes sont-ils encore démocrates ?

Je me souviens d'une inscription, lue il y a quelques années sur le mur d'une cellule de la prison de Boutyrki à Moscou, inscription faite par une jeune menchévick russe ayant passé par ces lieux avant moi. Elle disait : « Ouvrier, ta voie c'est la démocratie ».

C'était durant l'hiver glacial de 1924. Juste après la mort de Lénine. Dans l'atmosphère de Moscou résonnait encore l'écho de la dernière discussion du Parti. Nous étions jeunes encore, la question nous troublait...

La jeune menchévique a dû sans doute prendre le chemin de la Sibérie ; aurait-elle pu croire alors que ses confrères des autres partis socialistes se moqueraient un jour à ce point de la « voie de la démocratie » ?

En même temps que les socialistes russes continuent à prêcher la nécessité de la démocratie, leurs confrères d'Espagne votent, sans aucune objection ni amendement, la «loi de défense de la République» qui biffe d'un trait de plume les dispositions démocratiques les plus élémentaires, existant dans toute république ou monarchie bourgeoise.

Voici le texte complet et littéral de cette loi.

ARTICLE PREMIER

Sont considérés comme des actes d'agression contre la République, et comme tels, soumis à la présente loi :

1° L'excitation à la désobéissance aux lois et aux dispositions légitimes des autorités.

2° L'incitation à l'indiscipline, la provocation à l'antagonisme entre les différentes parties de l'armée, ou entre celles-ci et les organisations civiles.

3° La propagation de nouvelles pouvant ébranler le crédit ou troubler la paix ou l'ordre public.

4° La provocation indirecte ou l'incitation à commettre des actes de violences contre les personnes, les choses ou les propriétés, pour des motifs religieux, politiques ou sociaux.

5° Toute parole ou geste de mépris à l'égard des institutions ou organisations de l'Etat.

6° L'apologie du régime monarchique ou des personnes qui le symbolisent, l'usage d'emblèmes, insignes ou signes distinctifs faisant allusion à ce régime ou à ces personnes.

7° Le port illégal des armes à feu et la possession des substances explosives prohibées.

8° La suspension ou la cessation d'industries ou de travaux de n'importe quel ordre, sans justifications suffisantes.

9° LES GRÈVES NON ANNONCÉES 8 JOURS A L'AVANCE, A MOINS QU'IL N'EXISTE D'AUTRES DÉLAIS DÉSIGNÉS DANS LA LOI SPECIALE ; LES GRÈVES DÉCLANCHÉES POUR DES MOTIFS AUTRES QUE DES QUESTIONS DE TRAVAIL, ET CELLES N'AYANT ÉTÉ PRÉCEDÉES D'UN ARBITRAGE OU D'UNE CONCILIATION.

10° Les variations injustifiées du prix des denrées.

11° Le manque de zèle ou la négligence de la part des fonctionnaires publics dans l'exécution de leur service.

ARTICLE II

Pourront être DÉPORTÉS ou BANNIS pour une période qui ne sera pas supérieure à celle de la validité de cette loi, ou frappés d'amende jusqu'à un maximum de 10.000 pesetas, les auteurs directs des actes énumérés dans les paragraphes 1 à 10 de l'article précédent, ainsi que ceux qui auront incité à les commettre. En outre, sera, selon les cas, confisqué ou suspendu ce qui aura servi à leur exécution. Ceux qui se sont rendus coupables des faits indiqués dans le paragraphe 11 seront suspendus, ou privés de leur charge, ou rétrogradés.

ARTICLE III

Le ministre de l'intérieur a la faculté de :

1° INTERDIRE LES RÉUNIONS OU MANIFESTATIONS PUBLIQUES DE CARACTÈRE POLITIQUE, RELIGIEUX OU SOCIAL QUAND, EN RAISON DES CIRCONSTANCES, ON PEUT PRÉSUMER QUE LEUR DÉROULEMENT POURRAIT TROUBLER LA PAIX PUBLIQUE.

2° DISSOUDRE LES CENTRES OU ASSOCIATIONS CONSIDÉRÉES COMME INCITANT A LA RÉALISATION DES ACTES ENUMÉRÉS DANS L'ARTICLE I DE CETTE LOI.

3° Examiner la comptabilité et enquêter sur l'origine et la distribution des fonds de n'importe quelle organisation énumérée par la loi sur les associations.

4° Décréter la confiscation des armes de tout ordre et des substances explosives, même de celles détenues légalement.

ARTICLE IV

L'application de la présente loi est confiée au MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Le gouvernement pourra, pour l'appliquer, nommer des délégués spéciaux dont la juridiction s'étendra à deux ou plusieurs provinces.

Si, lors de la dissolution des Cortès Constituantes, celles-ci ne prorogent point cette loi, il sera entendu que la qu'elle sera abolie.

ARTICLES COMPLÉMENTAIRES

1° Les dispositions administratives énumérées dans cette loi ne font pas obstacle à l'application des sanctions établies par les lois pénales.

2° Il est concédé aux particuliers auxquels s'applique l'une des sanctions signalées plus haut le droit de comparaître pour leur défense propre devant le ministre de l'intérieur dans un délai de 24 heures, et aux associations celui de comparaître devant le Conseil des ministres dans un délai de 5 jours.

Rien de plus net. Ce sont les « pleins pouvoirs » à la police. C'est le plein régime de la « justice administrative ». Sans procès, sans publicité, après tout juste une comparution à huis-clos devant le ministre de l'intérieur, chef suprême de la police, tout citoyen pourra être « déporté », c'est-à-dire interné dans une île ou une colonie lointaine, ou banni. Le tout pour une durée indéfinie, le temps que durera la loi.

Et pour quels crimes ? La loi aurait pu se dispenser de les énumérer puisque l'absence de toute publicité, de tout jugement motivé, dispensent ceux qui dicteront la peine, d'en fournir la moindre justification. En fait, pourront donc être déportés ou bannis tous ceux qu'il plaira au ministre de déporter ou de bannir.

L'énumération de l'art. I a cependant un avantage, celui de montrer contre qui, en particulier, on entend appliquer la loi : contre les grévistes (art. 1 et 9). Contre les ouvriers qui n'auront pas voulu livrer par avance leur grève à la défaite, en en prévenant les patrons huit jours à l'avance ; contre ceux qui n'auront pas voulu livrer leurs revendications à l'arbitraire d'une commission arbitrale ; contre ceux qui auront répondu par la grève aux actes de violence gouvernementale. On déportera les grévistes (art. II), et on dissolvera leurs syndicats (art. III, 2°).

La liberté de réunion elle-même se trouve totalement supprimée. Il suffira en effet qu' « en raison des circonstances » le ministre « présume que... etc.,» pour que la réunion ne puisse se tenir (art. III, 1°).

Voilà ce qu'ont voté les socialistes espagnols !

POURQUOI ?

Le Parti Socialiste Espagnol a fait voter cette loi par tout son groupe parlementaire, cette loi avec laquelle n'importe quelle organisation ouvrière ayant des désaccords avec le gouvernement peut être immédiatement mise hors la loi.

Pourquoi ?

Le Parti Socialiste Espagnol affirme qu'il veut se défendre contre les éléments monarchistes et cléricaux.

Admettons, pour un instant, que ce soit là son but unique.

Nous demandons alors s'il est permis à de vrais démocrates de recourir à des lois d'exception et de pratiquer des détentions par décision administrative, sans procès, sans témoins, sans défense publique et régulière, afin de protéger quoi ?... la démocratie ! ! !

Pourquoi, dans ce cas, les menchévicks russes ont-ils si énergiquement protesté contre la Tchéka et la Guépeou, qui certainement ont eu, eux, d'abord ce but de défense contre la droite ? Il s'est, il est vrai, produit ce fait curieux que « la défense contre les partis anti-soviétiques » fut une formule inventée par le menchévick Dan avant octobre, et qui fut utilisée, après octobre, par la Tchéka. Celle-ci a en effet **commencé** par balayer la droite, puis le Guépéou a **fini** par se ruer contre la gauche.

Mais les socialistes espagnols n'ont pas l'excuse de la Tche-ka car la loi qu'ils viennent d'adopter est dès à présent, comme le montre son texte, dirigée surtout — si non exclusivement — contre la gauche, c'est-à-dire dans les conditions de l'Espagne actuelle, contre la Confédération Nationale du Travail (C.N.T.).

Aveuglés par ce moyen facile de détruire les syndicats de la C.N.T., ces malheureux socialistes espagnols oublient que demain, si non aujourd'hui, cette loi pourra être tournée contre leurs propres syndicats, ainsi que ça a été déjà le cas d'ailleurs, dans des provinces reculées.

Mais que vient faire dans tout cela la pauvre démocratie dont on parle partout et qu'on n'applique nulle part ?

L'ATTITUDE DES SOCIALISTES ETRANGERS

Comment ont réagi contre cet acte « démocratique », les partis socialistes des autres pays ?

Le « Peuple », organe du Parti Ouvrier belge, a eu la pudeur de ne pas approuver complètement la loi. Voici ce qu'il dit en parlant d'Azagna, le président du Conseil : « Dans son empressement à protéger la République il est allé un peu loin, et tout socialiste répugnera à admettre qu'on interdise toute grève politique ainsi que toute manifestation d'hostilité envers les institutions de l'Etat », mais le « Peuple » ne dit pas que ses frères d'idées ont, sans exception, voté cette loi. Bien plus, lorsque, dernièrement, fut organisée à Bruxelles une conférence sur la révolution espagnole, le rapporteur Piérard, l'un des chefs du Parti Ouvrier belge, fit de grands éloges de la « démocratie espagnole », et sans dire un mot de la « loi de défense ». Il fit, il est vrai, une critique à la jeune république, mais ce fut en ce qui concerne sa politique « trop radicale » envers l'Eglise !

De la part des socialistes français, on n'a pas vu davantage de protestations énergiques ; sont-ils d'accord avec leurs confrères espagnols ?

Enfin, que doivent dire les socialistes italiens qui ont quelques raisons particulières d'être sensibles à cet égard ! S'ils n'ont pas protesté contre le vote de cette loi par le groupe parlementaire socialiste des Cortès, ne réagiront-ils pas tout au moins quand ils connaîtront la dernière nouvelle, à savoir que trois anti-fascistes italiens, Bidoli, Cuffini et Delanté, venus en Espagne parce qu'expulsés de tous autres pays, ont été remis à la frontière portugaise pour être extradés en Italie et sont actuellement, par la grâce de M. de los Rios, ministre **socialiste** de la justice, entre les mains de Mussolini ?

Est-ce pour une pareille démocratie qu'est mort Matteoti ? Et la jeune menchevique russe, pourquoi vieillira-t-elle dans les lieux perdus de la Sibérie ou du Turkestan ?

La démocratie est-elle pour les socialistes un principe, ou simplement une formule pour attraper les nigauds ?

Cette question nous l'adressons aux dirigeants de la IIe Internationale, mais nous voudrions surtout que les ouvriers socialistes y réfléchissent.

IDA METT.

P. S. — Cet article venait d'être achevé lorsque nous apprîmes que cette loi « d'exception » qui ne devait, primitivement, durer qu'autant que les Cortès constituantes, vient d'être incorporée à la Constitution ! Cela est si énorme qu'à défaut des socialistes, serviteurs zélés de l'arbitraire et de la « justice » administrative, des juristes bourgeois se sont émus. Le Procureur de la République lui-même a voté contre la Constitution à cause de cette loi, et a dû, de ce fait, démissionner de sa fonction.

La protestation de la C.N.T.

Rendant compte de la séance de la veille, au Congrès de la C.G.T.U., l'Humanité du 9 novembre écrivait:

« Herclet *souligne en premier lieu que la résolution ne « flétrit pas les ouvriers adhérents à la C.N.T., mais les « chefs, qui ont une position de soutien au gouvernement « des fusilleurs. Et il signale que ces mêmes chefs que Cham- « belland salue viennent d'approuver la loi contre le droit de « grève, pour l'arbitrage obligatoire, loi destinée à briser la « lutte révolutionnaire des ouvriers et des paysans.* »

Le manifeste ci-dessous, qui émane du Comité National de la Confédération Nationale du Travail (C.N.T.), montrera comment les « chefs » de la C.N.T. « soutiennent le gouvernement des fusilleurs », et « approuvent la loi contre le droit de grève ».

Le pays entier assiste à la lutte qui met aux prises depuis longtemps déjà la Confédération Nationale du Travail, d'une part, le gouvernement provisoire de la République et les classes capitalistes et ploutocratiques du pays d'autre part. Le 14 Avril, le peuple, d'un geste magnifique et admirable chassa du pays un pouvoir déshonoré et avili qui nous dégradait et nous avilissait tous.

Lorsque l'enthousiasme de ces heures de franche allégresse fut passé, tout le monde tourna les yeux vers l'énorme problème qui consistait à reconstruire la vie morale et matérielle du pays, à refaire ce qui avait été défait durant la longue période de la dictature. Les travailleurs qui avaient été persécutés avec une insistance spéciale par le régime défunt ne pouvaient pas se tenir en dehors de ce travail, d'autant que c'étaient eux qui avaient subi les plus graves préjudices.

Les ouvriers appartenant aux organisations déjà existantes, ainsi que ceux qui n'appartenaient à aucune organisation, présentèrent donc aux associations patronales une série de revendications qui n'avaient pas pour but, comme on l'a prétendu pour nous nuire, de créer des difficultés au nouveau régime ,mais celui de reconquérir les améliorations qui avaient été enlevées durant le régime de violence auquel nous fûmes soumis pendant huit années interminables.

En présence de ces mouvements, aussi justes qu'humains, comment agit le gouvernement provisoire de la République? On pouvait espérer que si celui-ci ne soutenait pas les classes travailleuses, il ne soutiendrait pas non plus les classes capitalistes, puisque celles-ci, tout en criant « Vive la République ! » entre deux gorgées de champagne, n'en continuent pas moins à être, au fond, aussi monarchistes qu'elles l'étaient hier, aussi exploiteuses qu'elles le sont toujours, aussi réactionnaires et aussi cruelles.

Pourtant il n'en fut pas ainsi. Le gouvernement provisoire n'hésita pas à tacher ses mains de sang. S'appuyant sur la garde civile, oubliant son origine et son passé, il étouffa, sous prétexte de garantir l'ordre et la République, toutes tentatives de manifestations de la part des classes ouvrières pour l'amélioration de leur sort.

Cela n'était pas suffisant. Le gouvernement rétablit les détentions administratives, scandale et honte de régimes dégénérés. Il emprisonna des hommes qu'il ne pouvait accuser d'aucun délit. Dans les commissariats de police, on brutalisa, on blessa, on maltraita des hommes ligotés incapables de se défendre, ainsi que cela s'était fait aux époques honteuses du passé. Et comme si tout cela n'était pas encore suffisant, on appliqua « l'infâme loi des fugitifs », (1) cette loi qui suffit, à elle seule, à déshonorer devant l'histoire ceux qui l'appliquèrent, ceux qui consentirent à ce qu'on l'applique.

Après cela que pouvait-on faire encore? Rien de plus, semble-t-il. Rien de plus ? Erreur ! Après cela, le gouvernement, effrayé sans doute par sa propre œuvre, et le parlement aveuglé, décrétèrent la « loi de défense de la république » qui marquera cette période historique d'une tache indélébile.

Contre qui cette loi est-elle dirigée? — Aujourd'hui contre nous, hommes de la Confédération.

Mais demain? — Demain, elle sera dirigée contre tous. Le jour où le pouvoir passera dans les mains d'un seul parti et que celui-ci aura intérêt à se défaire de certains hommes ou de certains des partis avec lesquels il partage actuellement le pouvoir, il s'emparera de ce précieux instrument pour détruire l'adversaire. La loi de défense de la République est une épée à deux tranchants qui, aujourd'hui est entre les mains d'Azagna et de César Giroga, mais qui demain sera entre les mains de San Jourcha et de Maura contre Azagna et Giroga.

Mais ce qui nous intéresse avant tout pour le moment, c'est la défense de nos idées, de nos organisations, de notre propagande, de notre activité et de nos personnes.

La persécution contre la C.N.T. est déchaînée suivant toutes les règles.

En Andalousie on ferme les sièges des organisations, on persécute les travailleurs, on les provoque et on les tue. Il y a des provinces entières, comme celle de Cordoue, où on ne laisse pas fonctionner un seul syndicat. Les jurys mixtes ruraux provoquent des conflits en modifiant au préjudice des travailleurs les contrats établis autrefois entre les patrons et les ouvriers. Ce que l'on appelle « ordre » et « paix publique » en Andalousie repose uniquement sur le crépitement des balles et le tranchant des baïonnettes.

La Catalogne a, elle aussi, son calvaire. Ses prisons flottantes témoignent du plus grand arbitraire. Le gouverneur civil, Anguerra de Sojo, a fait du gouvernement de Barcelone un pouvoir absolu; il ne respecte rien: ni la loi, ni les hommes, ni la conscience. Il passe par dessus tous et il écrase tout. Il est le « maître ».

Aragon, Valence, Castille, Nord de l'Espagne, toutes les provinces ressentent douloureusement l'offense, mais elles n'osent protester, redoutant ce qui pourrait se produire. Malgré cela, il faut protester. il faut rejeter la peur, il faut se défendre si l'on veut éviter de plus grands maux encore.

Par conséquent nous demandons à tous les syndicats, aux fédérations locales de districts, qu'elles entreprennent une campagne active de meetings publics, de manifestes, de conférences, d'articles de presse, d'ordres du jour, de manifestations publiques et autres contre:

1° les détentions administratives,

2° les lois d'exception,

3° les détentions arbitraires, comme celle de G. Aznar à Saragosse,

4° pour la liberté maximum de propagande et d'expression de la pensée.

En avant! tous debout pour le triomphe d'aspirations aussi justes!

Pour la C.N.T.!

Barcelone, le 14 Novembre 1931.

Le Comité National.

---

(1) Loi autorisant la police et la garde civile à tirer sur tout prisonnier tentant de s'échapper, ce qui —, pratiquement — aboutit à leur assassinat.

Après l'échec de la Conférence de "La Table Ronde"

Gandhi à Paris

16 heures, gare du Nord, à l'arrivée du rapide de Boulogne.

Journalistes, carnet à la main, prêts à happer le moindre renseignement; photographes et opérateurs de ciné braquant leurs objectifs. On reconnait, malgré le costume européen, des Hindous à la peau brune; et, parmi eux, une jeune fille en costume national.

On attend Gandhi.

Les travailleurs de la gare observent le spectacle avec une curiosité mêlée d'ironie. Encore un des grands de ce monde, pour lesquels M. Chiappe dérange ses bourriques ! Mais Gandhi est une attraction toute particulière, en ces lendemains de foire coloniale: les journaux, le film, les revuistes, n'ont-ils pas popularisé son crâne nu, sa bouche édentée, son bizarre vêtement de laine blanche ?

Le rapide entre en gare. On se rue vers le wagon.

Et le tout petit, le frêle vieillard apparait, visage tanné, impassible, aussitôt entouré, écrasé par une foule qui le poussera jusqu'à la sortie comme une fêtu de paille...

Nous voici à hauteur de la locomotive. Les projecteurs électriques des cinéastes répandent un flot de brutale lumière.

Le mécanicien et le chauffeur se penchent avidement pour apercevoir cette petite chose étrange qu'ils ont véhiculée. Et dans leur regard, je lis l'étonnement, la déception...

Le contact entre classes exploitées et peuples opprimés est encore à établir: l'homme qui personnifie — qu'on le veuille ou non — la lutte de 350 millions d'Hindous, vous l'avez regardé, mes camarades, comme une bête curieuse.

***

La maison où le « Mahatma » logera pour un soir est prise d'assaut.

Par un monde hétéroclite.

Il y a là, dans l'étroit escalier où l'on se bouscule, de vieilles théosophes, un curé amateur d'autographes, M. Charles Gide, le « vénérable » patriarche de la Coopération, le pitre Raymond Duncan dans son grotesque accoutrement antique, qui voudrait faire concurrence à Gandhi, et des fous et des folles qui voudraient contempler de plus près la grande attraction du jour.

La police déblaie tout ça, refoule tout ça dans la rue.

Et c'est maintenant le gavroche parisien qui a la parole.

— Vous n'entrerez pas, il est fatigué, ses rotules flanchent... lance l'un d'eux à une vieille admiratrice courroucée.

Une sorte de boy-scout théosophe, à cheveux gris chemise orange et béret brun monte la garde devant la porte de l'immeuble. Vous n'entrerez pas, « l'aide de camp » du Mahatma vient de le dire, précise un autre.

Oui, laissons le pauvre Mahatma à ses « aides-de-camp » théosophes.

***

Devant Magic-City, où à 20 h. 30 Gandhi doit parler, c'est la ruée la plus extravagante. Une longue queue se presse sur le trottoir, tandis que les opérateurs de radiophonie s'affairent autour de leurs voitures.

Dans la salle, le service d'ordre est assuré par ces mêmes étranges boy-scouts théosophes, mâles et femelles, roses et oranges, ceinturonnés, bardés d'insignes.

Vit-on jamais assistance plus mélangée ? Il y a là des représentants des cinq parties du monde, Hindous, Chinois, Africains du Nord, que sais-je encore, des journalistes, des intellectuels, des « pacifistes », des quakers et autres espèces rares. Des travailleurs, peu ou prou.

Gandhi monte sur l'estrade, parmi les déclics et les éclairs de magnésium, et debout, penché sur le microphone, commence en anglais, sans gestes, sans effets oratoires, sans que tressaille un muscle de son visage, une longue psalmodie un peu nasillarde.

Après chaque phrase, il se recueille et l'on traduit.

SON DISCOURS

Sa première visite à Paris, — évoque-t-il en commençant — remonte à 1889, l'année de l'Exposition :

— Depuis, autant que mes loisirs me l'ont permis, je me suis tenu au courant des choses de votre pays. Je suis un lecteur de Rousseau et de Voltaire. J'ai tenté de comprendre partiellement votre grande Révolution.

Mais vous pouvez, si vous le voulez, donner un message au monde beaucoup plus grand que celui qu'ont donné vos ancêtres. Car il me semble que le monde est fatigué des guerres sanguinaires. Le monde est fatigué du mensonge, de l'hypocrisie, de la tromperie, résultat certain des méthodes belliqueuses. Le monde a commencé à comprendre quelles sont les conséquences économiques calamiteuses des guerres. Je suis convaincu que la crise économique qui déchire tous les pays sans excepter les grands Etats-Unis d'Amérique est la conséquence directe de la guerre mondiale que nous avons été assez égarés pour appeler la « grande guerre ».

Et ainsi il m'apparait que la lutte de l'Inde pour son indépendance est un événement d'une portée mondiale pour lequel, vous, femmes et hommes de Paris, devriez prendre l'intérêt le plus direct.

Cette nation de 350 millions d'habitants, représentant un

cinquième de l'humanité, tente d'obtenir sa liberté par des méthodes absolument loyales et dénuées de violence.

Le mensonge, la duplicité, la tromperie n'ont aucune part dans les méthodes que nous essayons d'employer aux Indes pour gagner notre liberté. Tout est fait ouvertement. La Vérité hait le secret. Plus vous êtes ouverts et plus vous serez véridiques. Dans le dictionnaire d'un homme qui base sa vie sur la Vérité et la Non-Violence il n'y a pas de place pour le mots de crainte et de désespoir.

Mais je vous prie de ne pas vous laisser entraîner par cette idée *que notre mouvement est en quoi que ce soit un mouvement passif. Il est essentiellement un mouvement actif. beaucoup plus actif que n'importe quel mouvement basé sur l'emploi des armes meurtrières.*

La Vérité et la Non-Violence sont peut-être les plus actives des forces qui sont dans le monde.

L'homme qui brandit des armes meurtrières et a l'intention de détruire les hommes qui sont ses ennemis doit prendre du repos de temps en temps, se reposer une partie de la journée. Il est, par conséquent, essentiellement inactif durant quelques heures par jour.

Il n'en est pas ainsi pour la Vérité et la Non-Violence, pour la raison bien simple que ce ne sont pas des armes extérieures. Ces armes-là reposent dans la poitrine humaine.

Et là, dans votre poitrine, elles ne cessent de trouver leur chemin vers l'expression, que vous soyez endormis ou à l'état de veille, que vous vous promeniez, que vous soyez mêlés à des travaux ou à des jeux actifs.

Gandhi oppose alors l'homme qui combat par la Non-Violence arme de la seule Idée au guerrier couvert de panoplies d'armes.

— Je n'ai fait que vous donner une vue sommaire des méthodes que nous employons, *méthodes et sentiments qui ont pénétré jusqu'aux dernières couches des masses paysannes de l'Inde.*

Je ne connais pas, dans l'histoire du monde, depuis plus de cent ans, un mouvement auquel autant d'hommes illettrés et humbles ont pris part.

La race humaine est essentiellement une race d'idolâtres. J'entends par cette expression que nous avons besoin d'une manifestation visuelle de nos croyances. Nous attendons avec impatience que surgissent des miracles Si le mouvement qui se produit aux Indes sur une immense échelle s'étend et s'amplifie, il donnera au monde le miracle que celui-ci attend et sa démonstration tangible. Et le monde entier viendra à ces deux grands principes de Vérité et de Non-Violence qui sont les deux piliers du progrès humain.

Gandhi ne veut pas terminer ces remarques préliminaires sans donner un très frappant exemple des méthodes dont il s'est fait l'apôtre :

— Lorsqu'eut lieu, l'année dernière, la grande marche pour le sel, les masses indiennes participèrent d'une façon merveilleuse et inattendue à cet événement. Il y avait parmi elles, non pas des femmes élevées à l'européenne, instruites, mais des femmes illettrées qui ne savaient pas même tracer leur nom.

Dès le début de cette entreprise, nous avons constaté que ni le sexe ni l'âge ne retinrent ceux qui y participèrent. Femmes et hommes âgés s'y joignirent en même temps que les petits enfants. Je vous prie de croire mon témoignage quand je vous dis que nous n'avons fait aucun effort particulier pour attirer dans le mouvement les femmes et les enfants de l'Inde.

Si nous avons dû pourtant faire un certain effort pour entraîner la collaboration des femmes, ce fut seulement dans les villes. Mais, autant que je sache, aucun effort n'a été fait pour attirer les enfants.

Il faut vraiment que l'atmosphère de l'Inde soit chargée d'une sorte d'électricité (non pas celle qui éclaire les rues de Paris, mais une électricité spirituelle) pour avoir atteint jusqu'au cœur des petits enfants.

Ils allèrent à l'action, ces petits, avec tant de confiance et d'énergie, que leurs parents furent incapables de s'opposer à leur participation à la libération de l'Inde.

Si vous êtes convaincus de l'importance des facteurs qui ont contribué à entraîner ces enfants, je vous invite à méditer les sources de ces facteurs, jusqu'à ce que vous en soyez pénétrés et jusqu'à ce que vous joigniez tous vos efforts à la lutte pour le triomphe d'une telle cause.

Gandhi termine son exposé en indiquant que celui-ci n'était qu'une préface à une discussion très amicale. Un certain nombre de questions écrites lui ont été remises. Il se propose de répondre à chacune d'elles.

SES REPONSES

A aucun moment, durant ce long interrogatoire, le « Mahatma » ne sera pris au dépourvu. Il semble qu'il ait connu à l'avance, de toute éternité, les questions posées. Toujours impassible, calme, méthodique, avec une autorité de chef, et aussi avec la prudence, la subtilité d'un paysan madré, il aura réponse à tout.

PREMIÈRE QUESTION : *Le Mahatma a donné un message à l'Inde. Ne pense-t-il pas en donner un à tous les peuples de la terre ? Comment pense-t-il qu'un tel message puisse être donné et reçu en dehors de l'Inde ?*

— Il me semble que j'ai déjà répondu par anticipation. Les méthodes dont j'ai parlé sont appliquées par un peuple qui représente un cinquième de l'hmanité. Elles sont susceptibles d'une application universelle dans la mesure où elles sont générales et applicables à l'ensemble de l'humanité.

DEUXIÈME QUESTION : a) *Pensez-vous que les méthodes de Non Coopération soient applicables en Occident, notamment en cas de mobilisation et de guerre ?*

— Ma réponse est qu'indubitablement les méthodes non violentes de Non Coopération sont applicables en Occident comme en Orient.

Non Coopération veut dire : s'abstenir de s'associer aux forces du mal. Et lorsqu'un homme ou une femme est arrivé à la conviction profonde qu'un fait ou une action est associé au principe du mal, c'est un devoir sacré pour cet homme ou cette femme de se dissocier d'avec cette action.

b) *En cas de guerre faut-il se laisser fusiller plutôt que de porter les armes, ou est-il suffisant, comme je l'ai fait jusqu'ici, de tirer en l'air ?*

— Si un soldat qui porte des armes extérieures s'est engagé à faire le sacrifice de sa vie pour tuer ses ennemis, combien davantage un homme qui a pris le parti de la Non Violence doit-il faire le sacrifice de sa vie pour ne pas tuer son semblable !

Dans un pays comme la France où règne le service militaire obligatoire, il se peut que ma réponse ait un parfum de haute trahison. Et comme je suis un hôte recevant l'hospitalisation de votre grande cité pour une seule nuit, on pourrait considérer comme sage et prudent de ma part de ne pas répondre à cette question.

Mais au fronton de vos édifices, sur les portiques de vos tribunaux, n'est-il pas écrit : « Liberté, Egalité, Fraternité ».— Rendons à votre gouvernement cet hommage que, jusqu'ici, il n'a pas supprimé la liberté de parole.

En cas de guerre, peut-on se satisfaire de tirer en l'air? [illegible] réponse est un *non* catégorique. Car en évitant ainsi les conséquences du refus de tuer vos semblables, vous ne prenez pas position, vous n'êtes pas fidèle à votre idéal.

TROISIÈME QUESTION : *Reste-t-il des chances d'arriver à un règlement pacifique du problème hindou, ce que certains ne croient pas ?* (1).

— Il y a encore des chances de règlement pacifique.

En tant qu'homme ayant placé toute sa foi dans la Non Violence et la Vérité, je ne peux m'empêcher de croire encore qu'il y a des chances de règlement entièrement pacifique des relations anglo-indiennes.

Le fait que je parais actuellement m'éloigner d'Angleterre les mains vides, ne signifie pas que tout espoir de solution pacifique ait disparu. Au contraire ce sera pour notre pays un nouveau stimulant pour toucher, par de nouvelles souffrances et de nouveaux sacrifices, le cœur de l'Angleterre et le convertir. La lutte de la Vérité et de la Non Violence n'a jamais pour but la destruction de l'adversaire, mais sa conversion.

QUATRIÈME QUESTION : *Quel doit être l'idéal de l'humanité, la science ou l'ignorance ?*

— L'humanité ne doit se proposer comme idéal ni la science ni l'ignorance, mais la connaissance de soi-même.

Cette connaissance de soi-même implique notamment que l'humanité doit comprendre qu'il y a quelque chose d'infiniment meilleur que la brute ou la bête féroce.

S'il y a une science, elle résulte de la connaissance de soi-même et de l'action. L'expérience directe n'a pas besoin de la confirmation douteuse de la raison. Quand je contemple vos magnifiques cathédrales, je n'ai pas besoin d'un commentateur pour m'exposer les raisons de leur beauté.

CINQUIÈME QUESTION : *Qe pensez-vous de la voie que suivront la libre Russie et l'Inde libérée, non pas la Russie matérialiste d'aujourd'hui, mais une Russie spiritualisée ?*

— Quand l'Inde sera libérée et la Russie spiritualisée, il n'y aura plus de différence entre elles...

SIXIÈME QUESTION : *Que pensez-vous que l'on puisse faire contre la guerre et pour la prévenir ?*

— Si seulement les femmes voulaient oublier qu'elles appartiennent au sexe faible, elles pourraient faire infiniment plus que les hommes pour empêcher les guerres.

Que feraient, que deviendraient vos « grands soldats », vos officiers, si leurs femmes, si leurs mères refusaient plus longtemps d'admettre leur profession militaire ?...

SEPTIÈME QUESTION : *Est-ce que le Mahatma se rend compte qu'aucune invitation n'a été adressée aux organisations prolétariennes et qu'il n'y a dans cette salle que des intellectuels et des libéraux ?*

— Je n'en savais rien. Mais on m'affirme que ce n'est pas exact (1).

HUITIÈME QUESTION : *Est-ce que le Mahatma a fait quelque chose pour attacher les milliers d'Indiens vivant en dehors de l'Inde à ce grand mouvement de libération de l'Inde ?*

— Je suis heureux de pouvoir profiter de cette question pour vous dire que ni le Congrès ni moi-même, n'avons eu besoin de faire effort pour que les Indiens d'au-delà les mers nous aident, notamment par d'importantes contributions pécuniaires.

NEUVIÈME QUESTION : *Est-ce que l'Inde indépendante aurait sa troupe armée ?*

— Si l'Inde devenait libre en un clin d'œil, je crains qu'elle ne soit pas encore suffisamment entraînée aux méthodes de Non-Violence pour se passer, du jour au lendemain, d'une armée.

Mais je suis convaincu que si l'Inde obtient sa liberté par la Non-Violence, l'Inde libérée n'aura plus besoin d'une armée.

DIXIÈME QUESTION : *Acceptez-vous l'exploitation de l'homme par l'homme ?*

— Puisque je suis en train de tenter de libérer l'Inde de l'Angleterre, je suis naturellement contre l'exploitation de n'importe quel pays ou de n'importe quel individu.

ONZIÈME QUESTION : *Que pense le Mahatma des dernières déclarations de MacDonald à la Chambre des Communes ?*

— J'ai déjà exprimé l'opinion qu'elles ne me donnent nullement satisfaction.

DOUZIÈME QUESTION : *Le Mahatma parle de l'universalité de*

---

(1) Gandhi a résumé ici une assez longue question que nous lui avions posée par écrit et dont voici la teneur :

Vous êtes l'apôtre de la non violence.

Mais un apôtre d'un genre particulier, qui écrit (12 mai 1920) : « Rien sur cette terre n'a jamais été accompli sans action directe ». Votre non-violence est surtout, et sans aucune restriction mentale de votre part, une violence contenue, réservée, différée.

Tagore, comme le magistrat britannique qui vous jugea en 1922, comme ce M. Griffith, l'officier de police qui vous interrogea lors de l'agitation contre le bill Rowlatt, vous ont assez répété que la non violence n'est qu'une étape vers la violence. Et vous sembliez accepter ce reproche lorsque vous écriviez (9 juin 1920) : « Les risques de l'indolence devant un problème grave sont infiniment plus grands *que le danger de la violence, que peut faire naître l'organisation de la non-coopération* ».

D'ailleurs vous n'êtes pas un adversaire absolu, intraitable de la violence :

Dans votre fameuse lettre au Vice-Roi pour l'inauguration de la non coopération, vous écriviez, parlant du parti extrémiste : « J'avoue que je n'ai pas réussi (je ne l'ai même pas essayé) à le détourner de la violence pour des raisons morales, *mais pour des raisons utilitaires.* »

Ce que vous avez surtout voulu, connaissant bien les masses indiennes, leur facile déchaînement, c'est d'éviter de les jeter avant l'heure dans des violences sanglantes et qui manqueraient leur but. Vous saviez aussi que contre la force britannique un pays désarmé doit trouver une autre arme ; et cette arme, la non-coopération, vous vous en êtes remarquablement servi.

Vous êtes, sans en avoir l'air, un excellent stratège politique et, par étapes progressives, vous avez ébranlé le joug de l'oppresseur.

Mais aujourd'hui, vous voici à l'étape décisive.

Votre souci d'épuiser, avant de passer à l'action, toutes les tentatives de conciliation vous a conduit, à Londres, à la comédie de la Table Ronde.

Vous avez échoué : vous revenez les mains vides. Qu'allez-vous faire ?

Vous êtes avant tout un expérimentateur : toute votre vie est une longue expérience personnelle ; s'il vous est prouvé par les événements que la non-violence a donné tout ce qu'elle pouvait donner, l'abandonnerez-vous ?

Le 9 mars 1920 vous écriviez : « Je ne dis pas que la politique de non-violence exclue la politique de vengeance, lorsque cette politique sera abandonnée », vous admettiez donc qu'elle pût être abandonnée.

Le 9 août 1920, vous ajoutiez : « je crois en vérité que s'il fallait absolument faire un choix entre la lâcheté et la violence, je conseillerais la violence ». Et le 8 septembre vous précisiez : « si l'Inde doit obtenir sa liberté par la violence, il faudra que ce soit par la violence disciplinée... ». Vous admettiez donc le principe de la violence.

A l'heure actuelle, après l'échec de Londres, alors que l'ordonnance terroriste du Bengale sévit sur l'Inde, s'imaginer que l'Inde se libérera du joug britannique par la seule non-violence, serait une coupable chimère.

Vous aviez prévu cette heure : l'heure du choix.

Le 11 août 1920, vous écriviez : « *si l'Inde accepte la doctrine de l'épée, se sera pour moi l'heure de l'épreuve* ». Nous vous attendons à l'épreuve.

Comment choisirez-vous ? Resterez-vous avec le peuple de l'Inde ou l'abandonnerez-vous à l'étape suprême ?

(1) Indiquons que « Le Cri du Peuple » et la « R.P. » avaient reçu des cartes d'invitation.

son message, mais lorsqu'il voit les souffrances engendrées, en contre-coup de son action, dans le Lancashire, ne peut-on se demander si son message n'est pas simplement national plutôt qu'universel ?

— Je réponds par un *non* catégorique. Le fait que l'Inde ne pourra recouvrer sa prospérité économique qu'au détriment des habitants du Lancashire n'empêche nullement ses méthodes d'action d'avoir une portée universelle.

Si les habitants de Paris se mettaient, un beau matin, à entreprendre une campagne de purification, les hommes renonçant aux vins même légers, les femmes aux fanfreluches, cosmétiques, fards, poudres, même si ceux qui font profession de vendre ces vins, ces fards, ces fanfreluches étaient ruinés, ce serait tout de même un grand bien spirituel pour votre pays.

Il faut faire ici une distinction très importante entre le bien essentiel de l'humanité et les intérêts de tel ou tel groupe

TREIZIÈME QUESTION : *Pourquoi les dames qui organisent cette réunion portent-elles des uniformes militaires ?*

— Je n'en sais rien... C'est à elles qu'il faut le demander !

QUATORZIÈME QUESTION : *Savez-vous combien de temps il faudra à l'Inde pour devenir indépendante ?*

— C'est une des nombreuses questions que Dieu s'est réservé pour lui-même...

QUINZIÈME QUESTION : *Que pense le Mahatma de la Révolution russe ?*

— Je suis assez humble pour ne pas prétendre à l'omniscience. Et par conséquent je déclare que je ne sais pas ce qu'il faut penser de la Révolution russe.

SEIZIÈME QUESTION : *Que pense le Mahatma de l'attitude des églises chrétiennes en face du problème de la guerre ?*

— Etant étranger aux églises chrétiennes, je ne peux avoir qu'une opinion extérieure. Je pense que leur attitude est... plutôt timide (*rires*).

DIX-SEPTIÈME QUESTION : *Les Anglais emploient aux Indes des méthodes brutales, comment la Non-Violence peut-elle jouer en présence de la loi martiale ?*

— Il est de la plus extrême importance de ne pas répondre à la violence par la violence.

Mais je désirerais faire une éducation si approfondie des peuples dans les méthodes de Non-Coopération qu'aucune loi martiale ne pourrait y résister.

DIX-HUITIÈME QUESTION : *Comment le Mahatma se représente-t-il la solution du problème des intouchables ? ..*

— La question des intouchables est certainement une tache très sérieuse sur l'écusson de l'Inde libre.

Des centaines de réformateurs sont aujourd'hui occupés à engager une action importante contre cette tache.

Il en résulte que le serpent de l'intouchabilité en est déjà réduit à suffoquer.

DIX-NEUVIÈME QUESTION : *La justice civile est une forme de violence organisée. Qu'en pensez-vous ?*

— Dans la mesure où elle est basée sur la violence, elle n'est pas acceptable pour un homme qui croit à la Non-Violence et veut s'y conformer. Mais dans la mesure où les jugements rendus par la justice civile reposent sur le consentement populaire, l'acceptation de ces jugements ne constitue pas un manquement aux principes de Non-Violence mais en est au contraire la conséquence obligatoire.

VINGTIÈME QUESTION : *Avant de combattre pour la libération de l'Inde, ne serait-il pas meilleur d'instruire d'abord les masses de l'Inde ? Libres, les 95 % de cette population ne seraient-ils pas à la merci de quelques intellectuels ?*

— Il serait infiniment préférable d'être soumis à la domination d'une poignée d'intellectuels, qu'à celle de la force armée régnant par la violence.

Mais, pour ce qui est de l'Inde, il sera certainement intéressant pour vous de savoir que c'est un pays d'une très haute et très antique civilisation. Sa population n'est pas du tout ignorante. La culture intellectuelle n'est pas indispensable à la culture du cœur ou même à la culture de l'esprit.

VINGT-ET-UNIÈME QUESTION : *Pensez-vous que la perfection morale soit accessible seulement à une élite ou à l'ensemble de l'humanité ?*

— Je n'hésite pas à répondre que ce qui est possible pour un individu est possible pour l'ensemble de l'humanité. Si la perfection dépendait de circonstances extérieures, elle ne serait pas possible pour tous les hommes. Mais comme elle dépend de processus intérieurs, elle est accessible à tous.

VINGT-DEUXIÈME QUESTION : *Est-il exact que vous ayez demandé l'appui de la France, alors que par ailleurs vous avez déclaré que vous supprimeriez aux Indes toutes importations en dehors des importations anglaises ?*

— Je considère comme absolument juste de demander l'appui de la France, bien que j'aie promis au Lancashire un traitement privilégié.

J'ai demandé l'appui de la France, non pas comme un marchandage commercial mais comme quelque chose de désintéressé.

Ne voyez-vous pas que si je conclus avec l'Angleterre une association, c'est mon devoir de donner la préférence aux marchandises britanniques aussi longtemps que durera cette association ?

Mais je vous prie de croire que mon nationalisme ne se limite pas à une association avec l'Angleterre. Et si je réussis à obtenir cette première victoire, j'entreprendrai immédiatement un nouveau pas : vers l'association universelle, étendant les mêmes droits et les mêmes devoirs à tous les peuples de la terre.

VINGT-TROISIÈME QUESTION : *Pourquoi avez-vous abandonné le costume européen après l'avoir porté durant de longues années ?*

— Parce qu'il m'était impossible de m'unir complètement, intimement, avec la masse de mes compatriotes humbles si je portais des vêtements européens ; et aussi parce que ces vêtements sont complètement inadéquats au climat de l'Inde.

C'est fini. Après une dernière question où l'on essaie de faire se prononcer Gandhi pour le christianisme — question à laquelle il se dérobe avec une adresse et une fermeté toute socratiques — le frêle vieillard se lève doucement et disparaît.

Vers quel destin retourne ce sage qui est aussi, qui est surtout un politique?

Les méthodes de Non-Violence qui ont pu réussir un temps, seront-elles encore efficaces devant la volonté des Anglais de se maintenir aux Indes par la force ?

Gandhi se résignera-t-il à la violence ou abandonnerat-il la partie ?

Ne faisons pas comme nos camarades communistes : attendons-le à l'épreuve suprême avant de lui jeter la pierre.

D. GUERIN.

Le Marxisme chez les curés

M. l'abbé Siguret faisant une communication à la Société d'économie politique (séance du 5 octobre 1931) déclare textuellement :

« *Je suis de ceux qui croient (mes études en histoire me conduisent à cette conviction) que l'économique, sur notre planète, conditionne tous les événements et jusqu'à l'application des plus hauts principes.* »

Les Dieux s'en vont, s'en vont au trot !

LA NOUVELLE ORDONNANCE STALINIENNE SUR LES SALAIRES

Salué par les applaudissements unanimes, de la presse bourgeoise hurlant sa joie de voir l'U.R.S.S. revenir à la « sagesse », et aux sages « lois économiques », Staline avait annoncé, dans son discours du 23 juin dernier, l'aggravation des différences de salaires entre les différentes catégories de travailleurs, différence qui était pourtant déjà plus considérable en U.R.S.S. qu'ailleurs. « Il faut supprimer le nivellement, avait-il dit ». « Il faut instituer un nouveau système de tarifs qui tienne compte de la différence entre travail qualifié et travail non-qualifié ». « Il est intolérable que le tourneur sur métaux touche le même salaire que le manœuvre ». (1).

Nous nous étions abstenus alors de commenter ces paroles, attendant de savoir si les actes suivraient.

Les actes ont suivi.

La bureaucratie s'est empressée d'appliquer des directives qu'elle avait manifestement inspirées, faites pour renforcer ses privilèges. Une ordonnance du Conseil suprême de l'Economie nationale et du Conseil Central des « Syndicats » (sic!), en date du 20 septembre dernier, a institué un nouveau système de salaires dans les deux industries de base: l'industrie métallurgique, et l'industrie houillère. (2)

Pour ne pas allonger outre mesure, nous ne commenterons aujourd'hui que ce qui a trait à l'industrie métallurgique.

L'INEGALITE DES SALAIRES

L'essentiel de la « réforme » consiste en ceci : auparavant, il existait, pour les ouvriers métallurgistes, sept échelons de salaires; désormais, il y en aura huit. Autrefois, dans une même usine, le salaire le plus élevé n'était pas tout à fait le triple du salaire le plus bas (exactement celui-ci multiplié par 2,8), maintenant il en sera presque le quadruple (multiplié par 3,7).

Y a-t-il une seule usine métallurgique française où il existe une telle diférence? Si on prend 3 frs de l'heure et 8 frs de l'heure comme salaires extrêmes payés dans une même usine, on est certainement au-dessus de la vérité; or cela ne donne au plus payé qu'un salaire égal à deux fois deux tiers le salaire du moins payé; 2,66, au lieu de 3,7 ! une différence dans le coefficient d'inégalité des salaires de près de moitié !

Il ne faut pas croire d'ailleurs qu'entre l'ouvrier métallurgiste le moins payé de l'U.R.S.S. et le mieux payé, il n'existe que cette différence du simple au quadruple. Car il s'agit là seulement de différences de salaires entre ouvriers d'une même usine, or, il existe, en outre, des différences de salaires entre les différentes catégories d'usines, si bien qu'au total, si on considère l'ensemble des usines métallurgiques de l'U.R.S.S., le salaire quotidien variera désormais de 1 rouble 70 (pour l'ouvrier le moins payé) à 13 roubles (pour celui le plus payé). Ce dernier touche donc un salaire qui est non point le quadruple, mais plus de sept fois et demi (7,6), le salaire de ses camarades. La voilà, cette fois, l'aristocratie ouvrière !

Bien entendu, ces salaires sont ceux qui ne s'appliquent qu'aux ouvriers proprement dits. A côté, il y a les contre-coups, les ingénieurs, les directeurs, dont les salaires ont été augmentés, car l'une des causes de l'insuffisance du rendement, dit le préambule de l'ordonnance, est que les ingénieurs ne sont pas « rétribués conformément aux besoins de l'industrie » !

Donc les traitements des techniciens et ingénieurs s'étageront désormais entre 175 et 650 roubles par mois (sans compter les primes au rendement qui peuvent aller, dans l'industrie houillère, jusqu'à doubler le traitement). (1)

En comptant 25 jours de travail par mois, 650 roubles par mois, cela fait 26 roubles par jour.

1 rouble 70 pour le manœuvre !
26 roubles pour le chef d'atelier !

celui-ci gagnant en deux jours plus que ce que l'autre touche en un mois, telle est l'égalité en régime stalinien !

Est-ce cela le socialisme ?

Est-ce cela la marche au socialisme ?

Le socialisme c'est, et ce n'est que l'égalité entre tous les travailleurs. Pour une même quantité de travail, un même salaire, tel est l'alpha et l'oméga du socialisme. Comme le dit le fabien Bernard Shaw, infiniment plus révolutionnaire en cela que les pseudo-bolcheviks à la Staline, tant

(1) *Correspondance Internationale* du 11 juillet 31, page 754.

(2) Voir à « Faits et Documents » l'analyse détaillée de cette ordonnance, telle qu'elle est parue dans les *Informations Sociales* du B. I. T.

(1) Est-ce là le « traitement unique » que réclamaient si fort l'an dernier, les communistes de l'Enseignement ?

qu'Einstein et la femme de ménage ne jouissent pas du même revenu, il n'y a pas de socialisme. Pour une même durée de travail et une même intensité de travail, un même revenu, **quelle que soit la nature du travail,** telle est la condition nécessaire pour qu'il n'y ait point exploitation de l'homme par l'homme. Si, pour une même quantité de travail, pour une même énergie dépensée, l'un reçoit plus que l'autre, sous prétexte que son travail est plus « noble » que celui de l'autre, celui-là reçoit en réalité une part du produit du travail de l'autre; il y a plus-value, il y a exploitation.

La marche au socialisme c'est donc la marche vers l'égalité des salaires, vers l'égalisation de la rémunération de tous les genres de travail, le même salaire pour l'ouvrier qualifié que pour le manœuvre, le même salaire pour le travail « intellectuel » que pour le travail dit « manuel ».

En allant dans le sens diamétralement opposé, en augmentant au lieu de les diminuer, les différences de salaires, en réalisant entre les différentes catégories de travailleurs des différences de salaires supérieures à celles existant en pays capitalistes, Staline tourne délibérément le dos au socialisme.

Tous les efforts de la partie consciente de la classe ouvrière ont d'ailleurs toujours tendu à faire se rapprocher les salaires.

Que ce soient les grèves dans lesquelles les revendications comportaient les augmentations de salaires les plus fortes pour les salaires les plus bas, ou que ce soit la revendication du « traitement unique » chez les fonctionnaires, c'est toujours dans le sens de l'égalisation des salaires dans le sens du socialisme qu'à œuvré la classe ouvrière. Chaque victoire qu'elle a remportée dans cette direction, la rapprochait, par un certain côté, du socialisme.

LE TRAVAIL A LA TACHE

Mais ce n'est pas seulement dans la question des échelles de salaires que le décret stalinien va à l'encontre de l'effort séculaire de la classe ouvrière. C'est également dans une autre question, celle du mode de rémunération du travail.

Parmi les revendications essentielles du prolétariat, celle de la suppression du travail à la tâche et son remplacement par le travail à l'heure a toujours figuré en première place.

Or, le décret stalinien comporte des dispositions qui ont pour but d'étendre davantage encore qu'il ne l'est en U.R.S.S. le travail à la tâche, et aussi d'en accroître les méfaits, par l'institution de ses procédés les plus raffinés.

Dans un article du 15 octobre 28, sur la rationalisation, la « Révolution Prolétarienne », examinant les nouveaux modes de paiements des salaires par lesquels les capitalistes espèrent arriver à vider davantage encore de sa force le travailleur, écrivait :

> Avec le travail à la tâche ordinaire, non taylorisé, l'ouvrier est payé proportionnellement au nombre de pièces qu'il fait; s'il fait 100 pièces, il touche un certain salaire, s'il en fait 110, il touche un salaire de dix pour cent supérieur. Dès lors, chaque pièce faite en plus ne procure qu'un supplément de salaire relativement minime; il s'en suit que l'ouvrier fournira un effort sérieux afin d'avoir un nombre suffisant de pièces dans sa journée pour se faire un salaire convenable; mais si, pour arriver à produire 3 ou 4 % de plus par exemple, ce qui n'augmenterait son salaire que de 3 à 4 %, il lui faut fournir un effort supplémentaire considérable — car il arrive toujours un moment où une augmentation, même légère de la production, ne peut s'obtenir que moyennant un accroissement considérable de la fatigue — il ne fournira pas cet effort: le jeu n'en vaut pas la chandelle. Le travail à la tâche ordinaire oblige donc à un effort maximum mais à un effort maximum normal, si l'on peut dire, celui au-delà duquel l'accroissement de la fatigue devient hors de proportion avec l'augmentation de la production.
>
> Eh bien! c'est cet effort maximum normal que le taylorisme entend dépasser; c'est cette production supplémentaire qui ne peut être obtenue qu'avec un accroissement d'effort et de fatigue extraordinaire, que Taylor entend arracher. Pour cela, il a imaginé de payer l'ouvrier plus que proportionnellement au nombre de pièces exécutées: celui qui aurait fait 110 pièces touchera plus que 10 % de plus que celui qui n'a fait que 100 pièces.
>
> ...Ainsi, pour un léger surplus de production, l'ouvrier peut accroître de façon notable son salaire. Il s'en suit que, si les échelles sont bien établies, si un accroissement sensible de la rémunération intervient dès que l'ouvrier produit plus que ce qu'il pourrait produire avec un effort maximum normal, le travailleur, afin d'obtenir cette augmentation relativement élevée, fournira plus que son effort normal, n'hésitant pas à s'épuiser, à se vider complètement, pour exécuter 2, 5, 10 % de pièces de plus, ce qui augmentera de 5, 15, 40 % sa journée.

Eh bien! c'est cela exactement, c'est ce système perfectionné d'épuisement de l'ouvrier, qui devient désormais la règle dans la métallurgie russe : non seulement le travail sera à la tâche et non à l'heure, mais même le salaire ne sera pas proportionnel au nombre de pièces faites par l'ouvrier, il sera **progressif :** le premier tiers de la tâche prescrite étant payé au taux 100, le deuxième le sera au taux 120, le troisième au taux 150, et **ce qui dépassera : au taux 200.**

Ne continueront à être payés à l'heure que ceux auxquels il est pratiquement impossible d'appliquer le travail à la tâche, tels que nettoyeurs, gardiens, etc...; pour ces ouvriers, à leur salaire à l'heure, s'ajoutera une prime, **laissée à la discrétion du contremaître.**

Là, où on ne peut imposer le surmenage : le favoritisme.

Nous savons bien qu'on invoquera comme circonstance atténuante, qu'à moins d'une surveillance incessante, le travail à l'heure n'est possible, si on veut obtenir une production normale, qu'avec des travailleurs conscients et consciencieux, et que tel ne saurait être encore le cas pour ces millions de paysans russes à peine libérés du servage et transférés tout juste d'hier, du champ à l'usine. Mais il y a un mode de rémunération du travail qui satisfait aux deux nécessités : celle d'obliger le tireur au flanc à un travail normal, et celle de ne pas épuiser le travailleur — c'est le mode de travail qui a été imposé par la force ouvrière dans les pays capitalistes en quelques corporations particulièrement puissantes, et c'est aussi celui qu'à ses débuts, alors qu'elle était encore une Révolution ouvrière, la Révolution russe avait prescrit comme le mode normal de travail — c'est le système de la « pige », des typographes français, celui des « normes », des débuts de la révolution soviétique. On sait en quoi le système consiste : l'ouvrier doit, dans sa journée, effectuer une quantité donnée de travail (composer un certain nombre de lignes, par exemple dans le cas des typos) ; s'il a fait cette quantité, il touche son salaire, s'il ne l'a pas fait, il voit son salaire réduit, mais s'il a fait davantage, **il ne touche pas davantage.** Par ce procédé, si les « normes » sont convenablement établies, la production est protégée contre les tireurs au flanc, en même temps que le producteur est protégé contre le surmenage et l'épuisement.

L'échelle des modes de paiement de salaires, en partant de celui qui est le plus favorable à la dignité et au bien-être des travailleurs, et en terminant par celui qui lui est le plus néfaste, s'établit ainsi : travail à l'heure, travail à la pige, travail à la tâche proprement dit, avec paiement proportionnel au travail effectué, travail à la tâche avec tarif progressif, surpayant les suprêmes efforts.

L'U.R.S.S. a débuté par le second de ces échelons; elle est ensuite passé au troisième; la voici maintenant, au dernier, le dernier degré de barbarie imaginé par la rapacité capitaliste, le système qui donne, comme chez Ford, des vieillards à 40 ans !

Tel est le chemin parcouru en dix années par la bureaucratie soviétique, sur la voie anti-prolétarienne. (1)

R. LOUZON.

(1) Avec un cynisme incroyable, Staline a osé mettre sa politique d'inégalité des salaires, sous l'égide de Marx et de Lénine. Pour confondre l'imposteur, nous publierons in-extenso, le mois prochain, les passages où Marx, Lénine et Engels ont traité cette question.

Lettre de l'Internationale

Le parti socialiste ouvrier

Depuis des années le parti social-démocrate allemand fait une politique que l'on peut qualifier une trahison ininterrompue de la classe ouvrière. Le contraste entre cette politique et les intérêts des ouvriers a apparu d'une façon toute spéciale, ces derniers temps, lorsque tous les actes du gouvernement Brüning, si néfastes qu'ils fussent pour les ouvriers, rencontraient l'assentiment et l'adhésion du parti social-démocrate, — celui-ci affirmant pouvoir, par cette politique de tolérance à l'égard du gouvernement, éviter à la classe ouvrière un mal plus grand : le fascisme.

Cette politique a abouti à une crise très grave au sein du parti. Les ouvriers social-démocrates ont commencé à perdre leurs illusions réformistes ; ils ont fini par comprendre que le réformisme est incapable de mener le combat, avec chances de succès, contre le capitalisme et le fascisme, ni même de parer si peu que ce soit aux attaques que le capital a entrepris, sur toute la ligne, contre la classe ouvrière. Des dizaines de milliers d'ouvriers ont donc levé la bannière de la rébellion contre la direction du parti social-démocrate.

Les leaders de l'aile gauche de ce parti, Rosenfeld, Seydewitz et autres, se sont efforcés par tous les moyens d'éviter la scission. Encore au dernier Congrès, au printemps de l'année courante, ils occupaient une position indécise, hésitante ; ils n'osaient point, même en des questions de principe, se séparer de la politique officielle du parti. Mais le mécontentement, qui devenait de jour en jour plus intense, la fermentation des masses, ont exercé finalement une telle pression que la scission s'est produite quand même. Ce ne furent, pourtant point des questions de principe qui l'ont provoquée, mais des questions de discipline, à savoir : si la minorité avait ou non le droit d'exprimer son opinion, dans des journaux à elle.

Si l'Allemagne possédait un parti communiste capable de remplir les devoirs qui incombent à un parti ouvrier, les masses qui, désabusées, ont tourné le dos au réformisme, se seraient — surtout à une époque où la classe ouvrière est aussi gravement menacée qu'aujourd'hui — jetées sans aucun doute, dans les bras du parti communiste. Mais le parti communiste fait, en Allemagne, depuis des années, une politique qui le rend, dans les moments décisifs, absolument incapable d'une action quelconque, en lui faisant perdre la confiance des masses ouvrières organisées — et ce sont elles seules qui comptent. C'est, en particulier, la politique communiste de scission dans les syndicats, qui a creusé un fossé entre le commu-

nisme et les ouvriers social-démocrates, y compris ceux qui constituaient l'opposition de gauche au sein de la social-démocratie.

Cette erreur du parti communiste ayant barré le chemin du communisme aux masses social-démocrates, les conditions se trouvèrent par cela même créées pour la fondation d'un nouveau parti. C'est ainsi que naquit le « Parti Socialiste Ouvrier d'Allemagne », (S.A.P.)

Ce parti a tenu, au début du mois d'octobre, son premier congrès ; un programme y fut élaboré ; celui-ci renferme des formules vagues, confuses et qui portent toutes les marques du centrisme. Ainsi, par exemple, quoiqu'acceptant le principe de la dictature du prolétariat, ce programme ne reconnait pas celle-ci comme la seule et unique voie pour la création de la société socialiste ; il envisage également qu'il est possible de s'emparer du pouvoir par les moyens de la démocratie bourgeoise. De même, comme solution à la crise économique, le programme demande l'établissement d'une « économie dirigée » (Planwirtschaft), dès à présent en régime capitaliste, ce qui signifie qu'il veut une économie dirigée par l'Etat capitaliste lui-même.

Le programme contient encore toute une série de revendications telles que la création de trusts industriels, le contrôle de l'Etat sur le commerce extérieur, l'introduction d'un monopole du commerce partiel, l'abolition de la propriété privée dans le cas des grandes propriétés, la remise des exploitations agricoles entre les mains de coopératives, etc. — toutes choses qui sont fort sensées dans un état prolétarien, mais qui, du moment qu'il s'agit de la société capitaliste, ne peuvent qu'éveiller des illusions dangereuses, la croyance que l'état capitaliste est réellement capable de recourir à de tels moyen et de mener à bien un tel programme.

Ce programme montre avec évidence que les leaders du nouveau parti n'ont pas encore rompu, dans leur for intérieur, avec la social-démocratie. Le prouvent également leur attitude à l'égard de la Société des Nations qu'ils considèrent comme « une reconnaissance par les pouvoirs capitalistes de la vertu de l'entente des peuples », ainsi que le fait qu'au cours de la discussion on a examiné la possibilité d'adhérer à la Deuxième Internationale.

Si donc ces leaders l'emportent dans le parti, sa corruption par le centrisme sera inévitable. Mais la composition du parti montre la possibilité d'une autre évolution. La grande masse du parti socialiste ouvrier est composée d'ouvriers de gauche qui ont rompu avec le réformisme et qui sympathisent franchement avec le communisme. Evolution vers le communisme qui est favorisée par les conditions objectives telles que l'aggravation de l'opposition des classes, l'abolition graduelle de tout ce qui a été obtenu dans le domaine des lois sociales, la suppression des droits reconnus par la démocratie, le renforcement de la réaction fasciste, etc..

Le parti communiste allemand aurait, à l'heure qu'il est, la tâche de gagner à lui ces ouvriers, qui ont rompu définitivement avec la social-démocratie, et plus spécialement les jeunes, qui sont fortement radicalisés. Mais il a perdu la faculté — ceci depuis longtemps — de juger à leur valeur les processus qui s'accomplissent au sein de la classe ouvrière, et surtout de les utiliser pour le développement des principes communistes. Aussi, cette tâche incombe-t-elle actuellement uniquement à ceux des communistes qui, n'ayant pas voulu marcher sur la nouvelle voie du Parti Communiste allemand et de l'Internationale Communiste, ont été expulsés du parti et luttent maintenant, en dehors de celui-là, pour une politique communiste rationnelle et pour l'assainissement de l'Internationale Communiste. La tâche de ces communistes consistera à appuyer l'aile gauche du nouveau parti dans sa lutte contre les éléments réformistes et centristes, afin d'aider ainsi à la victoire des principes communistes dans le parti. Ce but peut être atteint au moyen d'une politique de front unique, d'un travail commun dans les syndicats et autres organismes, et, avant tout, par l'organisation d'une lutte défensive commune contre l'offensive fasciste.

C'est seulement en agissant ainsi systématiquement en commun qu'on aura la garantie que les ouvriers affiliés au parti socialiste ouvrier se détacheront du centrisme et se rallieront au communisme.

J. F.

Notre prochain numéro contiendra une

Déclaration de Gandhi

à

Romain Rolland

en réponse à une question que lui avait fait poser la

« Révolution Prolétarienne »

accompagnée de notes et d'une lettre de

ROMAIN ROLLAND

Parmi nos Lettres

Critiques et suggestions.

Nous ne pratiquons point ici la méthode patronale copiée par l'Internationale Communiste sous le nom d'« autocritique »: critique des subordonnés par le patron. Nous sommes partisans exactement du contraire; nous sommes pour la critique des « chefs » par les « masses », si on veut employer le langage stalinien, ou, pour parler un langage plus syndicaliste, nous sommes pour la critique de ceux qu'une collectivité a chargés d'une fonction, par cette collectivité. A la R.P., les membres du « noyau » se considèrent comme les délégués de l'ensemble des abonnés, à la rédaction et à l'administration de la revue. Nous voudrions donc être critiqués abondamment par nos mandants, abonnés et lecteurs.

Depuis qu'après son sommeil de l'été, la R.P. a repris sa parution régulière, nous avons reçu plusieurs lettres de critiques et de suggestions, mais elles ne sont pas assez nombreuses. Nous voudrions que chacun nous dise ce qu'il a à reprocher à la R.P., et ce qu'il en attend. Ainsi seulement nous arriverons à être l'expression la plus exacte possible du syndicalisme révolutionnire.

En attendant, voici les critiques et suggestions qui nous ont été faites.

Un camarade du midi nous écrit :

La R.P. a beaucoup souffert des irrégularités de sa parution, et il faut arriver à la régularité.

Je pense ensuite qu'elle doit se dégager de l'esprit de tendances pour être avant tout un organe de culture prolétarienne. Non pas que nous devions renoncer à nos conceptions et, par exemple, cesser de redonner tout leur sens à certaines formules comme « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre. etc... ». opposant ainsi notre conception syndicaliste de classe aux conceptions de secte, mais nous ne devons plus avoir à polémiquer autour des broutilles de Gitton ou de Capocci ! Pour cette œuvre de culture, n'avons-nous pas des éléments de tous côtés... des historiens (Richard), des géographes (Reynier), des scientifiques (Marcelle Richard, Barrué). Il faut que nous trouvions des collaborateurs pour nous entretenir de tout.

Ce n'est pas que je conçoive la revue comme un assemblage de compte-rendus de bouquins, la base doit rester, certes, la vie ouvrière et son enseignement. mais tout peut se lier. C'est ainsi que je suis persuadé qu'en suivant les productions de géographie humaine, on doit bien souvent arriver à éclairer les camarades sur certains aspects du marxisme.

Autre demande :

Une grosse lacune, c'est l'absence de chronique du cinéma. Cette rubrique ne peut guère être tenue que par les Parisiens, car c'est là-bas qu'il y a des salles d'avant-garde.

De même pour la musique, radio, phono... L'ouvrier a le droit de se former une opinion sur le jazz, tout comme sur le populisme

.Et il y a des tas d'autres questions, urbanisme, peinture, qui peuvent intéresser à l'occasion

Autrement dit, la R.P., sans cesser d'être un organe de combat, doit donner davantage de place à ce qu'on appelle la « culture générale ». Tout au moins, la culture générale prolétarienne.

Est-ce votre avis, camarades?

* * *

Liquidons le passé... et étendons notre influence.

Giauffret nous fait part d'une excellente idée :

Il y a un intérêt majeur à augmenter notre tirage. Je pense que l'imprimeur doit vous faire le numéro supplémentaire au-delà du tirage actuel, à un prix très abordable; un nouvel abonné ne doit donc coûter que peu de chose à la R. P. Un seul abonné nouveau doit payer plusieurs possibles essayés. C'est en pensant à cela que je voudrais voir la souscription (liquidons le passé!) prendre une forme plus offensive! Les gens ne mettent jamais facilement la main à la poche... mais encore moins si c'est pour payer des dettes; ils le feront plus facilement si l'avenir leur paraît offrir des promesses.

Pourquoi alors, ne diriez-vous pas à vos abonnés :

Payons nos dettes !

Etendons notre influence !

que chacun de nos abonnés envoie 20 frs et qu'il nous donne le nom d'un camarade à qui nous servirons gratuitement la R. P. durant 6 mois. »

Nos administrateurs, Barat et Busseuil, ont été d'accord que cela était possible sans trop grever le budget. En conséquence la proposition de Giauffret a été adoptée à l'unanimité, et on verra dans l'« Entre Nous », les décisions prises à cet égard.

* * *

Aux chauffeurs, le contrôle de la circulation.

Un camarade chauffeur à qui nous avions demandé un article sur l'auto, et qui — nous l'espérons — nous le donnera un jour prochain, nous fait part, en attendant, de ses réflexions sur son métier :

La solution des difficultés de la circulation ne peut être qu'une solution socialiste; l'intérêt général doit prendre le pas sur l'intérêt particulier; l'organisation de la circulation doit être faite ou, tout au moins, contrôlée par les usagers de cette circulation: les chauffeurs. L'intérêt du chauffeur et des voyaveurs exige ici, plus qu'ailleurs, une limitation stricte des heures de travail, *des* repos périodiques, *de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines.*

Les chauffeurs de taxis sont un prolétariat neuf, produit des déchets de toutes les autres industries et de l'émigration des terriens, où se rencontrent, côte à côte, le militant chassé de l'usine et le paysan avide de gros sous. Ce prolétariat est absolument inorganisé; *les rares syndicats de chauffeurs de taxis sont, tout au plus, des amicales, et, bien souvent, des associations de petits propriétaires.*

Les transports jouant un rôle de plus en plus important dans la société moderne, un tel prolétariat ne peut être laissé à l'écart par les autres couches, sinon plus évoluées, du moins plus anciennes.

* * *

Instruction de l'enfance et éducation de la jeunesse

Autres réflexions de métier — cette fois d'un instituteur.

Au fond, je crois que sur les jeunes enfants, l'éducation scolaire n'a pas autant d'importance qu'on le croit. C'est toujours le même refrain: elle peut beaucoup quand elle agit dans le sens des autres influences — par exemple, lorsqu'elle joue son rôle dans l'abêtissement patriotique; elle peut bien peu lorsqu'elle n'est pas dans le sens de la nature enfantine et en concordance avec la vie du groupe social auquel appartient l'enfant. Aucun éleveur ne transforme en caniche un chien de chasse, aucun éducateur ne fait d'un boxeur-né un petit garçon bien sage...

Ce n'est guère que vers 12 ans, époque où les enfants vont nous quitter que leur intelligence commence à fonctionner réellement et que l'instructeur pourrait influencer ses élèves. N'est-ce point là qu'il faut chercher le relatif désintéressement qui se fait jour dans les milieux cléricaux vis-à-vis de l'école primaire... Tous les catéchismes du monde ne leur ont point conservé l'enfance; ils cherchent à présent à travailler la jeunesse.

LA COLONISATION DE LA CHARRUE ET LA COLONISATION DE L'ÉPÉE

Le cas typique de la Mandchourie

L'œuvre du paysan chinois (1)

Dans le heurt qui met une nouvelle fois aux prises Chinois et Japonais en Mandchourie, le prolétariat, instinctivement, est avec les Chinois contre les Japonais. Il a cent fois raison. En soutenant la Chine contre le Japon, la classe ouvrière reste fidèle à sa mission historique qui consiste à soutenir la civilisation contre le brigandage, la production contre les spoliateurs des producteurs.

Il y a à peine cinquante ans, la Mandchourie était, comme l'était, il y a un certain nombre de siècles, la presque totalité de ce qui constitue actuellement la Chine, un pays « sauvage ». C'est-à-dire un pays à peine cultivé et à population très clairsemée. Un pays où la chasse, et l'élevage purement extensif, constituaient à peu près les seuls moyens de vie.

Or, ce pays qui, grand comme deux fois la France, n'avait, il y a un demi-siècle, que quelques centaines de mille d'habitants, en a maintenant 20 millions ; ce pays qui arrivait alors à peine à nourrir ses habitants, non seulement en nourrit maintenant quelque quarante fois plus, mais il contribue également à nourrir les peuples étrangers ; ainsi que le remarquait récemment une revue anglaise, la production de la Mandchourie est devenue indispensable à l'alimentation du peuple britannique (2).

(1) Cette photo est empruntée à la géographie universelle en cours de publication chez l'éditeur Colin. Elle y est publiée avec cette légende : « Labour en Mandchourie, fin avril. Plaine monotone et fertile, *admirablement cultivée par les colons chinois.* »

(2) Par cette voie : le soja, production de base de la Mandchourie, fournit un tourteau qui est l'un des principaux aliments du bétail au Danemark, et celui-ci constitue l'une des bases du ravitaillement en viande de l'Angleterre.

Vingt millions de paysans chinois; deux cent mille bourgeois japonais.

A qui cela est-il dû ?

Au paysan chinois, et rien qu'au paysan chinois.

Le Chinois a fait dans les plaines mandchoues, ces dernières années, ce qu'il a fait, à l'aurore des temps historiques, sur les alluvions du Fleuve Jaune, dans les vallées du Fleuve Bleu et de ses affluents, et ce que ses élèves, les annamites, ont fait, plus récemment, dans les deltas indo-chinois : il a défriché et cultivé. De terrains incultes ou couverts de forêts il a fait les terres les plus fécondes qui soient au monde, celles qui donnent les plus hauts rendements connus.

Pourtant, alors que dans la vieille Chine, le paysan chinois avait généralement le moyen d'irriguer, il ne l'avait guère en Mandchourie ; d'autre part, la forêt mandchoue, véritable avant-garde des grandes forêts sibériennes, était particulièrement dense. Rien ne l'arrêta. Avec une rapidité qui n'a point d'égale dans l'histoire — même à l'époque du rush vers les prairies de l'ouest américain — il a fait de cette forêt presqu'impénétrable, l'un des greniers du monde. Ce pays dont, il y a quelques

dizaines d'années, rien ne sortait, exporte maintenant, grâce à lui, des millions de tonnes, pour des milliards de francs.

Quant à ces peuples, chasseurs et éleveurs, qui, auparavant, habitaient la Mandchourie, ils n'ont été ni détruits, ni réduits en esclavage : ils ont été assimilés. L'ancien mandchou est devenu paysan chinois ; sauf en quelques points très reculés, il a même perdu sa langue, ce qui est le dernier stade de l'assimilation.

Telle est l'œuvre du paysan chinois, du paysan chinois...

et de sa charrue.

Et le Japonais ?

Les Japonais, ces représentants attitrés du capitalisme en Extrême-Orient, sont venus en Mandchourie remplir leur rôle de capitalistes : ils y sont venus s'emparer de la plus-value produite par le travailleur. Le capitaliste japonais s'est installé, par droit de conquête, en Mandchourie, afin d'y récolter ce que le paysan chinois semait.

Il y a en Mandchourie 20 millions de Chinois, paysans et petits commerçants ; et il y a 200.000 Japonais, qui, presque tous, sont gros commerçants, banquiers, hauts fonctionnaires, et qui à ces divers titres, s'attribuent, par tout le mécanisme habituel du régime capitaliste, les fruits du travail du cultivateur. Les quelques colonies agricoles japonaises que l'Etat japonais avait essayé d'installer, ont lamentablement fait faillite.

20 millions de chinois, presque tous travailleurs, 200.000 japonais, presque tous bourgeois, tel est le tableau de la Mandchourie actuelle.

La colonisation chinoise antérieure à l'occupation japonaise

Les Japonais font raconter par la presse à tout faire que la prospérité de la Mandchourie est leur œuvre.

Mensonge !

La colonisation de la Mandchourie par le paysan chinois est en effet nettement antérieure à l'arrivée des Japonais.

La colonisation de la Mandchourie a commencé tard parce que les empereurs de Pékin, mandchous d'origine, voulaient la conserver comme territoire de chasse et d'élevage aux tribus qui les avaient portés sur le trône, et qu'en conséquence, ils y interdirent rigoureusement toute immigration chinoise. Mais, dès que, sous la pression chinoise, les différentes restrictions à l'immigration finirent par être successivement supprimées, entre 1867 et 1878, le paysan chinois envahit la Mandchourie, et, sans y attendre Messieurs les bourgeois japonais, dont il n'y avait pas encore pas l'ombre en Mandchourie, il se mit à défricher et à cultiver.

Dès la fin du XIX' siècle, en Mandchourie du Sud, c'est-à-dire dans la partie de la Mandchourie actuellement occupée par les Japonais, il y avait déjà de grandes villes, des villes purement chinoises : Ghirin, Chang-Chun, Moukden qui avait, dès lors, 180.000 habitants. Et, « tout autour de ces villes », dit un géographe bourgeois (1), « se multipliaient les villages des Chinois, cachés derrière leurs rideaux de saules et de peupliers, leurs fermes de pisé, entourées de murs aussi hauts que des maisons. » « Dès 1900, sur le trajet de Port-Arthur à Kharbin, à perte de vue des deux côtés de la voie, chaque mètre de terrain était cultivé, et cultivé par le Jaune. »

Or ce n'est que des années après, en 1905, après leur victoire sur les Russes, que les Japonais, devenus propriétaires, par le droit de l'épée, du chemin de fer de la Mandchourie du Sud, apparurent.

Il est vrai pourtant que depuis 1905, la colonisation de la Mandchourie a continué, mais c'est en Mandchourie du Nord presqu'exclusivement qu'elle s'est alors portée. Plus loin des bases de départ du colon chinois, la Mandchourie du Nord devait naturellement n'être mise en culture qu'après celle du sud. Or, cette partie de la Mandchourie est précisément celle qui a échappé — jusqu'à aujourd'hui — à la domination japonaise. C'est en Mandchourie du Nord qu'on a constaté, ces dernières années, cette immigration formidable qui atteignit jusqu'à un million de personnes par an — en Mandchourie du Nord, où le japonais n'a aucun pouvoir, où l'administration est chinoise, et le chemin de fer russe !

Les Japonais ne sont donc pour rien dans la colonisation de la Mandchourie, au vrai sens du mot colonisation c'est-à-dire : mise en culture. Pas plus qu'ils ne furent pour quelque chose dans toute la mise en culture de la vieille Chine ; pas plus que ne furent pour quelque chose les Français dans la mise en culture des deltas du Tonkin et du Mékong. Lorsqu'ils arrivèrent, tout était fait. En Manchourie pas plus qu'ailleurs, la charrue chinoise ne doit rien à l'épée japonaise. La colonisation de la Mandchourie est juste autant l'œuvre des Japonais que les progrès de la technique sont celles des capitalistes.

R. L.

(1) *Jules Sion* : L'Asie des Moussons.

NOUS AVONS REÇU :

J. DIDIER : *Les principales puissances économiques du monde*. (Lanore).

Résumé, en style télégraphique, à l'usage des classes de philosophie et de mathématiques, des données économiques actuelles. On y trouve quelques bonnes phrases. Ainsi, à propos du Congo belge : « En fait, il appartient surtout à deux sociétés : Société Générale, Banque de Bruxelles ; 300 millions de francs-or de dividendes en 1928.» Ou bien, au sujet d'Amsterdam : « Là s'opéra la conjonction du puritanisme de Calvin, (permettant le prêt à intérêt) et du capitalisme. »

FRANCIS ANDRÉ : *Les Affamés* (Valois).

Récit de la guerre dans le civil. Les « affamés », ce sont les civils belges, emmenés par les allemands dans des camps de concentration.

LYDIA BACH : *Orient soviétique* (Valois).

Reportage sur le Turkestan.

Le socialisme vainqueur en U.R.S.S. (Bureau d'éditions).

En cette période de crise le capitalisme est un tyran affolé, prêt à toutes les cruautés. (D'accord). Quant à l'U.R.S.S. elle est inaccessible à la crise. (Ici, on voudrait bien une démonstration).

A travers les Livres

Georges Boris : PROBLEME DE L'OR ET CRISE MONDIALE. (Valois).

Le syndicaliste contre-révolutionnaire Valois a édité ce volume il y a déjà quelque temps.

Opuscule prétentieux et nébuleux.

M. Boris prétend y aborder les problèmes de la monnaie et des prix (donc de la crise) dans la société actuelle. Mais il est empêtré dans les plus bourgeoises des conceptions économiques. Refusant toute valeur au travail, il ne veut connaître que la sacro-sainte et universelle loi bourgeoise de l'offre et de la demande.

Il n'arrive ainsi qu'à des exposés peu clairs, à des explications paradoxales et tendancieuses, à des solutions fantaisistes et fausses.

La crise est d'origine monétaire

La crise actuelle, la terrible crise de 1930 est due... à la pénurie d'or : tel est le premier point de M. Georges Boris.

« *Jamais, écrit-il, le monde n'a connu pareille convulsion économique... Si, sur les diagrammes, elle vient s'inscrire à peu près à la date prévue, son amplitude dépasse tout ce qu'on avait vu jusqu'à ce jour...*

« *La cause primordiale porte-t-elle le nom qu'on lui donne un peu partout de* surproduction, *surproduction due elle-même aux progrès de la technique industrielle et aux effets de la rationalisation ?*

« *Le mot est si choquant pour peu qu'on le rapproche du spectacle de tant de misères que ceux-là mêmes qui le prononcent se hâtent de le corriger et disent :* surproduction par rapport aux possibilités de consommation, *addition qui retire presque toute sa signification au terme initial.*

« ... *Les produits sont là et aussi le désir de l'échange. Que manque-t-il ? Chez les uns et chez les autres, la possibilité de vendre, c'est-à-dire d'être payé, afin d'acheter c'est-à-dire de payer... :* il manque l'instrument d'échange, l'instrument de paiement. *La machine est grippée faute de ce lubrifiant qui s'appelle monnaie ou crédit.*

« Pénurie de monnaie ou de crédit serait donc la cause primordiale du mal. *Et comme... la quantité de monnaie ou de crédits existants est elle-même fonction de la quantité d'or jouant un rôle monétaire, c'est pénurie* d'or *qu'il faut dire.* »

Ainsi notre savant conclut : « il n'y a pas d'argent ! »

Exactement ce que proclame dès l'abord, devant le marasme des affaires, le plus ignare petit-commerçant. (Encore celui-ci sait-il qu'il ne s'exprime ainsi que par une image facile. M. Boris, lui, prend le mot *pénurie d'or* au sens absolu !)... Mais, y a-t-il moins d'argent, et moins d'or, aujourd'hui qu'en 1928 ? M. Boris se garde de le dire.

« ...*Dès maintenant signalons une première confirmation. A l'heure actuelle (début de 1931) la France n'est pas directement frappée par la crise mondiale. Si celle-ci a pour cause profonde une pénurie de monnaie ou de crédit, notre immunité relative s'explique car l'or du monde ayant afflué vers la Banque de France, il y a plutôt pléthore que manque de monnaie ou de crédit chez nous.* »

Mais alors comment expliquer que la crise ait commencé par l'Amérique et qu'elle ait eu son maximum d'intensité en Amérique, précisément dans le pays qui a la plus grosse réserve d'or du monde et qui se classe immédiatement après la France pour la quantité d'or par habitant? (1300 fr. d'or par habitant en France, 800 en Amérique.) Aussi, M. Boris se garde bien d'aborder cette question ici car elle démolirait dès l'abord toute sa thèse fragile. Il la réserve pour le chapitre IV... Et s'en tire comme un prestidigitateur :

«...*Quant à l'Amérique du Nord, l'accroissement énorme de ses facilités monétaires témoigne de la prospérité dont elle jouissait en 1928, en même temps qu'elle l'explique dans une certaine mesure. Il faut ajouter qu'à la même époque le développement soudain des ventes à crédit et la rage de spéculation boursière conférèrent au public un pouvoir d'achat supplémentaire... La disparition subite de ces facteurs après le krach de l'automne 1929 a produit un brusque effet de déflation. L'Amérique est* alors (!!!) *entrée dans un état de crise qui lui fait enfin ressentir une solidarité trop longtemps oubliée, avec le reste du monde.* »

Voyons, voyons : L'Amérique, dites-vous, jouissait d'une très abondante circulation monétaire en 1928. Mais alors, si la théorie quantitative est vraie et si la crise est due au manque de monnaie, comment le krach, *début de la crise*, a-t-il pu se produire ?

Le deuxième point de M. Boris est une tentative d'explication de l'affirmation initiale, la prétendue origine monétaire de la crise.

C'est l'exposé de la théorie quantitative de la monnaie et l'envisagé des variations respectives du stock d'or mondial et des prix mondiaux.

Cette théorie quantitative de la monnaie suppose que la masse des marchandises existant à un moment donné s'échange, selon la loi de l'offre et de la demande, contre la masse de la monnaie existant à ce moment là. En cet échange fictif résiderait l'origine de la valeur de la monnaie. Toutes les marchandises s'échangeant contre tout l'or, s'il y a beaucoup d'or il y a hausse des prix. Et s'il y a peu d'or les prix diminuent. C'est simple comme bonjour ! Et pour que les prix se maintiennent fixes, il faut qu'il y ait un rapport constant entre la masse de marchandises à échanger et la masse d'or monétaire.

« Dans un univers ayant adopté l'étalon-or, il est nécessaire, dit M. Boris, que la production de l'or aille de pair avec le développement économique général. »

Ça parait bien extraordinaire ! Considérons en effet deux périodes suffisamment éloignées, 1850 et 1910 par exemple. D'après les graphiques de M. Boris les prix de gros sont *les mêmes* en ces deux périodes. Or en 1850 il y a 230 millions de livres sterling dans le monde ; en 1910 il y en a 1446 soit un peu plus de six fois plus. Peut-on croire qu'à l'époque des chemins de fer et du canal de Suez le volume des échanges mondiaux n'est que de six fois supérieur à ce qu'il était lors des diligences et de la navigation à voiles autour de l'Afrique ?

Pour illustrer sa théorie, M. Boris donne deux exemples :

1° La découverte de l'or sud-américain par les conquérants espagnols amena une hausse des prix en Espagne ;

2° « A la fin du siècle dernier, la découverte des mines d'or du Transvaal a déterminé une reprise générale des prix mondiaux et a, par voie de conséquence, mis fin à une période de dépression économique ».

Ces deux faits sont exacts, mais n'illustrent pas du tout la théorie quantitative de la monnaie, fille de la conception mercantile « de l'offre et de la demande » !

Louzon nous a déjà donné la seule explication satisfaisante de cette hausse des prix. Elle découle directement de la conception marxiste de la valeur. Prenons le cas du Transvaal. L'or du Transvaal était facile à exploiter. Son extraction nécessitait peu de *travail*. Donc, à partir du jour où le Transvaal entrait en exploitation, le *travail maximum socialement nécessaire* pour la production d'un gramme d'or diminuait. Un gramme d'or représentant moins de travail s'échangeait contre une quantité moindre de marchandises ;

les prix montaient. Inversement, comme les mines du Transvaal seront bientôt épuisées, comme l'or facile à produire va disparaître du monde, les prix vont baisser. Le « travail maximum socialement nécessaire » pour produire un gramme d'or augmentant, ce gramme s'échangera contre une plus grande quantité de marchandises. Il en est de l'or comme de toute autre marchandise : sa valeur spécifique et, partant son pouvoir d'échange, n'a rien à voir avec sa plus ou moins grande abondance ; sa valeur spécifique dépend uniquement du travail qu'il exige.

Après cette soi-disant illustration de la théorie quantitative par la hausse des prix en période d'or facile à produire, M. Boris essaie d'un argument *a contrario* : la baisse des prix par pénurie monétaire. Et il prend comme exemple la crise actuelle en considérant non pas l'Amérique où il y avait surabondance d'or, mais l'Europe.

« *L'Europe n'ayant qu'une fois et demi plus d'or qu'en 1913, disposait en 1928 à peine de la monnaie (billets et crédits) suffisante pour pratiquer le même volume d'échanges qu'en 1913. De par les conditions économiques qui y régnaient, notre continent apparaissait donc comme tenu au même niveau économique moyen qu'il y a quinze ans, à moins d'une baisse générale des prix.* »

Ce n'est vraiment pas bien démonstratif !

1° Il semble qu'au moins de 25 à 29 le volume des échanges européens était supérieur à celui de 1913. En tous cas, de 25 à 29 le volume des échanges ne cesse de croître et *les prix ne baissent pas* ;

2° La baisse des prix de 29 ne débute justement pas en Europe, pays où il y a peu de monnaie, mais en Amérique. La baisse européenne n'est que secondaire ;

3° Tout au cours de 1930 les prix européens baissent bien, comme le veut M. Boris, mais les échanges, au lieu d'augmenter, diminuent au moins autant.

Toutefois M. Boris ne mettrait vraisemblablement pas sa tête à couper pour défendre son argument. Il reconnait en effet, que pour qu'on puisse admettre « que les prix suivent de façon remarquable les variations des stocks d'or », il faut « négliger les variations dues aux crises cycliques et accidentelles. »

Alors, qu'il ne cherche pas dans la pénurie d'or l'explication de la crise de 1929 ! Qu'il ne nous parle plus de « cette grande crise provoquée par la disette d'or ! »

Baisse des prix

Par contre nous admettons fort bien, étant donné l'épuisement minier du Transvaal, sa « crainte que la crise ne se perpétue et ne devienne une sorte de mal chronique dont serait atteinte l'humanité attachée à l'étalon-or ». Mais il faut remarquer que cette « perpétuation de la crise » est une expression inexacte. La crise cyclique se liquidera comme toutes les crises cycliques de surproduction. Néanmoins, l'industrie et le commerce se trouveront en présence de prix qui ne remonteront guère, qui risquent même de tomber au dessous des prix de 1910. C'est cela la « crise chronique » sur laquelle se greffe la crise de 1930 ; la crise de 1930 , comme toutes les crises cycliques antérieures, est une chute de « la valeur du moment ». Mais quand cet épisode « du moment » sera liquidé, on se trouvera en présence d'une baisse des prix, chronique due à l'augmentation de la « *valeur spécifique* » de l'or (1).

Et c'est avant tout cette baisse de prix en perspective qui ennuie M. Boris. Elle est le point central de ses préoccupations, comme de celles de toute la bourgoisie.

« *C'est pendant des dizaines d'années que se feront sentir les conséquences d'une baisse permanente des prix ; elle pèsera cruellement sur une ou même plusieurs générations puisqu'elle modifie la portée de tous les contrats passés entre débiteurs et créanciers et que nombre de ces contrats sont à très longs termes (dettes hypothécaires, dettes obligataires des industries, dettes des Etats envers les particuliers, dettes des Etats entre eux.)*»

Les lecteurs de la R. P. connaissent bien ce phénomène. On leur a maintes fois expliqué comment la hausse des prix (par exemple celle de l'inflation) favorise les capitalistes producteurs et spolie les rentiers, comment la baisse des prix paralyse les producteurs et favorise les rentiers.

Ce sont des faits qu'à la suite d'un anglais, Sir H. Strakosh, M. Boris met fort bien en lumière. Par des graphiques très simples il montre par exemple qu'en Angleterre une baisse de 60 % sur les prix suffirait à faire passer la part du rentier du quart aux deux tiers du revenu national, laissant à peine un tiers aux producteurs, salariés et patrons. Et si les salariés se refusent à toute diminution de salaire (ce qui est leur devoir) « dès que la baisse des prix atteint 25 %, le revenu global de la nation anglaise ne peut plus suffire à satisfaire les exigences des seuls salariés et rentiers ».

« *Une baisse générale des prix ou déflation équivaut donc à une redistribution de la richesse qui, en cas de différences importantes, prend le caractère d'une véritable révolution. Bien entendu, une hausse générale des prix ou inflation opère une révolution en sens inverse.* »

Nous sommes d'accord sur le fait global.

Mais nous ne pouvons pas accepter les termes d'inflation et de déflation comme *synonymes* de hausse et de baisse des prix. Les variations de prix sont des *conséquences* de l'inflation et de la déflation, et non ces phénomènes eux-mêmes.

Et si nous relevons ce détail, c'est parce que M. Boris emploie d'autre part les mots inflation et déflation dans un sens tout à fait spécieux et sophistique. Considérant que la France a un stock d'or qui augmente continuellement alors que le reste de l'Europe n'aurait « pas assez » de ce métal, M. Boris dit que la France vit sous le signe de l'inflation alors que le reste du monde fait de la déflation. Toujours la théorie quantitative de la monnaie !

Et l'auteur voit des conséquences terribles à cette inflation imaginaire :

« *Malgré les apparences*, il ne fait pas bon être seul à faire de l'inflation dans un monde en proie à la déflation ; *les prix de détail ne cessent de monter en France, et cette hausse continue tend à maintenir ou à relever les prix de revient de notre industrie qui sera bientôt hors d'état de concurrencer ses rivales sur les marchés mondiaux. Une crise de l'exportation française se dessine déjà... Elle va s'aggraver avec son cortège habituel de faillites et de chômage.* »

Voyons, ce n'est là que jeu de mots ! On ne peut vraiment pas parler d'inflation, dans le cas de la monnaie française, à l'occasion de l'augmentation du stock d'or de la Banque. Avec un billet de 100 fr. français on pourra retirer demain comme aujourd'hui le même poids d'or aux bureaux de la Banque de France. Et, abstraction faite de l'épuisement du Transvaal, ce poids d'or représentera, demain comme aujourd'hui, la même quantité de travail humain, donc le même pouvoir d'échange. Dans l'inflation véritable au contraire, le billet de 100 fr. n'était échangeable que contre des quantités d'or de plus en plus petites, qui représentaient de moins en moins de travail humain, donc de moins en moins de marchandises. D'où la hausse constante des prix.

Mais quand la Banque de France a « trop » d'or, que

(1) Pour toutes ces expressions « valeur spécifique », « valeur du moment », « travail maximum socialement nécessaire », voir *L'Economie Capitaliste*, de Robert Louzon. (1 vol. Librairie du Travail.)

fait-elle ? S'affole-t-elle ? Nullement. Elle se contente de ne pas mettre cet or en circulation, ou plus exactement de ne pas émettre de billets gagés par cet excédent d'or. Mais ce n'est pas par crainte de voir les prix monter par suite d'une trop grande quantité de billets ! C'est tout simplement parce que ces billets resteraient inutiles, inemployés, exactement comme le fait l'or qu'ils représenteraient.

Que les français, pas plus que les américains ne craignent les conséquences directes d'une pléthore d'or ! Cette abondance peut certes éveillers des jalousies interimpérialistes et par là causer des dangers. Mais qu'elle soit funeste *en elle-même*, il faut être M. Boris pour le croire. Si c'était vrai, la Banque de France, le Federal Reserve Board et les bandits impérialistes des deux pays s'en seraient bien aperçus. Au contraire, ils ne cessent de faire affluer chez eux des lingots de tous les points du monde.

Remèdes à la baisse des prix

« *Les graves et multiples phénomènes auxquels nous assistons depuis un an — baisse des prix des matières premières et crise mondiale reviennent à un seul qui porte le nom de* revalorisation de l'or. »

Cette affirmation de M. Boris est certainement fausse. La crise actuelle n'est pas due à une revalorisation de l'or future ou simplement prochaine.

L'affirmation est précieuse cependant car elle indique dans quel sens vont porter, dans les années prochaines, les efforts de la bourgeoisie financière de la S.D.N. qu'admire beaucoup M. Boris.

Cette bourgeoisie va chercher à éviter les conséquences de la revalorisation de l'or.

Plusieurs solutions sont déjà envisagées.

Une première solution, radicale, serait l'abandon de l'or comme étalon monétaire. C'est la seule solution logique. Mais elle parait présenter bien des difficultés. Je ne la vois pas pour demain. M. Boris dit : « Il est vraisemblable que la suite des siècles verra l'abandon de l'étalon-or ». Mais la bourgeoisie, qui seule intéresse M. Boris, ne peut pas attendre la suite des siècles. Classe qui se survit par la terreur, la violence et mille acrobaties, par la perfidie et le crime, depuis un quart de siècle déjà, elle n'essaie plus de se sauver que de façon toute temporaire. En ses multiples et incessantes assises, tant nationales qu'internationales, elle n'adopte de solutions que pour quelques années. Il n'est donc pas probable qu'elle envisage, actuellement, l'abandon de la monnaie gagée sur l'or.

La solution radicale écartée, restent les palliatifs.

Ils se ramènent à une seule chose, que M. Boris le veuille ou non : l'*inflation*.

Pour annihiler les conséquences de la revalorisation de l'or, un seul procédé : diminuer la quantité d'or représentée par chaque billet. Faire de l'inflation, mais pas une inflation anarchique, une *inflation dirigée* si j'ose dire. Une inflation qu'on déclarera vouloir parallèle à la revalorisation de l'or (mais qui sera sûrement, en fait, supérieure...) C'est la solution que nous verrons vraisemblablement adopter dans les années qui viennent.

PREMIER PROJET. — C'est l' « ingénieux » système du professeur américain Irwing Fisher. Il consiste à rendre invariable le pouvoir d'achat des monnaies. Pour le dollar par exemple, « la Banque Centrale prenant pour base de nombreux index soigneusement établis, modifierait par des décisions prises de temps à autre, le poids d'or auquel correspond l'unité monétaire... Si l'or se revalorisait, c'est-à-dire si les prix tendaient à baisser, la Banque s'empresserait de décider qu'il rentre moins d'or dans l'unité dollar, de façon qu'avec un dollar on puisse toujours acheter la même quantité de matières alimentaires, de textiles, de combustibles, etc. A l'inverse, si les prix tendaient à monter, augmentation du poids d'or représenté par le dollar. »

Ce projet évite à la bourgeoisie les inconvénients de la baisse des prix, c'est certain. Mais pourquoi dire qu'il est « ingénieux » ? Il n'est en tous cas pas nouveau. Tout au long des siècles, les rois de France l'ont appliqué, décidant périodiquement et souverainement de la quantité d'or qui allait entrer dans la *livre* ou *franc*. Et, comme par hasard, cette quantité allait toujours diminuant et les prix augmentant. Les débiteurs ne cessaient pas d'être favorisés aux dépens des créanciers. Car Sa Majesté était le grand débiteur. Si le système est adopté, il en sera dans les années à venir comme il en fut au long des siècles passés. Il sera appliqué par une classe au profit d'une classe. L'inflation sera continuelle. Le caractère *pogromiste* de la société actuelle sera simplement légalisé.

DEUXIEME PROJET. — Il est très analogue au premier. Pour combattre la revalorisation de l'or, il crée une dévalorisation générale des billets. Il crée de l'inflation par l'augmentation légale du nombre des billets. Les billets étant plus nombreux, ne pourront s'échanger que contre une quantité moindre d'or. Ils seront dévalorisés. C'est l'inflation classique. Mais ce qui est amusant ce sont les artifices verbaux et paradoxaux qu'emploie notre auteur pour *faire passer* ce projet, qui est d'ailleurs celui de la S.D.N.

« *Une seconde méthode*, à laquelle il faudra bien recourir un jour ou l'autre, *consisterait à modifier les lois monétaires en vigueur, en vue d'abaisser la proportion minimum de réserves métalliques aux engagements à vue des Banques Centrales. Ici l'on se heurte à un faisceau de principes archaïques si profondément enracinés que la question vaut un plus long développement.* »

Pardon ! Arrêtons-nous une minute à ces « principes archaïques ». M. Boris veut « modifier les lois monétaires ». Mais si le billet de 100 fr. a une certaine valeur, c'est justement parce que la *loi* proclame qu'il est échangeable contre un certain poids d'or. Et tant que la loi sera en vigueur il conservera sa valeur. Le jour où une nouvelle loi ne me permettra plus d'aller à la banque changer mon billet contre cette quantité là d'or, la valeur du billet changera. Je ne sais pas si c'est là de l'archaïsme. Mais c'est du bon sens!

Continuons :

« *On sait que la plupart des pays ont adopté une relation de 1 à 3 entre la valeur de l'encaisse et celle des engagements à vue de la banque d'émission (billets et comptes courants). Dans la pratique on craint toujours que la limite inférieure n'apparaisse comme menacée et qu'une crise de confiance ne s'ensuive. On s'efforce de conserver une proportion plus forte encore. Beaucoup de Banques Centrales veillent jalousement au maintien d'un pourcentage égale à* 40 %; *d'autres vont jusqu'à* 50 % *et davantage.* Or toutes ces proportions, même les plus faibles, sont absurdes. *Elles ont été fixées en vertu du principe communément admis que, dans un pays donné, l'encaisse-or ne doit pas seulement servir à régler la balance extérieure des paiements (stabilisation des changes), mais à couvrir la circulation fiduciaire (gage des billets et crédits.* »

Voilà une phrase terriblement ampoulée. Et qui ne veut rien dire. Car stabiliser les changes et gager les billets, c'est exactement la même chose. Elle a tout de même l'avantage de laisser voir que l'auteur en veut à *la couverture de la circulation fiduciaire.*

« *Cette notion a pu avoir en d'autres temps une justification, purement psychologique d'ailleurs. Mais à une époque où les pièces d'or ont cessé de circuler, où une grande partie de la population ne peut même pas se souvenir en avoir jamais vu, c'est une* survivance dénuée de signification. *Cependant elle grève le développement de l'univers d'une hypothèque* intolérable. »

M. Boris est violent, mais il ne s'explique pas. Si la valeur du billet de banque ne vient pas de ce qu'il est échangeable contre de l'or, c'est-à-dire contre du travail, de quoi vient-elle donc?

Nous y voici:

« *Qu'on cherche dans quel acte de la vie économique courante intervient — nous ne dirons pas l'or — mais la simple idée que les billets dont nous nous servons peuvent être échangés contre de l'or. On n'en trouvera aucun... En* vérité nous avons depuis longtemps substitué à une ancienne convention fondée sur la rareté de l'or une autre convention qui a pour base la rareté des billets ou des crédits de banque. »

La rareté? A elle seule base de la valeur! Pour notre bourgeois, la monnaie est donc quelque chose de miraculeux, un *talisman* sans aucun rapport avec le travail humain. Il nous rappelle ces voyageurs ignorants qui rapportaient que dans certaines parties de l'Océanie, les marchandises s'échangent contre... des coquillages conventionnels. Or ces coquillages ne sont pas du tout conventionnels : Ils sont d'abord *rares*, ce qui fait que leur découverte nécessite *du travail*. Ensuite ils sont *travaillés*. Dans l'archipel des Salomon, d'après le témoignage des missionnaires, ils sont travaillés dans une île déterminée, par des ouvriers déterminés. Ils représentent donc du travail. Les marchandises-travail s'échangent contre des coquillages-travail, comme chez nous contre de l'or-travail.

Persistant dans son sophisme, notre économiste-à-faire-hausser-les-épaules-aux-canaques proclame:

« *Ce qui fait la valeur de la monnaie c'est le besoin qu'on en a. Plus exactement son pouvoir d'achat est déterminé par la quantité de marchandises à échanger, nullement par la quantité d'or constituant l'encaisse de la Banque Centrale.* »

Il veut dire sans doute: nullement par le *rapport* existant entre la quantité d'or de la Banque et la quantité de monnaie mise en circulation par cette banque. Mais alors comment explique-t-il qu'après la guerre, dans les périodes d'inflation en France et en Allemagne, la valeur de la monnaie ait été minime justement quand l'industrie *travaillait à plein*, quand la quantité des marchandises était maxima?

Tous ces discours ne sont que de très mauvaises raisons pour faire admettre au public, malgré la crainte justifiée que les petits bourgeois ont de l'inflation, le projet de la S.D.N.: une conférence internationale pour décider de *l'abaissement général de la proportion minimum de l'encaisse-or des Banques Centrales à leurs engagements à vue*. C'est-à-dire une inflation dirigée et internationale, une inflation qui ne se fera pas sentir sur les changes, une inflation qui aurait pour seul effet d'exproprier les rentiers.

La mauvaise répartition de l'or

L'Amérique et la France gardent dans les caves de leurs banques les 3/5 de l'or monétaire du monde. Et la France vient en tête pour la densité, si l'on peut dire, de cet or monétaire. 1300 fr. d'or par habitant en France, 800 en Amérique, 400 en Angleterre, 200 en Allemagne, etc.

En bon disciple de la S.D.N. M. Boris veut remédier à cette répartition inégale et injuste.

Craignant les crocs de la bourgeoisie américaine, il s'en prend surtout à la France. Il commence par lui prédire le plus sombre avenir:

« *Le pouvoir d'achat* virtuel *de notre excès d'or, il nous est impossible d'en faire une réalité en le développant en instruments monétaires* français, *car leur masse serait hors de proportion avec la richesse et la production nationales. Toute tentative dans ce sens aboutirait à la plus funeste des inflations intérieures.* »

La première remarque est juste. Mais non la deuxième. Si la Banque émettait des billets correspondant à son excès d'or, il n'y aurait pas pour cela *inflation*. Tout simplement les nouveaux « *instruments monétaires* » dormiraient dans les caves de la Banque comme l'or y dort maintenant. Au lieu d'avoir endormi seulement 25 milliards d'or, la Banque aurait en plus, en sommeil, 75 milliards-papier. Ce serait une émission tout à fait inutile, mais non pas « funeste ».

Remarquons encore un point. M. Boris s'élève contre l'idée de voir transformer l'excès d'or de la Banque non pas en instruments monétaires, mais en instruments monétaires *français*... Sans doute derrière cet adjectif se cache l'idée que ces lingots d'or ne feraient pas mal dans une banque internationale du genre de la B.R.I. où ils serviraient de base à une monnaie internationale.

Quels remèdes à cette mauvaise répartition?

« *Il faut trouver des moyens fructueux de nous débarrasser de cette masse de métal qui nous encombre mais dont les autres ont besoin.* »

Et les « moyens fructueux » envisagés par M. Boris sont d'une incroyable naïveté:

PREMIER MOYEN FRUCTUEUX. — La France liquide ses 25 milliards d'or stérile en achetant à l'étranger « des stocks de matières premières non périssables telles que laine, coton, soie, métaux, etc., etc. » (L'auteur ne dit pas si l'or est admis au rang de « métal, etc. »)! Donc la France va remplacer sa stérile marchandise-or par d'autres stériles marchandises... dont le seul avantage est d'être un peu plus périssables.

Ces 25 milliards d'or, nous explique longuement M. Boris, font l'effet d'un pactole sur l'étranger. Je crois bien! D'une part les bourgeois étrangers se débarrassent de marchandises qui les encombrent et qui vont aller pourrir à la Banque de France. D'autre part ils gagnent des milliards d'or!

« *Entre temps y a-t-il quelque chose de changé en France? A peu près rien, sinon que l'économie du pays est appelée à bénéficier indirectement de la reprise générale des affaires. Au bilan de la Banque de France, une très légère modification : à l'actif figure désormais à côté de l'encaisse-or volontairement réduite, un poste de stocks d'une valeur égale à cette réduction.* »

Et:

« *Bien entendu, il ne faudrait pas que la France s'avisât de réaliser ses stocks...* »

C'est bien ce que nous disions: emmagasiner pour rendre stérile et détruire. Détruire des marchandises! Détruire les produits du travail! Telle est à l'heure actuelle l'espoir de toute la bourgeoisie. Comme une bonne guerre lui ferait du bien! Comme elle l'aurait déjà faite si elle n'avait pas une peur mortelle du prolétariat!

DEUXIEME MOYEN FRUCTUEUX.

« *La France au lieu d'acheter des stocks stériles acquiert à l'étranger de l'outillage en vue de perfectionner l'équipement national, par exemple du matériel électrique pour les usines et les chemins de fer, des laboratoires industriels ou scientifiques...* »

Ainsi la bourgeoisie française, grande exportatrice, va bénévolement se résoudre à un état qui rappelle la légende du premier communisme russe où les diamants de la tsarine étaient répandus sur les marchés extérieurs. 25 milliards de matériel électrique achetés à l'étranger! Ce que l'*Allgemeine Elektricitäts Gesellshaft* va être contente! Mais les producteurs français de matériel électrique le seront peut-être un peu moins!

Oser proposer ces balivernes quelques années à peine après l'expérience d'après-guerre ; quelques années à peine après que l'on a vu les bourgeoisies victorieuses repousser unanimement les propositions de *réparations en nature...* A l'heure actuelle, M. Boris, les loups impérialistes ne veulent pas acheter ni acquérir: ils veulent vendre. Même quand ils se battent, ce n'est pas comme autrefois pour « prendre » des richesses, c'est pour *vendre* des produits. (C'est-à-dire, en définitive, pour avoir plus d'esclaves.)

Pour parler sans fard, les « moyens fructueux » de M. Boris sont tout simplement des idées idiotes et nous ne pouvons absolument pas le suivre dans ses conclusions lyriques:

« Extraire l'or stérile de la Banque, s'en servir pour distribuer du travail aux chômeurs de tous les pays, pour rétablir l'économie mondiale en détresse, quels bénéfices à réaliser, quel rôle à jouer, quel levier politique à saisir. »

Ainsi, certains bourgeois croient que « l'or distribue du travail ». Ils croient qu'il suffirait de donner de l'or à l'Angleterre pour que les métiers à tisser du Lancashire se remettent en route. Mais c'est de la magie, de la thaumaturgie. Pauvre, pauvre bourgeoisie...

...Quant à moi je crois que les requins de la Banque de France et du Federal Reserve Board n'ont aucunement l'intention de se défaire de leur or. Au contraire ils continuent à en faire venir de l'étranger. Je ne crois pas non plus qu'ils songent à le garder stérile. Cet or, qui représente un énorme capital financier, ils l'emploient ou ils l'emploieront tôt ou tard à des prêts et placements à l'étranger, c'est-à-dire à la colonisation du monde. L'Europe a été, après la guerre, en grande partie une colonie américaine. Le monde sera sous peu une colonie américaine et française. C'est la seule solution conforme à la logique capitaliste. Que cela fasse criailler de nombreux capitalistes étrangers, quoi de plus naturel? Mais ce n'est pas une raison, M. Boris, pour dire des bêtises.

Conclusion :
Comment faire pour éviter la Révolution ?

Voici la conclusion de M. Boris:

« Par delà les thèses monétaires il s'agit de savoir si les possibilités d'une production accrue... doivent s'accompagner d'une augmentation du bien-être collectif. Ou si, impuissants à équilibrer, à partir d'une certaine vitesse, le rythme de la production et celui de la distribution des richesses, nous devons nous résigner à ralentir le premier et à faire du malthusianisme économique et du paupérisme, les bases définitives de notre système social. »

C'est-à-dire: il s'agit de savoir s'il y a moyen d'éviter la révolution. Car il est bien évident que le prolétariat ne se résignera pas à faire de sa propre misère un statut définitif. (Ce serait un *suicide de l'espèce humaine*, hypothèse avec laquelle nous ne pouvons pas compter.)

Et M. Boris croit qu'il évitera le paupérisme et la révolution... en faisant un peu d'inflation! Comme si, quelle que soit l'unité monétaire, qu'elle soit de fer, de zinc, de papier ou d'or, le régime capitaliste ne reposait pas toujours sur l'expropriation, la violence, le vol de la plus-value et l'accumulation, c'est-à-dire le désir de chaque propriétaire d'esclaves salariés d'augmenter le nombre de ses esclaves.

Notre conclusion à nous : M. Boris est un nébuleux bourgeois contre-révolutionnaire, c'est certain ; mais on peut préciser davantage : il est aussi un impérialiste parfait, un fervent de la S.D.N. et de la pan-europe. C'est-à-dire, pour parler l'ancien langage de son éditeur, un mauvais français, une crapule illuminée, vendue aux boches et au Vatican.

J. PERA.

Jacques Perdu : LES INSURRECTIONS LYONNAISES. 1831-1834. (Librairie du Travail).

Voilà déjà un siècle exactement que les canuts lyonnais prirent les armes pour la défense de leurs salaires. Il vaut d'autant plus la peine d'évoquer ce grand combat prolétarien qu'il est la première en date des insurrections sociales du XIXe siècle, sans fruits, mais non sans lendemain.

La presse qui se réclame de la classe ouvrière a donc commémoré ces journées de novembre 1831 et la *Librairie du Travail* vient de publier à leur sujet une brochure très substantielle dont on a pu lire un chapitre dans le précédent numéro de la *R. P.* Elle est l'œuvre de Jacques Perdu et ce descendant des canuts a très opportunément prolongé son étude jusqu'à la seconde insurrection d'avril 1834 qui s'apparente à la première mais eut plus de portée.

Nous n'avons pas affaire ici à un court travail de vulgarisation, mais à une œuvre historique sérieuse, largement documentée d'après les sources de l'époque, officielles, hostiles ou sympathiques. Elle tire en outre intelligemment parti d'ouvrages plus récents et plus synthétiques, celui de Festy sur le *Mouvement ouvrier au début de la monarchie de Juillet* (1908) et l'étude de l'historien russe Tarlé sur l'*Insurrection ouvrière de Lyon*. Celle-ci fut tirée en 1929 par l'éphémère *Revue Marxiste*, d'un ouvrage en russe que l'auteur devait publier à Moscou, avant sa disgrâce et son emprisonnement, aux Editions de l'Institut Marx et Engels.

C'est dire que le travail de Perdu présente toutes les garanties scientifiques désirables et l'on ne peut que s'en réjouir.

C'était une grande faiblesse pour les canuts courageux et soulevés par la misère que de croire à la sincérité d'un préfet, à sa volonté de faire respecter un tarif de salaires établi en commun. Mais ce qu'il y avait de sûr en eux, c'était un instinct de classe qui les rendait méfiants à l'égard de leurs chefs d'ateliers, plus près des gros fabricants et de la bourgeoisie. Ce furent les crises successives dont souffrit le travail de la soie autour de 1830 qui poussèrent au désespoir les compagnons tenaillés par la faim.

Il ne leur manquait pas de savoir préparer une insurrection puisqu'ils devinrent un moment maîtres de la ville et dominèrent les autorités en désarroi. Mais une fois vainqueurs, ils se divisèrent ou se laissèrent manœuvrer, assez heureux de reprendre, confiants le travail. C'étaient là trop d'illusions, car si l'opinion publique était pour eux dans cette période de mécontentement qui suivit 1830, si les onze meneurs qu'on avait choisis parmi eux furent acquittés par la Cour d'assises de Riom, le ministre fit annuler le tarif qu'ils avaient obtenu.

Mais de 1831 à 1834, des événements nouveaux survinrent à Lyon que Perdu rattache fort judicieusement à l'histoire générale de la classe ouvrière. Les grèves se multipliaient, malgré les tribunaux, et les républicains ajoutaient à leur programme des revendications sociales qui peu à peu tournaient les ouvriers vers la politique.

A Lyon, beaucoup de canuts adhérèrent donc à la Société des Droits de l'homme qui poussait les compagnons, jusque là divisés, à s'unir entre corporations. Cette ébauche d'un syndicalisme organisé faisait peur aux pouvoirs publics et le gouvernement brandit la menace d'une nouvelle loi contre les grèves.

Dès 1833, les revendications des canuts, stimulés par le retour à une certaine prospérité industrielle, se firent plus fréquentes et plus vives. La sévérité des tribunaux pour les grévistes se relâchait, ce qui donnait l'espoir malgré tout de voir établir enfin le droit d'association. La force ouvrière allait-elle faire fléchir la monarchie de l'ordre bourgeois ?

En février 1834, les patrons annoncent une baisse de salaire et la grève est immédiatement votée pour 20.000 métiers, mais elle n'a aucun résultat. Le procès de six mutuellistes arrêtés durant son cours fut fixé au 5 avril, point de départ de la seconde insurrection. Du 9 au 14, l'armée de l'ordre s'illustra tristement. Elle eut beau jeu d'abattre une émeute trop dispersée, beaucoup moins nombreuse que celle de 1831, car elle était le fait d'une élite consciente qui voyait plus loin que les salaires. Malheureusement, elle n'eut pas l'appui de l'armée tandis qu'en 1831 des bataillons de la garde nationale avaient pactisé avec les canuts.

A trois ans d'intervalle, on voit donc le chemin parcouru. La classe ouvrière a pris conscience d'elle-même et déjà elle pressent la nécessité de prendre le pouvoir. Elle se sent aussi solidaire et se prépare à s'unir. L'auteur nous l'a bien montré. Son récit clair et sobre, ses commentaires que vivifient à chaque pas l'intuition sûre du passé local font de cette brochure une digne commémoration.

Antoine RICHARD.

A travers les Revues

Plans de novembre publie une intéressante étude du Dr Winter : *Les Conditions psycho-physiologiques du travail* où l'on retrouve un certain nombre d'idées que les syndicalistes ont toujours défendues.

L'auteur pose en principe « *que dans tout travail, quel qu'il soit, c'est le travailleur qui compte avant tout* ». Naturellement ce ne sont ni les bénéficiaires du mode actuel du travail, ni les dirigeants d'un Etat qui ont partie liée avec ces bénéficiaires qui règleront le travail pour le travailleur ; ce ne pourra être que les travailleurs eux-mêmes — après avoir écarté les politiciens et les hommes d'affaires.

Tout travail doit tenir compte des rythmes physiologiques et le travail le plus monotonément spécialisé peut être acceptable s'il satisfait à des rythmes physiques neuro-musculaires normaux ; de même il est puéril de charger la machine des méfaits créés par ceux qui en sont les détenteurs ; ce qui importe c'est de laisser la machine au service du travailleur et non d'en faire sa concurrente.

Le Dr Winter conclut la première partie de son étude, en affirmant que les bonnes conditions physiologiques et psychiques du travailleur sont éléments primordiaux du rendement ; l'intérêt du travailleur peut donc, selon lui, coïncider avec celui de l'entreprise. Affirmation qui peut être exacte si l'on veut considérer la question d'un point de vue théorique — mais qui cesse de l'être sitôt que l'on entre dans la pratique du travail : l'entrepreneur est dominé par le souci des résultats immédiats et il peut d'autant moins sacrifier son intérêt immédiat au profit de l'intérêt général lointain de la production qu'il ne peut se résoudre à se placer, dans l'immédiat, sur un plan d'infériorité vis-à-vis de ses concurrents.

L'intérêt du travailleur et celui de l'entreprise ne pourront coïncider que le jour où l'*ensemble* des entreprises sera géré par l'*ensemble* des travailleurs. Et nous disons bien l'*ensemble : une entreprise isolée* (coopérative de production par exemple) ne peut point faire à ses participants des conditions de travail sensiblement plus avantageuses que celles que les firmes patronales font à leurs salariés, car elle est serrée par une concurrence d'autant plus âpre que celle-ci est, en ces circonstances, nettement voulue et délibérée. De même un seul pays ne peut réaliser le socialisme intégral dans ses frontières à cause de la concurrence capitaliste sur les marchés mondiaux... C'est pourquoi nous pensons que les *Conditions psycho-physiologiques du travail* ne seront réalisées totalement que dans une République Sociale très vaste.

Le Dr Winter n'envisage point cette face de la question et il se rabat sur la *préparation au travail* ; il condamne « *l'instruction égalitaire, uniforme, livresque* » qui a fait faillite et il attend beaucoup de l'école nouvelle, active, qui donnera : *éducation* à point de départ physiologique, qui tendra à libérer la personnalité de chaque individu ; *instruction* qui dotera l'enfant d'une science biologique que l'auteur laisse dans le vague, et enfin *orientation* fondée sur la biotypologie.

Quelle que soit notre confiance en l'école nouvelle, nous nous refusons à croire qu'elle soit capable de transformer les conditions du travail — tant que cette école ne fonctionnera pas dans une société d'où sera exclu le profit capitaliste.

Le même numéro contient une étude (avec des planches d'architecture) de Le Corbusier sur la *Cellule de 14 mètres carrés par habitant*. Il oppose sa conception : *urbaniser* sur la base de 14 mètres carrés par habitant à celle de l'Urss : *désurbaniser* (1) sur la base de 9 mètres carrés.

La cellule de 14 m2, telle que la conçoit Le Corbusier, avec des pans de verre en façade et la « respiration exacte », apparaît comme fort séduisante. Le Corbusier prétend que le prolétaire n'en voudrait pas, car il n'est ni éduqué, ni préparé pour vivre là ; il préfère les « hontes architecturales » de la Loi Loucheur... Hélas, en architecture comme sur bien d'autres plans, le prolétaire ne pourra se débarrasser du rococo petit bourgeois que lorsque la bourgeoisie cessera d'être la classe dominante.

* * *

Dans **Europe** Charles Andler publie divers fragments de la *Vie de Lucien Herr*.

Lucien Herr fut bibliothécaire de l'Ecole Normale Supérieure ; il joua avant guerre un rôle important dans les partis démocratiques, notamment lors de l'affaire Dreyfus. Celle-ci fut « *le moment culminant de la vie de Herr, son moment héroïque, où il prouve ce que peut un puissant esprit, sans moyens matériels ,par la seule vertu de la vérité, aperçue par la raison critique, tenacement défendue par une conscience intraitable et par une volonté passionnée.* »

Il eut également un rôle dans l'orientation du parti socialiste, car il jouissait d'une influence sérieuse sur Jaurès et les intellectuels socialistes. Il fut de ceux qui poussèrent Jaurès à couvrir longtemps Millerand devenu ministre aux côtés de Gallifet, le massacreur de la Commune ; il fut ensuite de l'équipe qui mit sur pied l'*Humanité* ; ce fut même lui qui donna au journal socialiste son titre et il y amena 17 agrégés :

« *Aussi bien ce qui m'aurait intéressé, ce n'est pas tant la tactique quotidienne du parti, que sa doctrine, qui ne se renouvelait pas ; l'organisation de ses services scientifiques, auxquels aujourd'hui même personne ne songe. La moindre grande banque a ses services d'études, et ses directeurs ne décident rien sans les avoir consultés. Le parti socialiste seul décide sans étudier. Le peuple seul manque des moyens de s'éclairer. Des improvisations de Congrès font sa loi trop écrite, hélas! mais non pas pour cela écrite dans le ciel. La moyenne de ses dirigeants n'a jamais distingué entre la propagande et l'éducation. Peut-être préfèrent-ils secrètement que le peuple n'étudie pas et les suive...* »

Dans le numéro de novembre de la même revue, Emmanuel Berl commence une étude sur « *La Politique et les Partis.* » Nous aurons sans doute à en reparler. Détachons-en ce jugement rapide qui éclaire nettement nos différends avec le P. C. :

« *Elle* (l'expérience) *m'a montré de plus en plus le marxisme comme vrai et le parti communiste français comme irréel.* »

B. G

(1) Voyez *R.P.* de novembre, p. 30-286.

FAITS & DOCUMENTS

Vers un « anschluss » franco-belge ?

Le protectionnisme anglais a une conséquence assez curieuse. Craignant de se voir fermer le marché anglais par les nouveaux droits de douane, les belges se demandent s'ils n'auraient pas intérêt à accroître leur marché « intérieur » en s'unissant, au moins au point de vue douanier, avec la France. Voici à ce sujet les déclarations qu'a faites un député belge, Hubin :

Le libre-échange est la vérité abstraite et la raison pure, vers laquelle il faut s'efforcer de marcher par étapes en partant du simple au composé. Appliqué tout d'un coup, il provoquerait des bouleversements désastreux... Le libre-échange naîtra de la substitution de quelques grands marchés à la poussière des petits marchés disparates, fréquemment ombrageux, mesquins et rancuniers, se faisant des guerres à coups de tarifs comme ils se la feraient à coups de canon.

Il nous faut un grand marché intérieur. La géographie l'a déterminé par les moyens de communication et de pénétration naturels ; l'histoire l'a fixé par la démonstration d'une imprescriptible solidarité dans la bonne et la mauvaise fortune ; la vie de tous les jours le définit par une collaboration que des poteaux frontières contrarient, mais ne surent jamais briser.

Ce grand marché intérieur, c'est la France d'abord, qui hospitalise 600.000 de nos nationaux, où tant de nos industries ont déjà émigré qui, réparties en « usines mères » belges et en filiales françaises n'enregistrent plus de soldes bénéficiaires que grâce à ces filiales en voie d'émancipation par l'autonomie.

Dans ce grand marché intérieur, nos industries auraient la sécurité relative du prix de revient, la possibilité de créer hardiment des œuvres neuves que l'asphyxie ne tuerait plus, la force de riposter à l'agression de l'étranger par des répliques qui l'amèneraient à composer.

Nos agriculteurs trouveraient l'entr'aide indispensable à la légitime rémunération de leur admirable labeur.

La Chambre belge a repoussé cette suggestion, mais la question reste posée. Celle-ci soulève d'ailleurs la grande question de l'antagonisme des wallons et des flamands, les premiers, seuls, ayant, parce qu'industriels, intérêt à l'union avec la France.

*
* *

Citroën voudrait un trust mondial de l'auto

Tout comme un vulgaire Laval, Citroën a fait, lui aussi, récemment son petit tour d'Amérique ; c'était afin de tâter le terrain pour la constitution éventuelle d'un trust mondial de l'automobile. Voici les déclarations qu'il a faites à la presse, à son retour :

Je crois qu'à l'heure actuelle tous ceux qui ont pris l'habitude de l'automobile considèrent que l'emploi d'une voiture est devenu pour eux une véritable nécessité. Ils consentiront volontiers à se priver dans certains côtés de leur existence, plutôt que de renoncer à l'emploi de leur automobile. Or, le nombre des grands pays où s'est développée la circulation automobile n'est pas très considérable et la raison en est que maints gouvernements opposent une barrière douanière véritablement infranchissable à l'importation des automobiles étrangères. D'ailleurs, ces mêmes pays n'ont qu'un réseau routier très insuffisant et, par conséquent, ce qu'il faudrait avant tout pour aider à l'essor mondial de l'industrie automobile, c'est lui créer des débouchés nouveaux dans ce qu'on peut appeler des pays neufs. Pour cela, dans la conférence que j'ai faite à l'Université de Columbia, j'ai préconisé une entente entre tous les grands constructeurs d'automobiles, entente qui aurait pour but de permettre aux gouvernements étrangers de développer leur réseau routier ; en échange de ce concours, nous demanderons l'abolition des barrières douanières. Enfin, plus tard, lorsque le nombre de voitures en circulation serait suffisant et lorsque la population aurait pris goût à ce nouveau mode de transport, nous pourrions envisager la création d'usines nationales. Ces idées, a ajouté en terminant M. André Citroën, ont reçu, je dois le dire, un très bienveillant accueil, non seulement de mes confrères de l'industrie automobile, mais également de nombreux banquiers. Seul, M. Ford s'est montré irréductible. Mais l'idée a été semée, elle pourra germer.

*
* *

L'inégalité des salaires et le travail à la tâche en U.R.S.S.

Les « Informations Sociales », organe du B.I.T. du 26 octobre 1931 ont publié l'analyse suivante des décrets sur les salaires pris à la suite du discours de Staline du mois de juin :

*Le Conseil supérieur de l'économie nationale (qui est l'organe directeur de l'industrie d'Etat, et le Conseil central des syndicats professionnels de l'U.R.S.S. ont pris, le 20 septembre 1931, une ordonnance commune réorganisant le système de rétribution dans l'*industrie métallurgique et les charbonnages. *Des mesures analogues ont été prises pour les autres branches de l'industrie minière par une ordonnance des mêmes organismes, prise le 28 septembre 1931.*

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le préambule de l'ordonnance du 20 septembre déclare que le développement de l'économie nationale et, particulièrement, de l'industrie exige une augmentation du rendement des entreprises et de la productivité du travail assez forte pour permettre un accroissement des bénéfices et de la constitution de capitaux de roulement plus considérables C'est en premier lieu dans la métallurgie et dans les charbonnages qu'il convient de viser à ce résultat ; mais jusqu'à présent un rendement plus élevé n'a pu être obtenu, pour les raisons suivantes ; *a)* application trop étroite du système du salaire aux pièces ; *b) écart trop faible entre les salaires des ouvriers qualifiés et ceux des manœuvres ; c)* intérêt insuffisant témoigné aux travailleurs des industries les plus importantes ; les entreprises métallurgiques, par exemple, ont payé des salaires inférieurs à ceux de nombreuses autres industries ; *d)* les techniciens et les ingénieurs ne sont ni utilisés, ni rétribués conformément aux besoins de l'industrie et on ne pratique pas assez, à leur égard, la nouvelle politique de confiance inaugurée récemment.

Afin de remédier à cette situation et de contribuer au développement intensif de la production dans les mines de charbon et les usines métallurgiques, l'ordonnance formule les prescriptions suivantes, qui ont dû entrer en vigueur le 1er octobre 1931.

MÉTALLURGIE

Désormais, les ouvriers des principaux ateliers des usines métallurgiques seront tous rétribués aux pièces ou à la tâche, suivant un tarif progressif ; 70 pour cent des travailleurs des ateliers secondaires ou accessoires seront rétribués aux pièces d'après un tarif fixe.

Le tarif progressif sera établi, dans la règle, comme suit :

si le premier tiers de la tâche prescrite est payé au taux d 100, le deuxième tiers sera payé au taux 120 et le troisième au taux 150; tout article fabriqué ou tout travail exécuté en sus du programme sera rétribué au taux 200.

Le salaire sera payé strictement en proportion du travai fourni; l'exécution incomplète de la tâche prescrite impliquera une diminution correspondante du salaire, même si elle a pour cause un arrêt du travail (pourvu que cet arrêt soit imputable à l'ouvrier). La mauvaise qualité du travail peut entraîner une réduction du taux de rétribution. Les ouvriers auxiliaires et le petit personnel technique (nettoyeurs, pompiers, gardiens, etc.) continueront à être payés d'après le tarif horaire, mais ils bénéficieront de primes pour le bon accomplissement de leur tâche. Le montant des primes sera fixé chaque mois par le contremaître et prélevé sur un fonds spécial constitué par des versements de l'entreprise équivalant à 3 pour cent de la somme globale des salaires.

Les chefs d'ateliers, d'équipes, de groupes, les contremaîtres, les techniciens et les ingénieurs bénéficieront également de primes pour la bonne exécution du travail qui leur est confié et pour les économies réalisées.

Une nouvelle échelle de rétribution, comportant huit échelons au lieu de sept, sera appliquée. La proportion entre les taux de l'échelon le plus haut et de l'échelon le plus bas sera de 3,7, au lieu de 2,8 précédemment. Le taux du huitième échelon sera appliqué aux ouvriers hautement qualifiés, d'après une liste à établir par le Conseil supérieur de l'économie nationale. Les taux de salaires quotidiens en roubles tchervonets varient d'un groupe d'entreprises à l'autre dans les limites ci-après, qui s'appliquent aux ouvriers ayant accompli 100 pour cent de la tâche prescrite :

Echelons	Nouveau tarif	Ancien tarif
n° 1	1,70 à 3,50	1,30 à 2,80
n° 7	5,60 à 11,50	3,90 à 7,25
n° 8	13,00	7,25

Les traitements mensuels des techniciens et des ingénieurs sont fixés comme suit : 175 à 360 roubles, pour les ingénieurs et les contremaîtres; 225 à 450 roubles pour les chefs adjoints des ateliers ; 250 à 650 roubles pour les chefs d'atelier.

Puis, après avoir analysé la partie de l'ordonnance relative aux charbonnages, le journal ajoute :

D'autre part, le Conseil supérieur de l'économie nationale a pris, le 28 septembre 1931, une ordonnance qui prévoit l'introduction progressive du salaire aux pièces dans le bâtiment. *Le Conseil supérieur motive cette ordonnance par les prescriptions du Parti communiste et du gouvernement et par la nécessité d'intéresser les ouvriers à leur travail, en vue d'en améliorer le rendement et la qualité.*

Le salaire aux pièces individuel sera appliqué en premier lieu aux travaux de terrassement et au transport des matériaux sur le chantier, aux travaux de blanchissage des murs et plafonds, aux travaux de charpente, de couvrage et de pose des vitres.

Le salaire aux pièces collectif, payé à des groupes de deux ou trois ouvriers occupés aux mêmes travaux, sera introduit principalement pour la pose des briques et des pierres, les travaux de serrurerie, de menuiserie, de tuyauterie et de peinture.

Lorsqu'il ne sera pas possible d'appliquer l'un ou l'autre de ces systèmes, on recourra au salaire aux pièces collectif payé à des équipes ou brigades d'une quinzaine de travailleurs. Le chef de l'équipe répartira ensuite le salaire global entre les membres de l'équipe.

Le gérant : M. CHAMBELLAND
CRUVÈS ET CIE - CANNES

ENTRE NOUS

VINGT FRANCS ET UNE ADRESSE D'ABONNÉ POSSIBLE

La grosse difficulté pour une revue comme la nôtre est de se faire connaître. Toucher ceux qui sont capables de la lire avec fruit et intérêt. La publicité générale, il n'y faut pas songer. Elle n'est « payante » que s'il s'agit d'un produit, pour lequel il y a des millions d'acheteurs possibles. Ne reste donc que le recrutement de proche en proche, par les lecteurs eux-mêmes : le système que nous pratiquons depuis notre naissance, en demandant à nos abonnés de nous envoyer, à chaque occasion, une liste d' « abonnés possibles » auxquels un ou deux exemplaires specimen de la revue sont adressés.

Tout en maintenant ce système, tout en demandant à ce qu'on nous envoie le plus possible de telles listes, nous avons décidé, sur la proposition de Giauffret, d'y ajouter un complément.

Désormais, **tout souscripteur d'une somme de 20 francs minimum, que ce soit sous forme de souscription proprement dite ou d'abonnement de soutien, pourra nous envoyer l'adresse d'un abonné possible, auquel le service de la « R. P. » sera fait gratuitement pendant six mois.**

S'il préfère il pourra nous envoyer **deux adresses,** à chacune desquelles nous ferons le service gratuitement pendant **trois mois.**

Cette mesure a un effet rétroactif. En bénéficient tous ceux qui ont souscrit pour 20 francs minimum, **depuis le 1er octobre dernier.**

Hâtez-vous donc ! Hâtez-vous de nous envoyer l'adresse de votre possible, si vous avez déjà souscrit ! De nous envoyer son adresse et 20 francs, si vous n'avez pas encore souscrit !

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Mme Susini (Corse), 100 ; Berthélemy (Indre et Loire), 100 ; Barat (Seine et Oise), 100 ; Bory (Seine), 40 ; Burguet (Seine), 50 ; Clément Camus (Paris), 100 ; Cousin (Meurthe et Moselle), 100 ; Delagarde (Paris), 100 ; Alexandre (Seine et Oise), 100 ; Henriette Roland-Holst (Hollande), 100 ; Simone Weil (Hte Loire), 200 ; Delhermet (Hte Loire), 100 ; Marcel Martinet (Paris), 50.

Total : 1.240 fr.

SOUSCRIPTIONS DE NOVEMBRE

Pierre Gamache (Isère), 20 ; Thomas (Indre), 10 ; une institutrice (Drôme), 10 ; Bory (Seine), 10 ; Pierre Bossu (Côte d'Or), 50 ; Barbet (Somme), 10 ; Fontaine (Rhône), 10 ; Collet (Côtes du Nord), 10 ; Mlle Olivier (Côte du Nord), 5 ; Chouette (Paris), 10 ; « Anonyme Provence », 10 ; Josnier (Loire Infér.), 10 ; « En mémoire de Fulconis », 20 ; Meyssonnier (Maroc), 20 ; Crimé (Loiret), 5 ; Faure (Loire), 5 ; Louise Rivet (Loire), 20.

Total : 235 fr.

Téléphone
Combat 08.02
R. C. 235.494 B

Chèque postal
PARIS
N° 43-08

« VIVRE EN TRAVAILLANT OU MOURIR EN COMBATTANT ».

VIENT DE PARAITRE :

JACQUES PERDU

Les Insurrections lyonnaises

(1831-1834)

Une forte brochure de 90 pages **Prix : 4 fr. 50**

POUR LE CENTENAIRE !

— Envoi franco par la **Librairie du Travail**, 17, rue de Sambre-et-Meuse, PARIS (10e). —

POUR ETRE EN GARDE CONTRE LE BOURRAGE DE CRANES

Lisez :

"...l'Abominable Vénalité de la Presse"

A. RAFFALOVITCH

Conseiller secret du Ministère des Finances

D'APRES LES DOCUMENTS DES ARCHIVES RUSSES

Un volume de 450 pages ..... Prix : **25 fr.**

qui vient d'être édité par la
LIBRAIRIE DU TRAVAIL

17, rue de Sambre et Meuse, Paris (10e). Chèque postal : Paris 43-08

NOUVEAUTÉS DU MOIS

LITTERATURE

Jean GIONO : **Le grand troupeau** (N. R. F.) ..... **15 fr.**

Roland DORGELÈS : **Le Château des Brouillards** (Michel) ..... **15 fr.**

Léon DAUDET : **Les Bacchantes** (Flammarion) ..... **12 fr.**

Frédéric LEFÈVRE : **Le Sol** (Flammarion) ..... **12 fr.**

Albert MORAVIA : **Les indifférents** (Rieder) ..... **20 fr.**

Romain ROLLAND : **Goethe et Beethoven** (Sablier) ..... **32 fr.**

Joseph CONRAD : **Au bout du rouleau** (N. R. F.) ..... **15 fr.**

QUESTIONS SOCIALES

Guglielmo FERRERO : **La fin des aventures. Guerre et paix** (Rieder) .. **15 fr.**

Almanach ouvrier et paysan 1932 (Bureau d'édition) ..... **6 fr.**

Pierre DOMINIQUE : **Marche, Espagne** (Valois) ..... **15 fr.**

PROUDHON : **De la Justice dans la Révolution et dans l'église, tome II** (Rivière) ..... **40 fr.**

ZÉVAÈS : **Le Scandale de Panama** (N. R. C.) ..... **12 fr.**

DIVERS

Jacques RUPPERT: **Histoire du Costume** (Ducher), 5 fascicules à **10 fr.**, relié **65 fr.**

Tous ces livres sont adressés FRANCO par la **Librairie du Travail**, contre envoi de la somme correspondante à son compte de chèques-postaux : Paris 43.08.

Tous les Mercredis :

Le Cri du Peuple

Hebdomadaire syndicaliste révolutionnaire

organe de l'Indépendance du Syndicalisme et de l'Unité Syndicale

Rédaction et Administration : 123, rue Montmartre, Paris (2e)

Le numéro : **50 centimes**

Abonnements : 6 mois, **10 fr.** ; 1 an, **20 fr.** — **Chèque postal** : René Deveaux **525.67**
PARIS